

Entretien



DIDIER
ROBIDOUX,
DIRECTEUR DE LA SÛRETÉ
DU GROUPE RATP

« NOUS METTRONS
NOTRE EXPERTISE

À DISPOSITION DES NOUVEAUX
OPÉRATEURS. »

Vidéosurveillance

CAMÉRAS IR : TRÈS EFFICACES,
SOUS CERTAINES CONDITIONS

Risque

À CHAQUE PORT DE PLAISANCE
SON ARSENAL DE SOLUTIONS

DOSSIER

LA GESTION DES DONNÉES POUR DES VILLES PLUS SÛRES



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT À PSM!



protectionsecurite-magazine.fr/abonnement



Les solutions pour les professionnels de la Sûreté - Sécurité



© Getty Images

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

2022 : les grandes manœuvres ont commencé !

Les entreprises de la sécurité électronique sont particulièrement actives en ce début d'année. En France, comme à l'étranger.

Après l'annonce du rachat de Stanley Security, activité de sécurité électronique de Stanley Black & Decker, par Securitas pour la coquette somme de 2,8 milliards d'euros, c'est APi Group Corporation qui vient de finaliser l'acquisition* de Chubb Fire & Security, auprès du groupe Carrier Global Corporation. Montant de l'opération : 3,1 milliards de dollars. Comme dans le cas de Securitas/Stanley, cette opération donne naissance à un des géants mondiaux du marché de la sécurité électronique.

Basé au Royaume-Uni, Chubb Fire & Security emploie 13 000 personnes dans le monde. Présente dans 17 pays dont la France, la société conçoit, installe et maintient les systèmes de sécurité dans plus de 1,5 million de sites. Comme le souligne Ruus Becker, président d'APi : « Nous commençons 2022 en tant que

premier fournisseur mondial de services de sécurité des personnes. » Avant d'ajouter que cette acquisition, aux synergies évidentes, devrait contribuer « à accélérer la croissance des revenus grâce à la vente croisée de certains produits et services ».

Des Français également actifs

Ça bouge aussi sur le marché français de la sécurité électronique. Ainsi, le groupe Vitaprotech, spécialistes des solutions premium de sécurisation des sites sensibles, poursuit son développement dans les solutions software de sécurité avec l'acquisition de Prysm Software. Créé en 1996, Prysm Software est un éditeur français de solutions intégrées pour la supervision globale et le contrôle des bâtiments. La société est forte d'un réseau de plus de 150 partenaires à travers le monde formés à sa plateforme d'hypervision AppVision. Comme le souligne le groupe Vitaprotech dans son communiqué de presse, « cette acquisition vient consolider l'activité de ESI, intégrée au début ● ● ●

* Processus engagé en juillet 2021.

MOBOTIX SE RENFORCE DANS L'IA



De son côté, et dans le cadre de son expansion stratégique, le fabricant allemand Mobotix a décidé de renforcer ses activités opérationnelles en acquérant l'Espagnol Vaxtor Group, un spécialiste de l'analyse vidéo basée sur l'IA, et plus particulièrement les technologies de reconnaissance optique de caractères (OCR) et de deep learning, dont l'une des principales applications est la reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation (ALPR). Un marché en fort développement. En effet, selon certaines estimations**, le marché mondial des solutions ALPR devrait passer de 2,3 milliards de dollars à 3,8 milliards de dollars d'ici 2025. Pour Thomas Lausten, PDG de Mobotix, cette acquisition permet donc à Mobotix de « renforcer [ses] capacités en matière d'intelligence artificielle et de deep learning. »

** Étude MarketsandMarkets, ANPR System Market with COVID-19 Impact Analysis by Type (Fixed, Mobile, Portable), Application (Traffic Management, Law Enforcement, Electronic Toll Collection, Parking Management, Access Control), Component, and Geography - Global Forecast to 2025.

● ● ● de l'année 2021, dans l'édition de logiciels dédiés aux centres de «contrôle commande». » Jean-Michel Belin, directeur général et fondateur de Prysm, reste aux commandes de sa société.

Autre annonce en ce début d'année très riche. Le rachat par le Belge SmartSD de France Sécurité Distribution (FSD). Ces deux acteurs de la sécurité électronique se renforceront mutuellement pour proposer à leurs clients les marques distribuées par les deux entités, via leurs différentes agences en France (Paris-Serris et Toulouse), aux Pays-Bas (Breda) et en Belgique (Merchtem).

Enfin, le Groupe SGP nous a annoncé être entré en négociations exclusives avec les sociétés ATS et FMS en vue de leur acquisition. Le Groupe SGP, fondé et dirigé par Florian Pette, et les sociétés ATS et FMS, fondées et

dirigées par Hugues Pellegrini, ont une longue habitude de travail en commun au sein du réseau Securaliance. Leurs implantations géographiques sont, par ailleurs, complémentaires : Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France pour SGP, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie pour ATS/FMS.

Hugues Pellegrini ajoute : « Au-delà des complémentarités géographiques évidentes, ATS et FMS apportent à SGP des compétences importantes sur la sécurité mobile, axe stratégique majeur de développement de la sécurité privée, pour répondre à ces nouveaux enjeux. »

L'Adit sous pavillon canadien ?

Autre annonce récente : le possible rachat du Français Adit par un Canadien. En effet, le fonds d'investissement canadien Sagard négocierait, selon *Les Échos*, avec Parquest Capital, actuel actionnaire principal de l'Adit, dirigée par Philippe Caduc, son PDG. En cas d'accord, Parquest Capital céderait ses parts à Sagard qui deviendrait à son tour actionnaire principal, mais minoritaire, de l'Adit, leader français de l'intelligence économique. À noter que l'État français conserverait sa Golden Share ainsi que le pouvoir de valider les orientations stratégiques et les désignations des dirigeants. En quelques années, et à la suite d'opérations de croissance externe importantes, comme celle du Français Geos en 2018, l'Adit s'est imposé comme le numéro 1 français incontesté sur le marché de l'intelligence économique, de la sécurité dans les zones à risques ; devenant ainsi un concurrent direct des acteurs anglo-saxons du secteur comme le groupe américain Kroll ou l'Anglais Control Risks. Montée en puissance confirmée par les bons résultats de l'Adit puisque, comme le souligne notre confrère *Les Échos*, sa valeur a très fortement augmenté, « passant de 130 millions d'euros en 2019 à 325 millions en 2022, avec un chiffre d'affaires de 150 millions. » Et une réussite due à de la croissance externe. En 2019, l'Adit avait ainsi acquis le Français Geos, une ESSD (Entreprise de services de sécurité et de défense) spécialiste de la protection des personnes (délégations ou diplomates) et de la sécurité des sites industriels. Le groupe, avec ses 330 collaborateurs, assure aujourd'hui des missions dans plus de 160 pays. ●



« Les métiers de la sécurité privée se complexifient et se professionnalisent chaque jour un peu plus. Pour faire face à ces mouvements de fond, il devient vital pour les opérateurs de taille intermédiaire, de concentrer les ressources et les compétences afin de mieux répondre aux enjeux de sécurité qui ne font que se renforcer. »

FLORIAN PETTE, FONDATEUR ET DIRIGEANT DU GROUPE SGP



© Locken

CONTRÔLE D'ACCÈS CONTRAT DE PRESTIGE POUR LOCKEN

Depuis 2018, SPN collabore avec Locken pour réaliser le projet de contrôle d'accès le plus ambitieux qui soit dans le secteur de l'énergie. Avec pour résultat le déploiement de 14000 serrures électroniques, y compris dans les locaux du nouveau siège de Scottish Power. Pour répondre aux besoins des configurations d'accès de SPN, Locken a déployé la clé intelligente sans contact, fabriquée par Iseo, qui combine les avantages d'une serrure mécanique traditionnelle et ceux d'une solution électronique de pointe, dans laquelle les informations sont échangées entre la clé et le cylindre par induction magnétique plutôt que par contact électrique. Ceci permet l'ouverture presque instantanée de la serrure et garantit la fiabilité du matériel, évitant tout risque de défaillance de contact causée par une oxydation ou une accumulation de poussières dans le cylindre. La clé intègre un module Bluetooth qui se connecte au smartphone de l'utilisateur par l'intermédiaire de l'application MyLocken.

TÉLÉSURVEILLANCE

Scutum International Security s'offre le Français Ivoxe

Cette acquisition va permettre au groupe français de renforcer l'offre de sécurité de Scutum, destinée au marché du transport routier de marchandises.



© Getty Images

Scutum Group a annoncé qu'Ivoxe a rejoint Scutum International Security (SIS), son entité qui accompagne le développement des grandes entreprises à l'international par des solutions de sûreté-sécurité. La société française Ivoxe apporte au groupe une solution de sécurité conçue pour répondre aux besoins de l'industrie du transport et contribuera à accélérer la présence du groupe sur ce segment de marché en pleine croissance.

Une référence dans la télésurveillance

Créée en 2008, la société Ivoxe est devenue une référence dans la télésurveillance du transport routier de marchandises, travaillant avec les plus grands transporteurs internationaux. Son centre de télésurveillance certifié APSAD P5 fournit une large gamme de services à travers l'Europe, y compris le suivi vidéo des trans-

ports, l'interphonie et la géolocalisation. Les véhicules peuvent également être arrêtés à distance – si nécessaire – via un dispositif de contrôle de l'accélérateur.

Par ailleurs, de récents investissements permettent aux clients d'Ivoxe de bénéficier de technologies des plus innovantes. Combiné à l'expertise et au savoir-faire des opérateurs Ivoxe, ces technologies permettent d'assurer d'une protection optimale 24 h/24 et 7 j/7 de leurs chauffeurs, camions et marchandises.

Rappelons que Scutum International Security est le pôle dédié à l'accompagnement des grandes entreprises se développant à l'international par des services de sûreté et sécurité. SIS fournit des services de sécurité des voyageurs, d'intelligence économique, des opérations de sûreté et des analyses de risques pays avec Scutum Security First (SSF), ainsi que des services de conseil et d'ingénierie avec Satif.



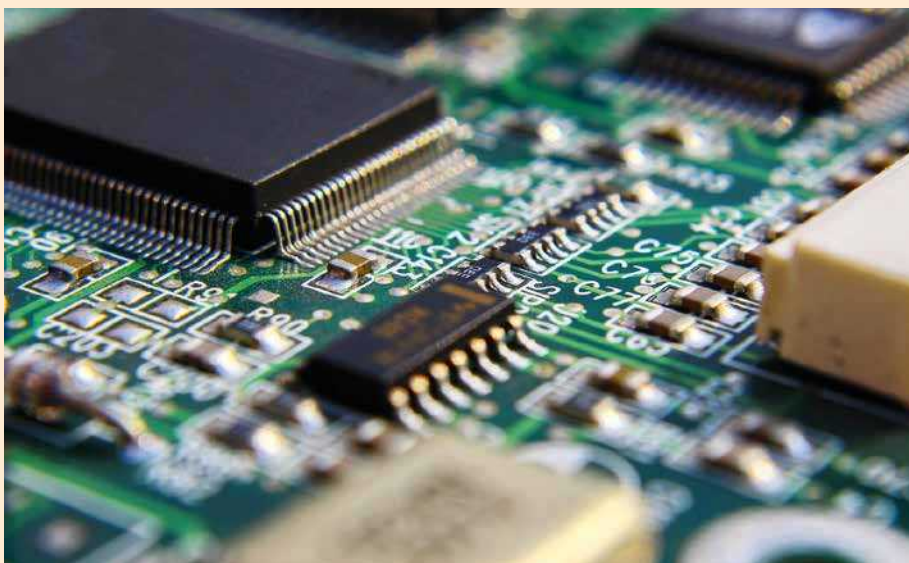
« L'expertise d'Ivoxe viendra compléter l'offre de Scutum International Security avec un service à haute valeur ajoutée qui répond parfaitement aux défis croissants de sécurité et de sûreté de l'industrie du transport de marchandises. »

FRANCK NAMY, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SCUTUM GROUP

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

Pénurie de composants, coût du transport : période difficile pour la sécurité

Foire d'empoigne sur les microprocesseurs, coût du transport qui explose, délais de livraison de plus en plus longs... autant de facteurs qui ont un fort impact sur le monde de la sécurité électronique. Avec pour conséquence, une concentration du marché au profit de certains.



« **L**a situation actuelle résulte de la conjonction de plusieurs paramètres dont la source est la crise sanitaire qui a mis au ralenti la totalité de la production, tout en révélant, parallèlement, de nouveaux besoins, explique Patrick Lanzafame, président du GPMSE. Or, avec la reprise de l'activité, tous les secteurs industriels ont besoin, en même temps, des mêmes produits. Dont les microprocesseurs qui sont utilisés, selon une étude de Goldman & Sachs, dans 169 industries, dont la sécurité électronique qui fait partie des ces secteurs industriels qui, consacrant plus de 1% de leur CA en produits électroniques, sont nécessairement touchés par le manque de puces, de microprocesseurs, etc. » À cette conjoncture peu favorable, s'ajoutent d'autres facteurs expliquant la difficile période que traverse le monde de la sécurité actuellement. « Compte tenu du fait que la pandémie a fait naître de nouveaux besoins, tout le monde cherche à se procurer des microprocesseurs en même temps, poursuit le président du GPMSE. Ce qui provoque évidemment une hausse du

prix de ces biens. Si on ajoute à cela le fait que le coût du transport explose. On comprend aisément la situation tendue que nous traversons tous en ce moment. Situation d'autant plus inquiétante que, selon certaines études, il ne faut pas s'attendre à un retour à la normale avant 2023. »

Des délais de livraison qui explosent

Tous les professionnels de la sécurité électronique le reconnaissent : le coût des transports a explosé, parfois multiplié par cinq ou six, voire plus, mais ils doivent faire face à des délais de livraison qui ont fortement augmenté. « Les temps sont compliqués mais heureusement, ayant nos propres usines de fabrication et disposant de plusieurs stocks de produits finis mais aussi de composants, i-PRO ne souffre pas de problème d'approvisionnement pour ses clients, souligne Philippe Henaine, Manager Regional Sales France chez i-PRO EMEA. Cette politique est complétée par le choix stratégique de se tourner vers des technologies d'avenir et l'implémentation de processeurs pouvant gérer de l'intelligence artificielle. »



© DR

2 QUESTIONS À Patrick Lanzafame PRÉSIDENT DU GPMSE

Comment les professionnels de vos métiers gèrent-ils la situation actuelle ?

Il leur faut honorer les contrats en cours. En revanche, on peut craindre que – compte tenu des délais de livraison qui augmentent – on aille certainement voir apparaître dans les nouveaux contrats des clauses « conjoncturelles imprévisibles » afin de se couvrir éventuellement en cas de souci. Cela va sans doute changer la relation entre le client et son fournisseur. On peut craindre que les contrats intègrent aussi des clauses de pénalités en cas de retard trop important.

Quelle est la situation des distributeurs dans votre filière ?

Les gros distributeurs et les gros opérateurs de la distribution ont pu constituer des stocks qui vont leur permettre sans doute d'honorer leurs contrats. En revanche, la situation des distributeurs de moindre importance est plus critique. Leurs partenaires risquent donc de se détourner d'eux au profit des gros. On peut raisonnablement envisager que cela induise un mouvement de concentration dans le secteur de la distribution.

© Getty images



© Getty Images

VIDÉOSURVEILLANCE/ CLOUD

EAGLE EYE NETWORKS OUVRE UN CENTRE DE DONNÉES AU QATAR

Eagle Eye Networks a ouvert un nouveau centre de données à Doha, au Qatar, afin de répondre à la demande croissante des clients dans la région. Comme tous les autres centres de données d'Eagle Eye, le site de Doha sera géré directement par le personnel de la société. «*Les grandes entreprises et les clients multisites de la région du Haut-Golfe se tournent vers la vidéosurveillance en nuage pour obtenir des systèmes de sécurité personnalisables dotés de capacités d'analyse avancées et d'IA qui fournissent des renseignements commerciaux ainsi que de la sécurité*, explique Dean Drako, PDG d'Eagle Eye Networks. *L'ouverture d'un nouveau centre de données renforce notre engagement sur ce marché où nous disposons déjà d'une équipe de vente et d'assistance technique chevronnée. Nous voulons donner à nos partenaires revendeurs les moyens de réussir grâce à des ressources locales et mondiales.* » Avant d'ajouter : «*Eagle Eye Networks continuera à investir dans cette région importante pour répondre à la demande et soutenir nos précieux revendeurs. Nous prévoyons d'ouvrir d'autres centres de données ailleurs dans la région du Golfe.* »

VIDÉOSURVEILLANCE

Partenariat entre i-PRO et Vaxtor

i-PRO EMEA et Vaxtor, spécialiste de l'analyse des données, se sont engagés dans une collaboration internationale visant à déployer VaxALPR, un logiciel sophistiqué de reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation automobile, dans les caméras IA signées i-PRO.

Basée sur une analyse des données réalisée à la périphérie des caméras i-PRO, cette solution embarquée ne dépend pas d'une diffusion vidéo sur un PC/serveur pour assurer l'efficacité de son fonctionnement sur tous les réseaux, notamment la 4G. En effet, l'application s'exécute directement dans les caméras IA i-PRO grâce à une simple licence pour caméra, disponible à partir d'une seule caméra. Elle est également conçue pour une utilisation avec i-PRO Video Insight, le système de gestion vidéo (VMS) qui offre un déploiement et un fonctionnement faciles.

Taux de reconnaissance très élevé

Cette solution d'IA embarquée a de nombreuses applications possibles : surveillance urbaine, parkings, contrôle d'accès, sécurité, maintien de l'ordre et systèmes de transport

intelligent (ITS). Avec un taux de reconnaissance supérieur à 98 %, la dernière application VaxALPR intégrée convient à tout type d'environnement routier.

Par la suite, Vaxtor prévoit d'intégrer ses autres applications de reconnaissance d'objets et de caractères (OCR) dans les caméras i-PRO, y compris son lecteur OCR générique VaxOCR Genesis. Programmable par l'utilisateur, ce lecteur multifonctionnel viendra élargir le champ d'application des caméras pour prendre en charge l'inventaire des stocks, le traçage des équipements et la logistique, ainsi que tout processus d'automatisation reposant sur le suivi de codes numériques.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, c'est Mobotix qui avait annoncé un partenariat avec l'Espagnol Vaxtor (voir dans ce numéro pages 3 et 4).



© DR

«*i-PRO s'est donné pour mission de collaborer avec les meilleurs développeurs de logiciels tiers en tirant parti du système ouvert de ses caméras pour proposer les applications IA les plus puissantes, tous secteurs confondus. Notre collaboration internationale avec un fournisseur d'applications aussi innovant que Vaxtor dans les domaines de l'ALPR et de l'OCR prouve une nouvelle fois à quel point l'orientation client s'inscrit dans notre modèle commercial.* »

GÉRARD FIGOLS, PRÉSIDENT EMEA D'I-PRO



© DR

**Sébastien
Lansiaux**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
D'INTEGRAL SYSTÈME

DISTRIBUTEURS

« Des opérations de croissance externe ne sont pas à exclure. »

En un peu plus de vingt ans, le distributeur Integral Système s'est imposé comme un des spécialistes des serrures électromécaniques. Mais pas uniquement. Forte de son succès, la société compte bien enrichir son offre et poursuivre sa croissance.

Integral Système a aujourd'hui un peu plus de vingt ans. Quels sont les changements qui ont marqué cette période pour votre entreprise ?

La société est née en 2001 et s'est vite imposée comme un des distributeurs spécialistes de la serrure électromécanique et du verrouillage électrique. Notre succès, dès l'origine, s'explique en partie par notre volonté d'accompagner les installateurs pour les aider à monter en compétences, en les accompagnant à l'installation de serrures électromécaniques. Depuis, la société a poursuivi son développement sur la même stratégie et a fortement enrichi son offre puisque nous distribuons aujourd'hui des solutions de contrôle d'accès, de lutte contre l'intrusion, de vidéosurveillance... Notre croissance est régulière et à deux chiffres depuis vingt ans. Nous disposons désormais de douze agences en France, dans lesquelles travaillent plus d'une centaine de collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 32 millions d'euros dont 40 % pour le verrouillage électronique qui reste notre cœur de métier. Par ailleurs, l'entreprise dispose de 2 000 m² carré de plateforme abritant cinq millions de valeurs de stock environ.

Tous les distributeurs vantent la « valeur ajoutée » qu'ils apportent à leurs partenaires. Réellement, quelle doit être ladite valeur ajoutée d'un distributeur, quel qu'il soit ?

Dans notre métier, on ne peut pas se contenter de pousser du carton. De vendre des produits sur étagère. Un distributeur se doit

d'accompagner ses clients, de les former, de les guider dans leur choix, dans leur projet. Nous proposons des gammes cohérentes et de qualité : nous ne travaillons généralement qu'avec deux ou trois fabricants plutôt haut de gamme par famille de produits. Et nous accompagnons l'installateur dans le choix de la solution jusqu'à la mise en service. Aussi, nous ne voulons pas entrer dans une logique de moins-disant et sacrifier nos marges pour décrocher à tout prix un marché. Mais notre rôle ne doit pas se limiter à cela. Nous devons aussi être capables de préconiser des solutions auprès des utilisateurs finaux et être apporteurs d'affaires pour nos clients. D'ailleurs, bon nombre de nos partenaires nous perçoivent plutôt comme un intégrateur.

Quels sont vos objectifs pour les mois qui viennent ?

Nous allons poursuivre notre développement. Et, comme tous les ans, embaucher entre douze et quinze nouveaux collaborateurs. L'année 2021 s'est conclue sur un exercice en croissance. Nous comptons bien poursuivre dans cette voie en nous positionnant sans doute sur de nouvelles familles de produits comme l'incendie, la sonorisation d'alarme, les VMS et autres superviseurs. Mais aussi les outils dédiés au « smart building » comme les objets connectés pour le tertiaire et le secteur industriel. Ce renforcement de notre offre se fera soit en intégrant dans notre portefeuille de nouvelles solutions, soit via des opérations de croissance externe...

INTEGRAL SYSTÈME, C'EST

- Plus d'une centaine de salariés.
- 32 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- 12 agences en France.
- 2 000 m² carré de stockage.
- 5 millions d'euros de stocks.
- Prestataire de services pour les installateurs.

SÛRETE-SÉCURITÉ

Nouvelle acquisition pour DFM

Après trois rachats en 2021, le Groupe DFM, spécialisé dans la sécurité électronique, les télécoms, l'informatique... débute son année en rachetant le Champenois Acces, acquisition la plus importante du groupe depuis sa création. Il confirme ainsi ses objectifs ambitieux : ouvrir une nouvelle agence par an en France à partir de cette année.



Stephan Stephani, Managing Director de la nouvelle filiale allemande d'Automatic Systems.

© DR

CONTRÔLE D'ACCÈS AUTOMATIC SYSTEMS SE RENFORCE EN ALLEMAGNE

Automatic Systems vient de créer Automatic Systems Deutschland GmbH, dont le siège social se trouve à Unna, dans la région de Dortmund en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Avec cette création, Automatic Systems entend bien renforcer le développement de ses activités en Allemagne, en Autriche et en Suisse, qui ont progressé de manière constante ces dernières années, avec la réalisation de nombreux projets importants. « Nous avons placé la barre très haut pour l'avenir. Nous avons des projets prometteurs dans le pipeline et nous sommes certains que nos produits et services convaincront de nombreux autres clients, déclare Stephan Stephani, Managing Director de la nouvelle filiale. La création d'Automatic Systems Deutschland représente une étape stratégique pour son développement commercial, tout en garantissant le même niveau élevé de services et de qualité pour ses clients. »



Hervé Klinger, dirigeant d'Acces entouré à gauche de Dan Djorno et Franck Makaci, et à droite de Mikael Guenni, tous les trois dirigeants du Groupe DFM.

Créée en 1994, la société Acces, dont le siège social est situé à Bréviandes, près de Troyes (10), dispose de trois autres antennes à Reims (51), Chaumont (52) et Sens (89). La société emploie 43 collaborateurs, pour 4 000 clients pour lesquels elle assure des services en matière de gestion documentaire, d'informatique, d'impression... Depuis sa création en 2002, Groupe DFM (43 millions de CA) dispose d'une stratégie de croissance bien affirmée avec d'un côté, un développement organique autour de ses quatre activités commerciales - sécurité électronique, télécoms, informatique, impression - permettant d'accompagner la transformation numérique des entreprises de manière globale; et de l'autre, une croissance externe forte, avec l'in-

tégration au sein de son groupe d'entreprises venant compléter ses métiers existants.

Nouvelle région

Avec cette intégration, Groupe DFM arrive dans une nouvelle région après s'être déjà installé dans les Hauts-de-France, Paca, Rhône-Alpes et l'Île-de-France, son territoire historique. Enfin, avec cette acquisition, DFM voit ses effectifs passer de 230 à plus de 270 collaborateurs. Acces propose actuellement une partie des activités de DFM. Le groupe va donc apporter ses savoir-faire manquants sur ces nouvelles agences en commercialisant des offres en téléphonie d'entreprise et des solutions de protection des biens et des personnes en entreprise avec des systèmes d'alarme, du contrôle d'accès et de la vidéosurveillance.



© DR

« La société Acces est implantée dans le bassin champenois depuis près de trente ans avec une excellente réputation. En intégrant Acces à notre groupe, nous souhaitons conserver les mêmes valeurs de proximité que l'entreprise a su tisser avec ses clients. D'ailleurs, l'ensemble des salariés restent au sein du groupe afin de continuer leur travail. »

DAN DJORNO, DIRIGEANT ET COFONDATEUR DE DFM

VIDÉOSURVEILLANCE

Finalease Group Security acquiert Visualys

Le Marseillais, spécialiste de la location, de la vente et de la maintenance de dispositifs de vidéosurveillance pour lutter contre la démarque inconnue, a finalisé l'acquisition de Visualys.



Patrick Lascar (à gauche) et Mikaël Choucroun (à droite), fondateurs de Finalease Group Security.

Créé en 2009 par Patrick Lascar et Mikaël Choucroun, Finalease Group Security (ex-Groupe Lease Protect) propose désormais une gamme étendue de solutions flexibles et innovantes (location, maintenance à distance, audit vidéo personnalisé à distance, etc.) qui s'adresse aussi bien aux petites et moyennes entreprises qu'aux grands comptes du retail ainsi qu'aux mairies. Après l'acquisition d'Adamis en 2016, Finalease Group Security a connu une nouvelle étape de son développement en 2020 avec les acquisitions d'Aximéa, basée dans le Nord, et du Lyonnais VigiFrance. Cette consolidation permet au groupe d'intervenir sur l'ensemble du territoire national à travers ses treize agences, et plus de 25 000 sites installés en France. Il emploie aujourd'hui plus de 190 salariés.

Une société en pleine croissance

L'acquisition de Visualys, un concurrent de Lease Protect France, présent depuis plus de quinze ans en région Paca, avec un parc d'abonnés en sécurité significatif, est, selon le communiqué de presse de Finalease Group Security, « le point de départ d'un nouveau cycle de développement qui devrait voir la société franchir une nouvelle étape après des années de croissance soutenue qui lui ont permis d'accroître son chiffre d'affaires de 50 % – désormais proche de 30 millions d'euros – et de multiplier sa rentabilité par deux en trois ans. »



© DR

CONTRÔLE D'ACCÈS SPAC ACCUEILLE TROIS NOUVEAUX ADHÉRENTS

Née il y a deux ans, l'Alliance Spac, présidée par Vincent Dupart (notre photo), ne cesse de grandir. Elle a récemment accueilli trois nouveaux membres – Deister Electronics, Salto Systems et Evolis – portant à plus de trente le nombre de ses adhérents français et européens. Pour Jean-Marc Brunet, directeur commercial de Deister Electronic : « *Spac rassemble les industriels européens de la sûreté et de la sécurité qui souhaitent sécuriser les flux de communication de leurs solutions, les certifier en utilisant le standard SSCP.* » Éric Goasdoué, Product Manager chez Salto Systems, ajoute : « *En rejoignant Spac, nous souhaitons élargir le champ des possibles et offrir à notre marché de la sécurité physique et du contrôle d'accès les plus hauts niveaux de sécurité, l'interopérabilité et aussi des solutions intelligentes.* » Emmanuel Picot, PDG du groupe Evolis, de conclure : « *L'adhésion à la Spac doit permettre à Evolis de continuer sa démarche dans la lutte contre les cybermenaces et cyberattaques, et ainsi proposer à ses clients des solutions toujours plus sécurisées.* »



© Getty Images

INCENDIE LE GESI INTÈGRE LA SÉCURITÉ INCENDIE DOMESTIQUE

Avis aux fabricants ! Depuis 1999, au sein de la FFMI, la sécurité incendie domestique était prise en compte par le Gifsid, le groupement des fabricants, distributeurs, mainteneurs français de matériels de sécurité incendie domestique. Désormais, afin de gagner en visibilité et en représentativité, les entreprises membres du Gifsid ont décidé d'intégrer un autre syndicat de la FFMI, le Gesi (Groupement français des industries électroniques de sécurité Incendie). Ainsi, les membres pourront continuer à défendre et accroître le niveau de sécurité contre l'incendie dans les logements, encore responsable de trop nombreuses victimes chaque année. Le Gesi, créé en 1985, compte aujourd'hui 22 entreprises membres qui ont pour rôle de promouvoir et de développer la protection des biens et des personnes grâce à l'utilisation des systèmes électroniques SSI (système de sécurité incendie).



© DR

Laurent
Rozewicz

**DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
ISS SPOTTER (DELTA DRONE)**

DRONES

« Nos solutions aideront la sécurité privée à revaloriser ses métiers. »

Ancien colonel de l'armée de l'air, Laurent Rozewicz a rejoint il y a peu le Français Delta Drone. Il entend bien accompagner la société pour l'aider à répondre au mieux aux besoins de ses clients, tout en lui permettant de développer une offre sécurité globale qui permettra au monde de la sécurité de franchir un cap technologique.

Alors que nous retrouvons peu à peu une activité normale, quel bilan faites-vous de la crise sanitaire ?

Comment l'a traversée Delta Drone ?

Il est évident que la crise sanitaire a freiné notre développement notamment à l'international. Mais elle nous a aussi permis de consolider nos systèmes et de renforcer notre offre. Delta Drone dispose désormais d'une gamme complète de solutions de sécurité, déclinées en drone automatique, drone filaire ainsi qu'en version « mobile trailer » avec Spotterbot, grâce à l'acquisition récente d'AB Comtech par Delta Drone. Ce qui nous permet de nous positionner plus en tant que concepteur de solutions de sécurité-sûreté que comme un simple opérateur drones. En matière de bilan financier, malgré la pandémie, Delta Drone a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 16,3 millions d'euros.

Les solutions robotiques qui intègrent de plus en plus le monde de la sécurité se divisent en deux grandes familles : les drones et les robots terrestres.

Pour certains, les robots de surveillance, ronds... sont une offre plus pertinente

que les drones qui pâtiraient d'un certain nombre de contraintes. Peut-on légitimement dire qu'ils ont raison...

Il est certain que les drones doivent faire face à certaines contraintes. Leur utilisation est très encadrée. Par ailleurs, ils sont limités en matière de charge utile. Et peuvent être, très ponctuellement, perturbés par des conditions climatiques et météorologiques marginales. Cela dit, il ne faut pas croire que les robots terrestres n'ont que des avantages à faire valoir face aux drones. Ils sont assez lents par rapport à une voilure tournante, ont parfois du mal à évoluer dans certaines configurations de terrain... À l'inverse, le drone peut très rapidement se rendre sur zone après une détection. L'effet de surprise qu'il crée est très efficace et dissuasif. Il permet à l'opérateur de jouir d'une vue aérienne, en 3D, et en profondeur, ce qui en matière de sécurité est très important. Enfin, compte tenu des progrès techniques, ils peuvent aujourd'hui embarquer, par exemple, des zooms extrêmement puissants... En matière de sécurité, les drones ont de réels arguments à faire valoir.

Mettons-nous à la place des utilisateurs finaux. Quels sont les besoins exprimés par vos clients ?

Ils souhaitent que nous mettions à leur disposition – comme je l'ai déjà souligné – une solution globale. Il faut comprendre que la robotique n'a pas vocation à remplacer l'humain dans la sécurité. Le système sera toujours supervisé par un opérateur. Mais, à l'heure où le secteur de la sécurité privée pâtit d'un manque réel d'attractivité et peine à recruter du personnel, les drones – comme les robots – devraient permettre aux acteurs de ce marché de valoriser leurs prestations et services, de faire monter en compétences leurs agents pour qu'ils puissent, enfin, assurer des missions avec une réelle valeur ajoutée...

De notre côté, il faudra doter nos outils d'intelligence, c'est-à-dire de capacités d'analyse des flux vidéo pour transmettre aux opérateurs et aux agents des informations faibles, validées, réellement utiles. Ainsi nous apporterons notre pierre à la revalorisation des métiers de la sécurité.



Plus de
45%
de réduction!



OFFRE PACK psm

PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

Tous les 2 mois, retrouvez toutes les informations sur la Sécurité et la Sûreté dont vous avez besoin pour agir.



E-NEWSLETTER

Tous les 15 jours, recevez l'e-mail qui résume l'essentiel de l'actualité dans la Sécurité et la Sûreté



LE GUIDE D'ACHAT ANNUEL

Toute l'offre en équipements : l'outil indispensable pour bien acheter !



L'ANNUAIRE DE LA SÉCURITÉ SÛRETÉ

Plus de 1.000 Fabricants, Distributeurs, Installateurs, Intégrateurs, Prestataires de services, ...



LE HORS-SÉRIE SÉCURITÉ PRIVÉE

L'actualité sur la sécurité privée



WWW.PROTECTIONSECURITE-MAGAZINE.FR

24h/24, 7j/7, votre accès illimité aux archives de votre magazine et aux services



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À PSM

PSM / TBS Blue - 6, rue d'Ouessant - 35760 St Grégoire. Tél. : 01 76 41 05 88. Fax : 01 48 00 05 03. abopsm@tpmedia.fr

Oui, je souhaite m'abonner à PSM pour 1 an (6 numéros) : **103 € TTC au lieu de ~~168 €~~**

Je règle : chèque > à l'ordre de PSM à réception de la facture

J'économise + de 65 €, soit + de 45% de réduction !

Mes coordonnées :

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CP _____
VILLE _____

SOCIÉTÉ _____
E-MAIL : _____

Le tarif indiqué est valable jusqu'au 31/12/2022 (TVA : 2.10%) en France seulement. Pour l'étranger, nous consulter.

Conformément à la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'éditeur.

TP Média : SARL au capital de 20.000 € - 488 819 137 RCS PARIS

SOMMAIRE



24



27



46



54



62

3 actus prestataires

14 actus sûreté

24 entretien

DIDIER ROBIDOUX

Directeur de la sûreté du groupe RATP

27 dossier

LA GESTION DES DONNÉES POUR DES VILLES PLUS SÛRES

38 vidéosurveillance

Caméras IR : très efficaces, sous certaines conditions ?

46 contrôle d'accès

Les nouveaux badges sont arrivés !

52 focus

Détection et extinction incendie

54 intrusion

Les robots travaillent tout le temps !

58 incendie

Verres coupe-feu : la haute technicité au service du compartimentage

62 risque

À chaque port de plaisance son arsenal de solutions

70 quoi de neuf ?

Que proposent les fabricants pour la sécurité et la sûreté ?

74 c'est vous qui le dites !

SALVATORE FURNARI

Président du groupe Héraclès H2S

TPMedia

Magazine édité par TP Media
20, rue des Petites Ecuries
75010 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 23 33 78 Fax : +33 (0)1 48 00 05 03
info@protectionsecurite-magazine.fr

Tous droits de reproduction, textes et illustrations, même partiels, sont soumis à l'accord préalable de la publication.

BIMESTRIEL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ

Commission paritaire : 0325 T 91736

ISSN : en cours

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Vincent PERROTTE

ÉDITION/DIRECTION DE LA RÉDACTION : Christophe LAPAZ

Tél. : + 33 (0)6 27 37 29 22

e-mail : cl@protectionsecurite-magazine.fr

CHEF DE RUBRIQUE : Marie-Catherine DOLHUN

Tél. : +33 (0)6 71 05 10 78

e-mail : mcd@protectionsecurite-magazine.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE : Éric MERKI & Vincent LEVER

MAQUETTE : Vincent LEVER

SECRETARIAT DE RÉDACTION : Frédérique GUITTON-DANIELO

PUBLICITÉ : Jérôme PERROTTE ;

Tél. : +33 6 09 17 09 50 / + 33 (0)1 45 23 33 78

e-mail : jp@protectionsecurite-magazine.fr

DIFFUSION & MARKETING : Hélène Duval - e-mail : hd@tpmedia.fr

SERVICE ABONNEMENTS : PSM - TBS Blue - 6 rue d'Ouessant -

35760 St Grégoire ;

Tél. : + 33 (0)1 76 41 05 88 ; Fax : + 33 (0)1 48 00 05 03

e-mail : abopsm@tpmedia.fr

Abonnement 1 an France : 168 euros TTC

Étranger : 181 euros TTC

IMPRESSION CORLET. Zone Industrielle Ouest -

Rue Maximilien-Vox - Condé-sur-Noireau.

14110 Condé-en-Normandie ;

ARTIPRESS O MATT 65grs certifié PEFC

Provenance papier : Hagen (Allemagne)

% fibre recyclé : 0%

Origine de la fibre : PEFC ET FSC

Eutrophisation : Ptot 0.014 kg/T

CRÉDIT PHOTO COUVERTURE

Getty images



© DR

Les données : le cœur de la guerre

Comme les entreprises et les collectivités locales, les villes produisent énormément de données. Dans le cadre de leur politique sécuritaire, les données générées par les caméras et autres détecteurs devraient, à terme, permettre aux villes et à leurs différents services d'être plus efficaces et réactifs

en matière de sécurité dans l'espace public. Or, si de nombreuses villes sont conscientes de l'apport des données associées aux nouvelles technologies – deep learning, intelligence artificielle, analyse d'images, etc., elles ne se posent pas toujours la question de la protection de ces données, d'autant qu'une bonne partie d'entre elles peuvent être générées par leurs administrés. Ici, comme dans le monde de l'entreprise, il faut impérativement s'interroger sur la souveraineté des outils d'exploitation utilisés et de la localisation du stockage desdites données. Autant de questions abordées dans notre dossier sur la question des données mises au service des territoires de confiance. Bonne lecture.

Christophe Lapaz, directeur de la rédaction,
cl@protectionsecurite-magazine.fr



SÉCURITÉ PRIVÉE

Réforme du Cnaps : les pros obtiennent gain de cause

Le projet d'ordonnance devant aboutir à une réforme du Cnaps avait suscité une levée de boucliers générale du côté des professionnels du secteur. Après négociations, ils ont su et pu se faire entendre par leurs autorités de tutelle.

Il y a quelques semaines, cinq organisations professionnelles, à savoir le Groupement des entreprises de sécurité (GES), le Groupement professionnel des métiers de la sécurité électronique (GPMSE), le Syndicat national des agents de recherches privées (Snarp), la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) et le Syndicat des entreprises de sûreté aéroportuaire (Sesa) avaient publié une déclaration commune pour exposer, fermement, leurs désaccords avec le projet d'ordonnance réformant le Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps). Considérant que cela constituait une remise en cause complète du rôle joué par les professionnels dans le bon fonctionnement du Cnaps depuis sa création. Par ailleurs, la nouvelle organisation du conseil, annoncée dans les textes, prévoyait le départ des professionnels de la filière de toutes les instances du Cnaps. Qu'il s'agisse du Collège, de la Commission nationale d'agrément et de contrôle (Cnac) ou des Commissions locales d'agrément et de contrôle (Clac). Autre grief : cette réforme revenait à concentrer tous les pouvoirs du Cnaps, qu'il s'agisse de ces pouvoirs en matière de police disciplinaire et administrative, entre les mains de son directeur. Les cinq organisations s'insurgeaient contre le fait que ces textes sous-entendaient que « les difficultés du Cnaps proviendraient de la seule présence, dans ses différentes instances, des représentants de la profession. »

Une réaction qui a porté ses fruits

« Cette volonté d'exclure les professionnels de l'ensemble de l'établissement est apparue sur le tard dans les projets

de nos autorités de tutelle, regrette Cédric Paulin, secrétaire général du GES. Visiblement, on reprochait aux professionnels d'avoir trop voulu faire valoir leur point de vue lors de précédentes réunions. Il a donc fallu se faire entendre. » Les professionnels ont visiblement eu gain de cause auprès des représentants du ministère de l'Intérieur et la direction du Cnaps. « Après de nombreux échanges, nous avons pu obtenir que

les professionnels réintègrent le collège du Cnaps. Trois y siègeront désormais. Par ailleurs, la concertation a permis de revenir sur le fonctionnement de la "nouvelle" Cnac qui désormais jouira d'un pouvoir disciplinaire pour les gros dossiers impliquant des sanctions disciplinaires importantes comme l'interdiction d'exercice ou des pénalités financières », conclut Cédric Paulin. ■



« Parmi les propositions faites par les cinq organisations professionnelles signataires du communiqué de presse commun, l'une d'elles, en l'occurrence la création d'une commission d'expertise orientée métiers, initialement portée par le GPMSE, a été adoptée. Au final, le texte de l'ordonnance en cours de validation pourrait être à l'origine d'un système qui fonctionnera mieux. »

CÉDRIC PAULIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GES





© Cerbair

DRONES

La pénitentiaire s'équipe

L'administration pénitentiaire a décidé de prendre le taureau par les cornes et de se doter d'une solution antidrone pour mettre un terme aux survols de prisons par des drones dont certains viennent « livrer » des stupéfiants, des cartes SIM, des armes blanches en tout genre...

Aucun site, sensible ou non, n'est à l'abri d'une intrusion aérienne d'un drone. L'administration pénitentiaire prend très au sérieux cette menace. À tel point qu'elle a lancé un appel d'offres quant aux moyens de lutte contre les drones. Appel d'offres dont le lot 2 à « l'acquisition et à la maintenance d'une solution pour la détection, la caractérisation et la neutralisation des drones (DCND) dans les établissements pénitentiaires situés en France métropolitaine et en outre-mer. »

Ce marché comporte deux aspects importants aux yeux de la Direction de l'administration pénitentiaire : un challenge technologique – installer un dispositif sans interférences avec le système existant – et un enjeu sécuritaire.

Une solution efficace

« Depuis 2018, la menace drone a été très sérieusement prise en compte sur l'ensemble des implantations, qu'il s'agisse de quartiers de haute sécurité, prisons centrales ou maisons d'arrêt », explique Antoine Pau, chef de projet lutte antidrone au ministère de la Justice.

Ce sont les sociétés Cerbair et Keas, partenaires depuis peu, qui ont remporté le lot 2. Ce marché devrait leur permettre d'équiper plusieurs dizaines de prisons françaises sur une durée initiale de deux fois une année – reconductible deux fois sans excéder quatre ans – qui s'ajoutent aux quinze prisons déjà équipées.

La solution proposée par les deux partenaires a déjà fait la preuve de son efficacité puisqu'en novembre dernier, elle a permis de déjouer le survol d'une prison métropolitaine. Le drone a été contraint d'opérer un demi-tour. Tandis qu'outre-mer, courant décembre dernier, une dizaine de tentatives de survol ont été détectées au-dessus d'une prison.

Le drone n'a pas pu atteindre les murs de l'enceinte. ■

VIDÉOPROTECTION

Deux millions d'euros pour aider les communes à s'équiper

Le Conseil régional des Hauts-de-France a voté, fin janvier, un budget de deux millions d'euros afin d'aider les communes souhaitant installer des caméras de surveillance à financer leur projet. Concrètement, la Région pourra accorder aux communes la sollicitant une aide financière équivalente à 30 % (dans la limite de 30 000 euros) du coût total de l'installation.

Ce plan est la seconde phase du déploiement de la vidéoprotection dans la région. En effet, après avoir favorisé la généralisation des caméras dans les gares et leur proximité, dans les lycées, etc., la Région veut poursuivre dans cette même voie en aidant les communes et les groupements de communes de moins de 20 000 habitants, à se doter de caméras, de moyens de stockage afférents, d'écrans de contrôle et des réseaux nécessaires.

VIDÉOPROTECTION

Inauguration du nouveau CSU de Lille

Depuis quelques semaines, le Centre de supervision urbain (CSU) flambant neuf de la Ville de Lille est opérationnel.

Grâce à cet outil, les policiers municipaux et les opérateurs peuvent voir en temps réel toutes les images fournies par les caméras du réseau de la ville. Soit un peu plus d'une cinquantaine de caméras déjà opérationnelles. Leur nombre devant monter à une centaine d'ici la fin de l'année. L'ensemble de l'infrastructure – caméras et CSU – a coûté 2,3 millions d'euros à la Ville. Parallèlement, la mairie veut renforcer les effectifs de sa police municipale pour passer de 135 à 170 agents. Le tout nouveau CSU pourrait être un argument important pour recruter ces nouveaux policiers alors que de nombreuses villes ont du mal à les attirer.

VIDÉOPROTECTION

Caméras à Paris : les doutes de la Cour des comptes

Dans un récent rapport, la Cour des comptes émet quelques réserves sur la gestion et l'organisation du plan de vidéoprotection de la préfecture de police de Paris. Elle pointe du doigt, entre autres, le coût du projet et l'absence d'évaluation de son efficacité.

Décidé en 2010, et concernant l'installation de 1 000 caméras, le plan de vidéoprotection de la préfecture de police de Paris (PVPP) a été conçu pour être un outil au service de la sécurité publique. Il a beaucoup évolué depuis, puisqu'à partir de 2015, il a changé de dimension avec près de 4 000 caméras en propre et plus de 37 000 caméras interconnectées sur l'ensemble du territoire régional. Le coût de ce plan qui a fait l'objet d'un contrat de partenariat de seize ans avec la société IRIS PVPP, était estimé, initialement, à 225,1 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, il atteignait déjà 343 millions d'euros. Avec un coût final estimé entre 433 et 481 millions en 2020.

Un PVPP inadapté

Dans un communiqué du 10 février, la Cour pointe « l'absence d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience du PVPP persiste depuis 2010, alors que sa répartition géographique et ses usages pourraient être améliorés. » Avant d'insister qu'il « apparaît également urgent de réformer la réglementation relative à la vidéoprotection sur l'espace public et de renforcer fortement le contrôle interne du PVPP. »

Par ailleurs, toujours pour la Cour, « il apparaît également nécessaire d'anticiper le renouvellement du contrat prévu en 2026. Si le PVPP s'est appuyé sur un contrat de partenariat public-privé, le recours à ce type de contrat et son mode de financement se sont révélés inadaptés et coûteux. Le contrôle du prestataire a été insuffisant et il est à présent indispensable que le préfet de police procède rapidement à un audit approfondi de ses comptes. Malgré un effort récent, la préfecture de police doit également mettre en œuvre toutes les clauses du marché à sa disposition pour renforcer les prestations d'Iris. »



© Getty Images

Six propositions

Pour apporter une réponse aux points qu'elle soulève, la Cour fait six recommandations.

Recommandation n° 1 (préfet de police de Paris) : recentrer le rôle de la direction de programme sur la supervision stratégique du PVPP en priorisant ses objectifs et formaliser les rôles des directions support et actives de la préfecture de police de Paris et du ministère de l'Intérieur dans la conduite de la stratégie de la vidéoprotection.

Recommandation n° 2 (ministère de l'Intérieur) : établir un plan de financement des dépenses liées au projet PVPP jusqu'en 2026 et lancer les procédures de mise en concurrence qui en découlent, proscrire le recours à un contrat de partenariat après 2026 en remplacement du contrat existant.

Recommandation n° 3 (préfet de police de Paris et maire de Paris) : réviser la convention sur la vidéoprotection entre la préfecture de police et la Ville de Paris afin de mettre en place une contribution

financière de la part de la Ville de Paris pour l'utilisation des caméras.

Recommandation n° 4 (préfet de police de Paris) : se doter d'une doctrine d'emploi du PVPP et de la vidéo en général pour la préfecture de police avec des objectifs.

Recommandation n° 5 (préfet de police de Paris) : engager sans tarder une évaluation de l'efficacité du PVPP dans la prévention de la délinquance et l'élucidation des délits.

Recommandation n° 6 (ministère de l'Intérieur) : proposer une réforme du cadre juridique de la vidéoprotection afin de tirer les conséquences de l'évolution de la réglementation européenne et d'accompagner, voire anticiper, les évolutions technologiques. ■

Le rapport complet est consultable : www.ccomptes.fr/fr/publications/le-plan-de-vidéoprotection-de-la-prefecture-de-police-de-paris

SÛRETÉ-SÉCURITÉ

Partenariat entre le CDSE et le CNPP

Ce partenariat entre le Club, présidé par Stéphane Volant, et le CNPP, dirigé par Guillaume Savornin, a pour ambition de renforcer les échanges de connaissances, le partage d'expériences ou l'élaboration d'outils et de méthodologies qui contribuent à la sécurité-sûreté dans les entreprises.

Outre la mise à disposition d'une veille réglementaire par le CNPP, le partage de connaissances passera par un événement annuel commun (webinaire ou réunion thématique) et une collaboration dans le cadre du colloque du CDSE ainsi que par la reconnaissance et le référencement de la formation managériale de CNPP. Par ailleurs, dans le cadre de cette convention, le CDSE reconnaît la formation de CNPP « Manager des risques sûreté et malveillance » (Titre RNCP n° 35599 de niveau 7), une certification professionnelle reposant sur des cycles de formation successifs (le Cycle technique lutte contre la malveillance et le Cycle supérieur lutte contre la malveillance). Enfin, dans le cadre de ce partenariat, le CNPP et le CDSE s'engagent à organiser un événement annuel commun pour créer un lieu d'échanges entre professionnels et experts et réaliser des actions de prévention sur des sujets liés à la sûreté malveillance au sein des entreprises. ■



© DR

TagMaster

LEARN FROM REALITY

Accès Sécurisé
Automatisé.

fr.tagmaster.com

Maîtrisez le flux de véhicules

Les lecteurs RFID longue portée TagMaster permettent un accès fluide et sécurisé aux véhicules autorisés.

Sans convertisseur - Compatible avec tous les systèmes d'accès

Une qualité et une fiabilité inégalée - Une solution durable et rentable

En d'autres termes, nous fournissons les meilleurs lecteurs RFID longue portée au monde.



Lecteur UHF



Étiquette pour phare

TagMaster
LEARN FROM REALITY



© Getty Images

VIDÉOPROTECTION Efficace ? Pas efficace ? Toujours le même débat

Une récente étude remet en cause l'efficacité des caméras et systèmes de vidéoprotection déployés sur la voie publique. Pour les professionnels de la sécurité, ses résultats ne reflètent pas la réalité.

Pour réaliser cette étude, Guillaume Gormand, chercheur au Centre d'études et de recherche sur la diplomatie, l'administration publique et le politique, pour le Centre de recherche de l'école des officiers de la gendarmerie (Créogn) de Melun, a analysé des résultats d'enquêtes – pour quatre types d'infractions : violences, vols liés aux véhicules, cambriolages et infractions à la législation sur les stupéfiants, dans quatre municipalités de la région grenobloise, pour une période allant de 2017 à 2020. À partir de ce champ d'étude, soit 1939 enquêtes, il apparaît, selon un article publié par notre confrère *Le Monde*, qu'uniquement 22 enquêtes ont pu profiter, pour être résolues, « d'éléments tirés de l'exploitation d'enregistrements de vidéoprotection publique, soit 1,13 % du total. » Par ailleurs, comme le précise le quotidien du soir, « en ne retenant que les enquêtes élucidées, l'étude révèle que 5,87 % ont bénéficié d'une contribution vidéo, soit environ une sur vingt. »

Une vision biaisée de la réalité

Pour Dominique Legrand, président de l'AN2V (Association nationale de la vidéoprotection), on peut légitimement remettre en cause les résultats de cette étude. « Les données publiées ne tiennent compte que des résultats d'enquête pour lesquels les enregistrements vidéo ont permis d'élucider l'affaire. Or, c'est ne voir l'apport des caméras de surveillance qu'en partie. Il faudrait se poser la question différemment. C'est-à-dire envisager l'intérêt de la vidéoprotection de manière plus globale, en prenant en considération l'amont de l'enquête éventuelle. Ce que nous appelons à l'AN2V, "l'avant,

le pendant et l'après". » Pour le président de l'AN2V, les caméras, « avant », participent à la prévention. « Comment mesurer l'efficacité des caméras en matière de prévention pour analyser des faits qui, par définition, n'ont pas été commis, poursuit le président de l'AN2V. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que lorsque les images des caméras sont gérées en temps réel dans un CSU, elles peuvent permettre aux forces de l'ordre de réagir beaucoup plus vite. Le "pendant" doit donc être pris en compte pour évaluer leur efficacité. » Avant de conclure : « Ces études sont souvent biaisées car elles ne mesurent qu'un seul impact des caméras de surveillance. On n'est parfois pas loin de l'idéologie... » ■



« Ne s'en tenir qu'aux faits élucidés grâce à l'apport des caméras ne prend pas en compte l'efficacité des forces de l'ordre et leurs capacités à mener des enquêtes. On sait que dans bien des cas, malgré la présence de séquences vidéo, faute de moyens, de capacité à enquêter, certains délits ne font jamais l'objet d'enquêtes... »

DOMINIQUE LEGRAND, PRÉSIDENT DE L'AN2V

B TO B

e-salon-protectionsecurite.fr: la seule plateforme du secteur de mise en relation entre acheteurs et vendeurs !

La revue *PSM* fait évoluer son e-salon vers une plateforme de mise en relation spécialisée B to B en sûreté et sécurité.

www.e-salon-protectionsecurite.fr devient ainsi la première Marketplace du marché. Vous sélectionnez facilement et tranquillement, par thématiques, tous les fabricants et leurs produits. Vous accédez à la fiche technique des produits, aux vidéos de démonstration, à la documentation technique, aux photos, etc. Puis, vous contactez les fabricants directement pour une demande de devis ou pour simplement poser des questions. Facile ! Alors, retrouvez vite ce nouvel outil de sourcing et réalisez facilement et rapidement tous vos projets d'investissement ! ■

> **Fabricants, si vous souhaitez être référencés, n'hésitez pas à nous contacter sur info@protectionsecurite-magazine.fr**

The screenshot shows the homepage of the PSM e-salon. At the top, there is a navigation bar with a menu icon, the PSM logo (PROTECTION SÛRETÉ MAGAZINE), and a search bar. Below the navigation bar, there are several promotional banners and sections. One banner features the AJAX logo and the text 'Système de sécurité professionnel sans fil'. Another section is titled 'MISE EN RELATION DIRECTE AVEC LES FABRICANTS DE SOLUTIONS SÛRETÉ ET SÛRETÉ' and includes three icons representing product categories, technical documents, and direct contact with manufacturers. Below this, there is a section for 'LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION' featuring three product categories: 'Alimentation autonome murale', 'Alimentation autonome rail DIN', and 'Alimentation réservoir'. To the right of this section is a vertical list of security topics. At the bottom, there is a 'GROS PLAN SUR : la vidéosurveillance' section with a video player thumbnail.

The advertisement features a night cityscape background. In the top right corner, the UNV logo is displayed. A yellow banner across the middle contains the text 'La Série de Tri-Guard'. Below this, the main headline reads 'Gardien de Nuit Protection sur place'. To the right, two UNV Tri-Guard cameras are shown. The text below the cameras lists features: 'Image colorée 7*24h', 'Dissuasion active : alerte en temps réel', 'Concentrer sur l'humain et le véhicule, réduire les fausses alarmes', and 'Plusieurs résolutions : 4/5/8MP avec une image de haute qualité'. At the bottom left, the website URL 'https://global.uniview.com/fr/' and email 'Email: UNV-France@uniview.com' are provided. At the bottom right, the LinkedIn logo and 'UNV France' are shown.



TRANSPORTS PUBLICS

La SNCF teste les caméras-piétons

Pour accroître la sécurité de ses agents et de ses passagers, la Sûreté ferroviaire a débuté l'expérimentation de la caméra-piéton en janvier 2020 en déployant 157 caméras Axon Body 2 sur 49 sites. SNCF Voyageurs, quant à elle, devrait utiliser environ 650 caméras du même type sur tout le territoire national. L'expérience semble concluante puisque, grâce à ces caméras, la SNCF a constaté une baisse de 47 % des agressions, mais aussi une baisse de 26 % des agressions sur les agents non porteurs travaillant à proximité d'un agent porteur. Autre intérêt : les caméras fournissent des preuves audiovisuelles qui n'existaient pas par le passé. Le son joue un rôle très important, car l'enregistrement des échanges entre les agents et les mis en cause apporte une réelle plus-value pour les enquêtes des officiers de police judiciaire (OPJ).

TROPHÉES DE LA SÛRETÉ

Pensez à déposer votre dossier

En attendant la grande soirée de gala du 26 septembre prochain, les inscriptions sont ouvertes pour toutes les entreprises qui veulent être candidates à la seizième édition des Trophées de la sécurité.

> Pour cela, la date limite des inscriptions est fixée au 12 août 2022. Vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : https://www.republikgroup-securite.fr/trophees-securite-candidature?utm_source=sendinblue&utm_campaign=TSP221_CAMPAGNE%2022&utm_medium=email

> Les candidats présenteront ensuite leur dossier au grand jury le 6 septembre.



JO 2024

La sécurité privée en ordre de marche ?

L'année 2022 constitue un moment important dans la préparation des JO de Paris. Les acteurs de la sécurité privée sont entrés dans une phase de coordination avec les services de l'État et les acteurs publics afin de se doter des moyens humains et techniques nécessaires pour participer à la sécurité de l'événement.

Les discussions avec les pouvoirs publics se déroulent dans le cadre de la loi sur la sécurité globale votée en 2021. L'un des axes de travail de tous les acteurs impliqués concerne, entre autres, l'accélération de la délivrance des autorisations professionnelles des agents de sécurité, la plus grande lisibilité des contrôles et des sanctions sur le terrain, la formation d'agents, les perspectives de carrière, etc. Autre axe de travail : la rémunération des professionnels de la sécurité. À ce sujet, en septembre 2021, le GES (Groupement des entreprises de sécurité privée), présidé par Luc Guilmin, a validé une augmentation salariale de 2,2 %. Le GES a également soumis aux syndicats professionnels du secteur d'augmenter de 10 %, pour l'année 2023, le premier niveau de salaire. Autant de mesures qui devraient rendre plus attractif un secteur d'activité qui peine à recruter.

Des donneurs d'ordres qui jouent le jeu

Rappelons-le, pour recruter et être en ordre de bataille en 2024, la sécurité privée doit disposer des moyens humains nécessaires. Or, tous les acteurs s'accordent sur un point : on craint la pénurie d'agents. La sécurité privée aurait actuellement besoin de 15 000 à 20 000 agents supplémentaires. Et il n'est pas simple de les attirer dans des métiers où les salaires sont bas et marqués par un très fort turn-over. Tous ces efforts seront donc vains si de l'autre côté, c'est-à-dire celui des donneurs d'ordres publics comme privés, on ne joue pas le jeu en privilégiant, encore et toujours, le moins-disant. ■

LA SÛRETÉ PRIVÉE EN BREF

12 000 entreprises.
183 000 salariés.
7,95 milliards d'euros de chiffre d'affaires.



SALON

Bienvenue à Protection and Prevention Meetings !

Après six éditions, les organisateurs du salon ont décidé de repositionner **Security/Safety and Prevention Meetings** et de le faire évoluer en **Protection and Prevention Meetings** pour sa septième édition. L'édition 2022, qui se tiendra du 22 au 24 mars prochains au Palais des festivals et des congrès de Cannes, sera aussi rythmée par deux jours de rendez-vous d'affaires, déjeuners, conférences et soirées afin d'échanger sur les enjeux réels et les innovations du secteur.

> **Protection and Prevention Meetings**
Du 22 au 24 mars 2022 – Cannes
www.protection-and-prevention-meetings.com

Carnet

SNCF

JEAN-CLAUDE LARRIEU

© Aurene Baron



Depuis le 1^{er} janvier, Jean-Claude Larrieu est le nouveau directeur des risques, de l'audit, de la sécurité et de la sûreté du groupe SNCF.

Il succède à Pierre Messulam, qui a fait valoir ses droits à la retraite et intègre à ce titre le comité de direction générale.

Jean-Claude Larrieu connaît le groupe SNCF où il a occupé différentes fonctions.

De 2010 à 2013, il y a ainsi été directeur des opérations et processus de SNCF.

Puis, il prend la direction de la circulation ferroviaire, avant d'intégrer SNCF Réseau, en 2015, au poste de directeur du métier circulation.

En mars 2020, il est nommé directeur général adjoint sécurité et sûreté de SNCF Réseau, responsable de la sécurité intégrée.

DELTA DRONE

LAURENT ROZEWICZ

© DR



Delta Drone a annoncé la nomination de Laurent Rozewicz, ex-colonel de l'armée de l'air, au poste

de directeur des opérations ISS Spotter. Dans ses nouvelles

fonctions, Laurent Rozewicz

sera chargé de superviser le développement et la mise

en œuvre opérationnelle

de l'ensemble des solutions

professionnelles ISS Spotter

et d'en accélérer la croissance

en France et à l'international.

Cette solution assure des missions

de surveillance de sites industriels,

de lieux publics et de sécurisation

d'événements.

GRUPE LUXANT-OCTOPUS

CLAUDE TARLET

© DR



Claude Tarlet a rejoint le Groupe Luxant-Octopus au poste de président exécutif en charge de la stratégie. À noter :

le Groupe Luxant-Octopus va prochainement inaugurer un nouveau siège dans les Hauts-de-France.

ILOQ

ERJA SANKARI

© DR



Erja Sankari a été nommée vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation d'iLOQ.

Avant de rejoindre iLOQ,

Erja Sankari a travaillé

chez Nokia. Elle remplace Esa Myllylä qui part à la retraite.

Agenda

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

MARS 2022

Protection and Prevention Meetings

Du 22 au 24 mars – Cannes

www.protection-and-prevention-meetings.com

AVRIL 2022

Securi'Days

Du 12 au 13 avril – Deauville

www.republikgroup-securite.fr/securidays

MAI 2022

Ifsec

Du 17 au 19 mai – Londres

www.ifsecglobal.com/event/en/home.html

JUIN 2022

Universités de l'AN2V

Les 28 et 29 juin – Lyon

<https://an2v.org>

SEPTEMBRE 2022

Security Essen

Du 20 au 23 septembre – Essen

www.security-essen.de

Trophées de la sécurité

Le 26 septembre 2022 – Paris

www.republikgroup-securite.fr/trophees-securite

NOVEMBRE 2022

IBS et Smart City & Smart Grid

Les 8 et 9 novembre – Paris

www.ibs-event.com

Expoprotection

Du 15 au 17 novembre – Paris

www.expoprotection.com

DÉCEMBRE 2022

Vidéo-Surveillance Days

Du 6 au 7 décembre – Deauville

n.mouille-berteaux@republikgroup.fr



DIDIER ROBIDOUX

Directeur de la sûreté du groupe RATP

*« Nous mettrons
notre expertise à disposition
des nouveaux opérateurs. »*



© DR

Il y a quelques mois, Didier Robidoux a succédé à Stéphane Gouaud à la tête de la direction de la sûreté du groupe RATP. Avec une feuille de route précise : faire de cette direction une Business Unit autonome qui pourra proposer dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, les services et les compétences de la RATP Sûreté en matière de sécurité/sûreté.

Avant de rejoindre le groupe RATP, il y a quelques mois, vous avez passé de longues années dans la Marine nationale puis dans le privé. Pouvez-vous revenir sur ce parcours et en quoi il vous a enrichi ?

De 1979 à 1997, j'ai servi l'État au sein de la Marine nationale dans les forces sous-marines puis dans différentes unités spécialisées. En 1997, donc, j'ai quitté la Marine pour rejoindre le secteur privé et, plus particulièrement, le monde de la sécurité où j'ai occupé depuis différentes fonctions : assurer la sécurité de vignobles dans le Bordelais, avant de rejoindre l'enseigne ED, alors filiale du groupe Carrefour, avec la double casquette sécurité/lutte contre l'incendie. J'ai ensuite travaillé pour le groupe Lancry, puis Fiducial et tout dernièrement Atalian Sécurité en tant que directeur général. De mon parcours dans la Marine nationale, j'ai retenu plusieurs choses qui m'ont été très utiles dans le privé : la rigueur, d'une part, et, d'autre part, l'obligation de résultat. Certes, en matière de sécurité, nous pouvons nous contenter d'une obligation de moyens, mais je considère que se satisfaire de cela n'est pas suffisant. Nous nous devons, nous les professionnels de la sécurité-sûreté, de nous astreindre à une obligation de résultat afin d'assurer au mieux notre mission : la sûreté des voyageurs, des personnels et des biens que nous sommes censés protéger.

Vous succédez, à la direction de la sûreté du groupe RATP, à Stéphane Gouaud. De quelle manière allez-vous vous inscrire dans la continuité de ce qu'il a engagé et mis en place ?

Placé sous l'autorité directe des services de la direction générale et de son directeur Jérôme Harnois, je vais évidemment poursuivre ce qu'a entrepris Stéphane Gouaud. Son héritage constitue une base très solide pour permettre à RATP Sûreté de relever les défis qui se présentent à elle. Stéphane Gouaud a su et pu mettre en place des process et des équipes de qualité qui permettent désormais aux

personnels de la direction de la sûreté d'être en ordre de bataille pour vivre une nouvelle étape : son développement. Tout ce qui doit être maîtrisé par un organisme quasi régalien – comme la direction de la sûreté – est intégré et maîtrisé : connaissances juridiques, formation du personnel et des agents du GPSR (Groupe de protection et de sécurité des réseaux), consignes et procédures liées à l'utilisation des armes de catégorie B (létales) ou D (bâtons tonfa, matraques, etc.). En plus de cela, Stéphane Gouaud a commencé la transformation en Business Unit de la RATP Sûreté pour la préparer à l'ouverture à la concurrence de la RATP, et donc à l'ouverture de son réseau à d'autres acteurs. Tout cela dans le cadre du contrat signé pour la période 2021-2024 entre notre donneur d'ordres, Île-de-France Mobilités (IDF), notre Autorité de régulation des transports (ART) et la RATP afin de nous préparer à l'arrivée de la concurrence.

La direction de la sûreté est en cours de transformation, comme vous venez de le souligner, pour devenir une Business Unit. Qu'est-ce que cela recouvre concrètement ?

La direction de la sûreté, va se transformer en une entité d'affaires, autonome financièrement, afin de "capitaliser" sur notre expertise. Pour bien comprendre ce changement, il faut garder à ● ● ●

BIO EXPRESS

- 1979** Entrée dans l'armée.
- 1997** Départ vers le civil.
- 2017** Directeur général Atalian Sécurité.
- 2021** Rejoint la RATP.

« Nos agents accompagnent aussi, sans jamais imposer, en accueil de jour ou en hébergement, les sans-abri présents sur le réseau. »



DIDIER ROBIDOUX

Directeur de la sûreté du groupe RATP

« *La direction de la sûreté, va se transformer en une entité d'affaires, autonome financièrement.* »



LES MISSIONS DU GPSR

- Sécuriser les voyageurs, le personnel et les biens de l'entreprise.
- Participer à des opérations conjointes de sécurisation en partenariat avec la police des transports.
- Garantir la sûreté et la qualité du service offert aux clients.
- Prévenir les actes d'incivilité et contribuer à la lutte contre la fraude.

Source : RATP

J'AIME

- Mon métier.
- L'encadrement.
- Le professionnalisme et l'état d'esprit des collaborateurs du GPSR et de la BU.
- Les échéances à venir.

JE N'AIME PAS

- Les années qui passent trop vite.
- L'individualisme.
- Les difficultés de recrutement générales.
- L'attitude actuelle envers les services régaliens et ceux de sécurité en général.

● ● ● l'esprit que le travail des équipes du GPSR s'inscrit aussi dans le cadre d'une mission globale de sécurité allant de leur formation dans nos propres centres de formation, à la conception des dispositifs de sécurité, la coordination des équipes sur le terrain, le suivi par le PC des opérations en cours, l'exploitation et l'analyse des remontées de faits de sécurité, la réalisation des statistiques des faits de sécurité, etc. Fort de ce savoir-faire, la Business Unit a des atouts à faire valoir pour vendre son expertise en matière de sûreté dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.

En quoi cette nouvelle orientation de la Business Unit de la sûreté va-t-elle également profiter à votre donneur d'ordres. En l'occurrence IDFM ?

Pouvoir compter sur les compétences et l'expertise de notre Business Unit va permettre à IDFM de s'assurer que sera maintenue une cohérence en matière de sûreté. Afin d'offrir le même niveau de sûreté sur l'ensemble du réseau

Paris va accueillir très bientôt, en 2023 et 2024, deux événements sportifs majeurs : la Coupe du monde de rugby et les Jeux olympiques et paralympiques. Comment vous y préparez-vous ?

Il faut même y ajouter une autre échéance très importante pour la RATP : la mise en service de Grand Paris Express. Même si ces événements ne sont pas du même ordre, il nécessite de la part de la direction de la sûreté. Cela commence déjà, cette année, par le recrutement par RATP Sûreté de cent agents du GPSR qui devront, comme tous les membres de nos équipes, suivre une formation initiale

dense, de quinze semaines, afin d'intégrer toutes les règles et process nécessaires au bon accomplissement de leurs missions.

Revenons-en, plus précisément, au GPSR.

Combien compte-t-il d'agents ?

Quels sont les moyens dont il dispose ?

Comment se passe votre collaboration avec la Police nationale ?

Actuellement, le GPSR regroupe plus de 1 000 agents, auxquels viendront s'ajouter les cent que nous allons recruter. Il s'agit d'un service où il existe un fort sentiment d'appartenance. Pour preuve : le turn-over est très limité et l'ancienneté des agents se situe entre dix et quinze ans. Ces hommes et femmes effectuent, certes, un travail difficile, mais qui les passionnent. Outre nos moyens humains, RATP sûreté est très attentive à l'apport des nouvelles technologies dans le cadre de ses missions. Le LAB IA – notre laboratoire IA – planche ainsi sur l'intérêt du recours à l'intelligence artificielle à automatiser un certain nombre de tâches, le traitement de certaines données, améliorer l'exploitation des vidéos... Nous travaillons aussi sur l'automatisation des PV, la remontée automatique et centralisée des informations... afin d'être capable de réagir plus vite. En ce qui concerne nos rapports avec les forces régaliennes, et plus particulièrement avec la BRF (Brigade des réseaux ferroviaires), ils sont excellents. Nous collaborons avec eux très aisément et participons à des opérations conjointes impliquant des policiers, des agents de la Suge de la SNCF et les agents du GPSR.

Outre la naissance de la Business Unit, quels sont vos autres axes de travail ?

Nous travaillons toujours à réduire nos délais d'intervention, afin d'être toujours plus réactifs. Stéphane Gouaud s'était fortement engagé dans cet axe de travail et moi aussi. À ce sujet, il faut souligner que les agents de la Business Unit n'ont pas pour seule mission d'assurer la sécurité des voyageurs, du personnel de la RATP, et des biens... On le sait moins, mais RATP Sûreté lutte aussi contre la grande exclusion grâce au Recueil social. Leur mission est d'accompagner – sans jamais imposer – en accueil de jour ou en hébergement les sans-abri présents sur le réseau. ■



AU PLUS PROCHE DE L'ACTION



PowerShot ZOOM



Contactez-nous

Basé sur un concept dynamique et innovant en matière d'ergonomie et de simplicité d'utilisation, le Canon PowerShot ZOOM adapté pour les services de surveillance est un téléobjectif de poche permettant l'enregistrement de photos et de vidéos avec des possibilités de cadrage en plan très rapproché.

Caractéristiques :

- Compact, discret et léger (145 g)
- Zoom bifocale 100mm - 400 mm et 800 mm (numérique)
- Horodatage des images
- Sensibilité jusqu'à 12 800 ISO
- Durée d'enregistrement vidéo jusqu'à 29min. 59sec.

Canon

Live for the story_*

ON A TOUS DROIT À L'ANONYMAT MÊME QUAND ON DOIT ÊTRE RECONNU

**Sécuriser et protéger vos datas
n'est pas une option.**



Tous les produits et solutions STid sont conçus pour n'utiliser que le strict minimum de données personnelles et les héberger localement où que vous soyez.

Nos solutions vous rendent autonome dans la gestion de votre politique de sécurité en vous laissant maître de vos données.

Premier constructeur de lecteurs d'identification sans contact à recevoir la Certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN) de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), nous vous offrons un système ouvert (non-propretaire) pour que vos données restent les vôtres, et vous assurer une sécurité de bout en bout.

STid n'a pas attendu la mise en place du RGPD pour s'inscrire comme un référent en matière de protection des données.

WE'VE GOT YOUR BACK

dossier

La gestion des données pour des villes plus sûres

Smart, Safe ou territoire de confiance, les villes et les collectivités doivent pouvoir gérer et exploiter les données générées par les capteurs déployés dans l'espace urbain pour assurer la sécurité des citoyens.



© Getty Images

SOMMAIRE

- **Les données : au service de la sécurité des villes et des citoyens** 28
- Se réapproprier les données 29
- La gestion des données : un enjeu incontournable 29
- Les données au service de l'efficacité 30
- Éthique et responsabilité au service des citoyens 31
- Des outils souverains? 32
- Le «Privacy Paradox» 34



© Getty Images

Les données au service de la sécurité des villes et des citoyens

Villes et collectivités locales ne peuvent plus se contenter de déployer des caméras et autres détecteurs pour sécuriser l'espace public. Centraliser et gérer les données doit être au cœur de leur stratégie sécuritaire.

« **D**ans les villes, les collectivités locales et communautés de communes, la gestion des données et de leur centralisation devient un véritable sujet et un enjeu dans le cadre de leur stratégie sécuritaire, évidemment, mais aussi de la gestion de l'énergie, du trafic urbain... constate Emmanuel François, président de la Smart Building Alliance (SBA). À titre d'exemple, on peut citer les initiatives de Dijon, Angers et Nice, pour ne parler que des plus connues. Cela dit, c'est

loin d'être le cas partout et les données de sécurité générées par les capteurs, les détecteurs et autres solutions déployées dans l'espace urbain ne sont pas encore remontées de manière systématique et centralisée vers un centre de supervision, en temps réel, dans le but d'améliorer l'efficacité des forces de l'ordre sur le terrain ou des services de la Ville. »

Actuellement, en matière de gestion des données dans les villes, ce qui se fait et qui fonctionne se limite encore à l'exploitation des images et données

LE POINT DE VUE DE

GRÉGORY GILLE

Président fondateur de Geoide



© DR

« LES VILLES SONT DES ORGANISATIONS COMPLEXES DEVANT GÉRER UN GRAND NOMBRE DE DONNÉES. »

« En matière de gestion des données, les villes doivent se poser la question que se posent les militaires : quel est l'effet final recherché ? Les villes sont en effet des organisations complexes qui doivent assurer et gérer plusieurs missions. Pour y parvenir, elles pourraient s'appuyer sur une exploitation efficace des données qu'elles génèrent. C'est dans cette optique que nous avons conçu notre plateforme d'hypervision utilisée par de nombreux clients dont La Défense.

Notre hyperviseur est alimenté d'une part par de l'open data – cartographie, photos satellites, outils d'alerte contre les crues, etc. – et toutes les données remontées par le réseau IoT. Cela nous permet de gérer de manière centralisée toutes les informations transmises par des caméras, des lampadaires, des ascenseurs, des escalators... Et de fournir, en temps réel, toutes les informations nécessaires aux services présents sur le terrain. »

fournies par différents capteurs – dont évidemment les caméras – à des fins de sécurité. « *Malgré ces approches et projets qui vont dans le bon sens, il faut souligner que cette gestion centralisée des données ne s'inscrit pas encore dans une approche globale qui engloberait, de manière systématique, la sécurité – évidemment – mais aussi le pilotage énergétique, le trafic et les flux de personnes et de véhicules dans la ville, l'utilisation raisonnée des voies de circulation pour les adapter, en temps réel, à l'état du trafic, la maintenance des équipements...* », ajoute Emmanuel François.

■ Se réappropriier les données

Point de vue que partagent Mauna Traikia, conseillère territoriale développement numérique, CA Plaine Commune Grand Paris, et Dominique Legrand, président de l'AN2V (Association nationale de la vidéosurveillance).

« Les collectivités et les villes, ayant compris que les données doivent être au cœur de toutes les politiques publiques, sont engagées dans une démarche visant à faire de la gestion des dites données un facteur d'innovation, d'optimisation, de transparence et d'améliorations des politiques publiques et les données sont au cœur de la nouvelle relation au citoyen, acteur central », constate la première.

Le président de l'AN2V ajoute : « Les collectivités doivent comprendre que les données et leur gestion efficace et centralisée sont un enjeu pour elles. Elles doivent pour cela se doter des outils qui leur permettront de se réappropriier ces données pour les mettre à disposition des différents services de la Ville. Un exemple : nous connaissons tous l'outil d'assistance à la conduite Waze. Celui-ci est capable d'indiquer un embouteillage – car il est alimenté en temps réel par les données transmises par ses utilisateurs – et de proposer des itinéraires de délestage aux conducteurs. Or, à l'instant où Waze fournit ces informations, les services de la Ville ne sont parfois pas informés de l'existence de tel ou tel point chaud dans leur commune. La première étape de la gestion des données pour une collectivité consiste donc à se "réapproprier" ses données pour, via des outils de centralisation efficaces et sécurisés, les mettre à disposition des citoyens et de ses services. »

« Les villes sont de plus en plus conscientes de l'intérêt des caméras IA pour assurer certaines de leurs missions. Celles-ci fournissent des métadonnées supplémentaires permettant aux opérateurs de faire des recherches a posteriori dans le cadre d'applications comme le i-PRO Active Guard : recherche d'une personne, d'un véhicule selon des attributs spécifiques ou sa direction... Les caméras peuvent aussi être très utiles pour gérer des mouvements de foule, définir des zones de détection afin d'alerter les services compétents en cas d'anomalie : attroupement, véhicule dans une zone piétonne, etc. »

■ La gestion des données : un enjeu incontournable

Selon les projections de l'ONU, 68 % de la population mondiale vivra dans les villes en 2050. Pour Pierre van der Elst, vice-président des ventes EMEA chez Seagate, cette concentration de la population mondiale – et française – dans les villes va avoir un impact évident sur la manière dont devront être gérés les réseaux de vidéosurveillance dans l'espace urbain. « Le développement de la vidéosurveillance dans les villes représente une énorme opportunité pour ce marché de la vidéosurveillance. Cela se traduit déjà – et encore plus dans un avenir proche – par un besoin d'analyse vidéo. Les "villes intelligentes" s'appuient sur la vidéo pour la gestion du trafic et l'application des mesures de sécurité. »

Aujourd'hui, les villes génèrent énormément de données. Ne serait-ce que via leurs réseaux de vidéosurveillance. « La ville est noyée sous les données », poursuit Dominique Legrand. Mais leur exploitation s'inscrit encore, malheureusement, dans la logique ● ● ●

DU CÔTÉ DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

PHILIPPE HENAINE

Manager Regional Sales France et Belgique chez i-PRO EMEA



© DR

« Les villes sont de plus en plus conscientes de l'intérêt des caméras IA pour assurer certaines de leurs missions. Celles-ci fournissent des métadonnées supplémentaires permettant aux opérateurs de faire des recherches a posteriori dans le cadre d'applications comme le i-PRO

Active Guard : recherche d'une personne, d'un véhicule selon des attributs spécifiques ou sa direction... Les caméras peuvent aussi être très utiles pour gérer des mouvements de foule, définir des zones de détection afin d'alerter les services compétents en cas d'anomalie : attroupement, véhicule dans une zone piétonne, etc. »



© Getty Images

● ● ● *du silo : espaces verts, gestion des déchets, sécurité, gestion du trafic ; sans réelle passerelle et outils permettant à ces différents services d'échanger leurs informations, de les mutualiser pour gagner en efficacité et réactivité.»*

Pour Mauna Traikia, «*les villes doivent mettre en place des processus de récoltes et de partages d'informations ascendants et descendants pour mieux gérer la sécurité des citoyens en les impliquant, tout en gardant à l'esprit que cela doit se faire dans un cadre précis éthique et responsable.»*

■ **Les données au service de l'efficacité**

Tout l'enjeu – on l'aura compris – consiste pour les villes à se doter d'un outil leur permettant d'avoir une vision globale de ce qui se passe sur leur territoire. «*Les Villes sont des organisations complexes qui bien que disposant d'outils dédiés à tel ou tel service – déchets, gestion du trafic, forces de sécurité... – n'ont pas encore franchi le cap de la coordination de ces différents services,* explique Grégory Gille, président et cofondateur d'Hyvilo, qui équipe depuis plusieurs années le PC sécurité de La Défense. *Les villes doivent sortir de la logique du silo qui a pour consé-*

2 QUESTIONS À

MAUNA TRAIKIA

Conseillère territoriale développement numérique, CA Plaine Commune Grand Paris



© DR

En quoi le numérique et la gestion des données peuvent-ils être mis au service de certaines missions des villes ?

Le numérique doit être mis au service du développement social et économique des villes. C'est un facteur d'optimisation et d'innovation des services de la Ville. C'est d'ailleurs pour cela que je ne suis pas partisane de l'emploi de l'expression « Smart City », lorsqu'on aborde le sujet de la gestion des données dans les villes. Je préfère, comme d'autres, employer le terme de « ville de confiance » car cela exprime bien la relation et l'objectif qui doivent présider à l'exploitation centralisée des données par les villes : les mettre au service de leurs citoyens, renouer la confiance avec eux. Les données sont aujourd'hui principalement utilisées à des fins sécuritaires : images des caméras, alertes ou alarmes transmises par des détecteurs... pour permettre à la police – nationale ou municipale,

à la gendarmerie, aux services de secours d'être plus réactifs, plus efficaces. Or, je pense que la gestion de ces données doit aussi permettre de transformer la relation entre le citoyen et la collectivité. Par exemple, la vidéoverbalisation n'est pas utilisée aux seuls motifs de verbaliser les automobilistes récalcitrants. Elle a aussi pour fin de transformer l'usage de la voie publique et faire en sorte qu'il puisse être utilisé par tous, sans incidents. De même, on voit bien que l'utilisation des caméras pour lutter contre la dépose sauvage de déchets permet, évidemment de sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles, mais aussi de mieux vivre le territoire.

À vous entendre, les services à destination des citoyens doivent être l'objectif principal de la gestion centralisée des données ?

Évidemment. L'exemple de la crise sanitaire a démontré que l'échange de données informatiques a été essentiel pour remonter et transmettre de l'information aux citoyens. En matière

de sécurité, l'approche doit être la même. À ce titre, tous les acteurs des groupes de travail du comité de filière Territoires de confiance du CSF industries de sécurité ont bien compris que la sécurité doit participer à l'émergence des territoires de confiance. Pour cela, nous devons réfléchir aux outils permettant de collecter les informations, de les traiter, de les qualifier. L'intelligence artificielle est sans doute une des réponses. Mais pour cela, il faut que le recours à une technologie, quelle qu'elle soit, se fasse en toute transparence. Tous les acteurs des territoires de confiance – État, forces de sécurité, collectivités, acteurs de la filière sécurité – ont une brique à apporter à l'édifice « territoire de confiance ». Mais cela doit se faire dans un climat de bienveillance, pour permettre aux citoyens de mieux vivre dans leur territoire et, comme je l'ai déjà dit, devenir acteur de leur propre sécurité. Les outils que nous utilisons et utiliserons devront être non seulement technologiques mais aussi éthiques.

quence que les différents services ne communiquent pas entre eux, ou travaillent sans tenir compte des problèmes et des contraintes des autres. Avec pour résultat une gestion inappropriée des équipes, à l'origine de conflits dans l'espace.»

«Sans parler de moyens d'hypervision, la supervision des installations est aujourd'hui un enjeu majeur pour les villes et les collectivités, reconnaît Jean Tavant, directeur territoires connectés à Seine-et-Yvelines Numérique. Disposer de moyens permettant de centraliser les données, les informations, de les visualiser permet de gagner en réactivité. Et d'être plus efficace.»

■ Éthique et responsabilité au service des citoyens

Le recours à des outils de gestion de données – superviseurs ou hyperviseurs – ne peut se faire sans prendre en compte certaines contraintes et bonnes pratiques. «L'éthique et la responsabilité doivent rester au cœur de la démarche, insiste Mauna Traikia. Il faut en effet garder à l'esprit que tout ce que recouvrent les moyens techniques mis en place au profit d'une meilleure gestion de la Ville et des espaces publics, doit se faire avec et pour les ci- ● ● ●

LA PAROLE À

DOMINIQUE LEGRAND

Président de l'AN2V



© DR

« LES COLLECTIVITÉS DOIVENT SE RÉAPPROPRIER LEURS DONNÉES. »

«La gestion des données par les villes doit répondre à certaines exigences : anonymisation des données, capacité de stockage, classement, outils permettant de produire des données fiables et exploitables. Dès que l'on parle d'exploitation des données dans le cadre des territoires de confiance, on pense évidemment aux caméras de vidéoprotection. Elles permettent déjà de faire certaines choses : lecture de plaque, gestion du trafic, gestion des flux... Mais on n'utilise pas encore assez les métadonnées qu'elles produisent. Faute de moyens techniques adaptés sans doute. Mais aussi parce que les différents services concernés par l'exploitation des données ne collaborent pas encore de manière optimale. Or, les villes doivent comprendre que leurs données ont une valeur. Ce qu'ont bien saisi les Gafam. Elles doivent donc se les réapproprier pour les utiliser au service de leurs administrés. Cela supposera aussi que les villes se dotent de tous les moyens nécessaires pour assurer l'intégrité de ces données et leur protection contre la menace cyber.»

ANMA
OPEN ACCESS CONTROL

PERSONNALISEZ VOTRE SOLUTION DE CONTRÔLE D'ACCÈS

AVEC DES PRODUITS SIMPLES, OUVERTS ET INNOVANTS



Cette marque appartient à UNICACCES GROUPE

Contact : www.anna-access.com • 04.90.68.20.65 • contact@anna-access.com



● ● ● *toyens. Si on veut bâtir la "ville de confiance", les citoyens doivent être constamment au cœur du projet. L'exploitation efficace des données doit se faire aussi au service des citoyens. Les services de la Ville ne sont pas les seuls producteurs de données. Les citoyens – volontairement ou pas – génèrent des données selon leurs usages du territoire et leurs usages personnels. L'un des enjeux de ce que devrait être la "ville de confiance" est de rendre le citoyen acteur de sa sécurité, engagé dans celle-ci. Par exemple, notre application "Bienvu" permet aux citoyens d'interagir avec la collectivité sur les compétences de cette dernière. En permettant, par exemple, de remonter aux services compétents des incidents sur la voie publique, des problèmes de gestion des déchets, un éclairage public défectueux...*»

La notion du service fourni aux citoyens grâce à la meilleure gestion des données est très importante. «Une supervision macro des données d'une ville permettrait d'avoir une vision générale et efficace de ce qui s'y passe. Non seulement pour les services dits régaliens dotés d'un CSU, par exemple, mais aussi pour d'autres comme ceux gérant l'éclairage public, la qualité de l'air, la signalisation... Les villes doivent comprendre qu'une gestion et une gouvernance efficaces des données doivent avoir pour finalité l'efficacité et l'amélioration des services qu'on souhaite apporter au citoyen. Et ces services ne concernent pas que la sécurité.»

■ Des outils souverains ?

Les données, leur gestion et leur « capitalisation » sont un des enjeux de notre monde. Et de ses marchés. Les Gafam l'ont bien compris. Les villes qui souhaitent faire de l'exploitation rationnelle de leurs données un des moyens de l'efficacité de la gestion

LE POINT DE VUE DE

EMMANUEL FRANÇOIS

Président de la Smart Building Alliance



© DR

« ON DOIT DONC MAINTENIR DANS LE PROCESSUS LES CITOYENS. »

«La gestion des données par les villes pose d'importantes questions éthiques dont la gouvernance des données. Si on souhaite que les nouvelles technologies puissent être mises au service d'une meilleure gestion de la ville et des espaces urbains, il faut être très vigilant. Il ne faut pas tomber dans ce qu'on appelle communément le "flicage". On doit donc maintenir dans le processus les citoyens. Les y impliquer. En outre, il faut bien reconnaître que bon nombre de villes sont en retard en ce qui concerne l'apport du numérique et de l'exploitation de leurs différents capteurs – caméras, détecteurs, etc. – et leur possible mutualisation dans un outil unique – superviseur ou hyperviseur – pour gagner en efficacité. C'est d'ailleurs lorsque les villes auront compris tout le parti qu'elles peuvent tirer de leurs divers capteurs, dont les caméras, qu'elles pourront expliquer aux citoyens qu'ils ne sont pas utiles que dans le cadre de la sécurité. On peut tout à fait envisager que les villes s'engagent, à l'instar de la grande distribution et du commerce de détail, dans une approche diversifiée de l'utilisation de leurs caméras : heat mapping, gestion des flux, information en temps réel des usages... Je pense même que raisonner à l'échelle d'une métropole, d'une grande ville est trompeur. Raisonner à l'échelon du quartier doit permettre d'impliquer plus facilement le citoyen dans les services induits par l'exploitation des données. Cela lui permettra de garder le contrôle sur ses données et de l'inscrire au cœur de la démarche.»

de l'espace public et de leur relation avec les citoyens doivent aussi, au-delà du simple choix de l'outil d'exploitation, se poser la question de la sécurisation des données qu'elles vont utiliser et de leur lieu de stockage. «Si on souhaite instaurer un climat de confiance entre les administrés et leurs administra- ● ● ●



LA PAROLE À

VIVIEN BACZKIEWICZ

Gérant de Sypulse



© DR

« Les villes ont déployé des systèmes vidéo dans une approche principalement sécuritaire. Nous commençons à voir apparaître une autre forme d'utilisation de ces capteurs pour collecter des données pour, par exemple, mener des analyses sur le trafic ou les mobilités via les caméras ou des solutions d'IA. Pour atteindre ces objectifs, il convient qu'une des premières briques du système vidéo, le VMS, garantisse la possibilité d'exploiter ces données. Le VMS de CASD, VisiMax, est très pertinent pour ces utilisations : une solution ouverte capable d'enregistrer de nombreuses caméras et de s'interfacer avec de nombreux systèmes, de manière sécurisée pour éviter la fuite de données. Il s'agit en outre d'une solution française, donc souveraine. Cet aspect est très important car il représente une garantie de fournir aux utilisateurs et aux citoyens un système respectueux en matière de gestion des données, en assurant à chacun que ses données sont exploitées dans le cadre de la loi et des réglementations françaises. »

DU CÔTÉ DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

DOMINIQUE GUEGUEN

Ingénieur avant-vente chez Axis Communications



© DR

« Le concept de Smart City repose sur plusieurs piliers. Tout d'abord la Safe City, c'est-à-dire tout ce qui concerne la sûreté et la sécurité publique traditionnelles avec des caméras connectées à des VMS. Viennent ensuite la mobilité urbaine et la gestion du trafic. Enfin, la surveillance environnementale et les remontées d'infos sur les crues, la météo, etc. Une gestion centralisée des données devrait permettre d'apporter rapidement des informations fiables aux services concernés par ces trois piliers, afin de faciliter leur travail et leur efficacité. Des villes réfléchissent déjà à l'exploitation possible de leurs caméras à d'autres fins que celles liées à la sécurité : gestion des flux de véhicules, des piétons, comptage... Un bon moyen de rentabiliser leurs installations et de faciliter l'acceptation des caméras dans l'espace public en offrant de nouveaux services aux citoyens. »

SmartLog
credential provider

OUVERTURE DE SESSION WINDOWS PAR BADGE

Utilisez votre badge RFID de contrôle d'accès physique pour l'accès logique au système d'information.

La nouvelle solution développée par SCOPUS pour la sécurité logique.

SmartLog Credential Provider® permet l'identification et l'authentification au moyen d'une carte à puce sans contact MIFARE® DESFire®.

Notre solution simplifie l'ouverture de votre session Windows tout en augmentant le niveau de sécurité grâce à l'authentification forte par carte à puce.

AccessSecurity

SCOPUS exposera
dans l'espace Cybersécurité

STAND 121

Présentation de la solution
SmartLog Credential Provider®
Jeudi 10 mars à 11h30

scopus.fr



SCOPUS
© Badges & Solutions

● ● ● tions, entre les élus locaux et les électeurs, entre les forces de l'ordre et les citoyens, on doit nécessairement se poser des questions éthiques, insiste Grégory Gille d'Hyvilo. Pour prendre l'exemple de La Défense, nous y exploitons, traitons les données de plusieurs dizaines de milliers de capteurs, quels qu'ils soient, pour assurer la sécurité de plusieurs centaines de milliers de personnes. Par ailleurs, La Défense est un quartier éminemment stratégique. Comment allons-nous protéger toutes les données que nous utilisons ? Où allons-nous les stocker ? Dans le cloud ? Dans un data center d'un Gafam ? Poser la question semble aberrant mais c'est ce que font certains services de l'État ou des applications bien connues de nos concitoyens et qui exploitent des données sensibles comme celle de santé... » Il ajoute : « Nous avons fait le choix de stocker les données en France, chez des acteurs régionaux par exemple. À proximité de nos clients. La gestion des données par les villes doit, selon moi, se faire en toute transparence, avec des acteurs souverains et des applications souveraines. Les citoyens doivent savoir qui fait quoi et quelles données on remonte. Et pour quelle utilisation. »

■ Le « Privacy Paradox »

« Sur ce sujet, les collectivités et les communes doivent garder à l'esprit un paradoxe bien connu : le "Privacy Paradox" qui veut que bon nombre de nos concitoyens acceptent de donner, gratuitement, sans réelle connaissance de l'exploitation qui en sera faite, leurs données personnelles à des opérateurs comme les Gafam, tout en étant très susceptibles en matière de protection de la vie privée. Si on souhaite, pour le plus grand bien de tous, faire de la ville un espace de confiance grâce à l'utilisation de toutes les données générées dans un espace urbain, il faut absolument que cela se fasse en toute transparence », insiste Mauna Traikia. Avant de conclure : « L'acceptabilité citoyenne est au cœur de la sécurité de demain. Nous devons tous nous demander quelle société et quelle

DU CÔTÉ DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

FRÉDÉRIC BRODARD

Key Account Manager chez Hikvision



« Les caméras sont de plus en plus intelligentes et remontent de plus en plus de données : mouvements, intrusion, véhicules en infraction... Mais dans la plupart des cas, les villes ne disposent pas encore des moyens qui leur permettraient de gagner du temps, et donc d'être plus réactives pour analyser les alertes fournies par les caméras. Les collectivités doivent se doter des moyens de concentrer les données reçues afin d'exploiter au mieux toutes les informations transmises par les capteurs et les détecteurs déployés sur le terrain. Elles doivent aussi disposer d'outils d'exploitation pertinents comme les VMS pour classer et traiter ces données. »



© Getty Images

sécurité nous désirons. Qu'est-ce que nous sommes prêts à accepter pour notre sécurité ? Quels compromis pouvons-nous tolérer entre sécurité et libertés ? C'est seulement en apportant une réponse claire à ces questions que les collectivités pourront mettre la gestion des données au service des citoyens. » ■

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

PASCALLE DEMARTINI

Présidente de Sensivic



« LA DÉTECTION SONORE PERMET DE FOURNIR DES INFOS QUALIFIÉES EN TEMPS RÉEL. »

« La détection d'anomalies sonores a toute sa place dans la gestion des données par les services de collectivités locales. Son premier atout réside dans le fait qu'elle permet, en détectant des sons anormaux comme des détonations, des bris de vitres, des accidents de voiture..., et en asservissant les caméras sur les zones de détection, de fournir des images en temps réel de l'incident détecté. Le détecteur transmet alors des données et des informations qualifiées aux CSU afin qu'ils puissent avoir une vision claire de ce qui se passe et transmettre les bonnes informations aux équipes que le terrain. La détection sonore d'anomalies peut aussi être utilisée à l'intérieur des bâtiments pour y détecter des bris de vitres dans des parkings, des cris de panique, des incivilités... Elle permet également de disposer de moyens de détection dans des zones où il est impossible d'installer des caméras. Et elle peut donner la possibilité de détecter une hausse du niveau sonore sur un chantier, dans une rue à cause d'un embouteillage... pour identifier une situation en train de se dégrader. »

3 QUESTIONS À

JAN TAVART

Directeur territoires connectés à Seine-et-Yvelines Numérique



© DR

Depuis plusieurs années, la société Seine-et-Yvelines Numérique est engagée dans un vaste programme de centralisation des données, dont celles des caméras de vidéoprotection. Où en êtes-vous ?

Seine-et-Yvelines Numérique déploie des équipements de sûreté électronique (caméras, contrôle d'accès, etc.) au sein des collèges, de bâtiments départementaux, etc. Jusqu'en 2021, les collectivités ne pouvaient exploiter leurs caméras qu'en local, dans un CSU local. Depuis le vote de la loi sur la sécurité locale, et son article 42, elles ont la possibilité de centraliser les images dans un CTSI (Centre territorial de supervision des images). Équipé d'un outil de supervision en temps réel, ce CTSI pourra centraliser les données transmises par les communes qui n'ont pas les moyens de se doter d'un CSU.

De plus en plus de communes se regroupent pour mutualiser certains coûts dont ceux induits par la sécurisation de l'espace public. Va-t-on vers l'hypervision des systèmes ?

Nous sommes en train de franchir un stade. En effet, désormais, on peut centraliser dans un même PC toutes les données remontées des capteurs déployés sur le terrain : caméras, contrôle d'accès... Mais pour les exploiter au mieux, il faut disposer de

logiciels hyperintuitifs comme ceux développés par Prysm et CASD, afin de faciliter le travail et l'appréciation de la situation par les agents dans les PC, mais aussi d'importantes capacités de stockage. Recourir à de tels outils suppose donc d'avoir réfléchi précisément à ce qu'on veut visualiser, en temps réel ou en différé, selon la vie des sites, de la commune, de certaines zones.

Quels sont les gains d'une gestion centralisée des données pour une ville, une communauté de communes ?

Cela nous permet d'être plus réactifs pour la gestion bâtementaire en cas d'intrusion, par exemple. En revanche, il ne faut pas croire qu'une technologie donnée soit une solution miracle. C'est la raison pour laquelle, il est primordial de l'associer à l'exploitation humaine, comme le font aujourd'hui les opérateurs du CDSI et le feront demain ceux du CTSI. L'œil et l'analyse humaine restent indispensables. En effet, une technologie ne permet de répondre qu'à une problématique. On constate ainsi que faire de l'analyse d'images, sur la voie publique, grâce à la vidéo demeure assez compliqué même si elle est déjà assez pertinente pour la gestion des flux, le comptage, la reconnaissance de véhicules... C'est pourquoi, d'une manière générale, les données permettent déjà d'optimiser le fonctionnement de certains services comme la gestion du trafic ou la gestion des bâtiments, etc.

LE SOMMET DE LA SÉCURITÉ & SÛRETÉ PHYSIQUE
SÉCURIDAYS
www.republikgroup-securite.fr/securidays

12 & 13 AVRIL 2022 - HÔTEL LE ROYAL
DEAUVILLE

Contact : Vanessa DEHORS - v.dehors@republikgroup.fr - 06 13 66 96 22



Vidéosurveillance/Lecture de plaques

Q1700-LE d'Axis Communications : déjà une référence

La caméra Axis Q1700-LE est la première caméra du Suédois spécialement conçue et dédiée à la lecture de plaques d'immatriculation. Sur un marché très concurrentiel, elle jouit de réels atouts pour s'imposer comme une des références en matière de Lapi.

L'Axis Q1700-LE License Plate Camera permet de capturer des images de plaques d'immatriculation particulièrement nettes et claires. Ce qui n'est pas toujours le cas pour ce type de solution. Pour être aussi efficace, elle jouit d'une excellente résolution HDTV 1080p qui permet d'obtenir la densité de pixels nécessaire à l'identification de plaques d'immatriculation et de marquages de plaques, par exemple, dans le cadre du transport de marchandises dangereuses.

Ainsi, chaque caméra est capable de capturer le flux de véhicules d'une voie de circulation à une distance maximale de 100 m (328 pi) lorsqu'il fait jour. En condition d'obscurité totale, la caméra peut capturer des images des plaques

à une distance maximale de 50 m (164 pi) et jusqu'à 100 m (328 pi) grâce à un accessoire (en option), lui aussi très efficace : l'Axis T90D20 IR-illuminator.

Ultrarésistante

Les environnements dans lesquels sera installée cette caméra sont très agressifs : pollution, intempéries, saleté... Axis Communications a donc fait en sorte que la Q1700-LE fonctionne quoiqu'il arrive. La caméra est donc certifiée IP66, Nema 4X et IK10 afin de garantir une résistance aux intempéries et aux impacts. En outre, le boîtier gris et la protection étanche noire permettent à la caméra de se fondre facilement dans n'importe quel environnement.



Principaux atouts

- Compatible avec des logiciels tiers.
- Des images des plaques d'immatriculation nettes, de jour comme de nuit.
- Vitesses jusqu'à 130 km/h (81 mph).
- Portée de capture jusqu'à 100 m (328 pi).
- Conception robuste pour le mauvais temps.
- Facile à régler et paramétrer.
- Ouverture et interopérabilité avec les principaux VMS du marché.

2 QUESTIONS À

DOMINIQUE GUEGUEN

Ingénieur avant-vente chez Axis Communications



© DR

Quels sont les principaux atouts de la Q1700-LE ?

Nous avons voulu concevoir et proposer une solution spécifiquement développée et optimisée

pour la lecture de plaques. Et ce, même pour des véhicules circulant à des vitesses élevées puisqu'elle est capable de fournir des images des plaques de véhicules roulant à 130 km/h. Par ailleurs, nous avons fait en sorte qu'elle puisse s'intégrer facilement à des infrastructures existantes. Elle fonctionne ainsi très bien avec les VMS de Milestone Systems, Genetec ou de CASD, et avec les applications de lecture de plaques de FF Group ou de Vaxtor.

Ce type de caméra est parfois complexe à installer et paramétrer. Est-ce le cas de la Q1700-LE ?

Les caméras de lectures de plaques sont en effet installées dans des environnements parfois difficiles d'accès. Par ailleurs, il n'est pas toujours simple de les paramétrer et de les régler. Pour faciliter le travail des installateurs, nous avons développé un assistant grâce auquel il suffit d'entrer la hauteur d'installation, la distance au véhicule et la vitesse attendue, pour que l'assistant définisse automatiquement les paramètres d'image appropriés à la scène filmée. Évitant ainsi les allers et retours pour affiner le réglage et le paramétrage de la caméra.



Faite pour la route.

AXIS Q1700-LE License Plate Camera est conçue pour une chose qu'elle fait exceptionnellement bien : elle prend des photos de plaques d'immatriculation incroyablement nettes. Vous pouvez l'utiliser avec des logiciels sur serveur ou embarqués, de tout fournisseur. Elle est très résistante et capable de supporter les vents et les chocs les plus violents. La caméra AXIS Q1700-LE vous fournira les captures de plaques d'immatriculation dont vous avez besoin quelle que soit la situation, que ce soit sur une voie d'autoroute dégagée ou dans les rues exigües d'une grande ville.



Plus d'informations sur
www.axis.com/fr-fr/products/axis-q1700-le

AXIS[®]
COMMUNICATIONS



Caméras IR : très efficaces, sous certaines conditions

Pour voir dans le noir, les caméras dotées de projecteurs infrarouges sont très utiles. Cependant, elles ne seront efficaces que si l'on respecte certaines règles lors de leur installation et durant leur utilisation. Faut de quoi, les fabricants vous proposent des outils et des solutions qui vous permettront de vous affranchir de l'infrarouge.

« **L**es caméras infrarouges – ou caméras IR – permettent à l'utilisateur d'être protégé quel que soit le niveau d'éclairage. Elles fonctionnent indépendamment des conditions environnementales et d'illumination, et peuvent capturer des vidéos précises même en l'absence totale de lumière (0 lux), explique Laurent Honoré, responsable avant-vente chez Hanwha Techwin France. La lumière infrarouge est invisible pour l'œil humain, car elle a une longueur d'onde plus longue et une fréquence plus basse que la lumière visible ordinaire. » Il ajoute : « Ces caméras utilisent un éclairage LED infrarouge placé autour de l'objectif de la caméra afin de capturer l'informa-

tion visible. Ce type de caméras peut donc être installé dans une zone complètement sombre. Lorsque la lumière est disponible, la caméra infrarouge vous donne une image en couleurs. Lorsqu'il fait plus sombre, la caméra passe automatiquement en

La caméra bullet extérieure WV-S1536LTN de Panasonic est dotée d'une plateforme ouverte d'IA, idéale pour voir de nuit à de longues distances et pour la lecture de plaques.



CÔTÉ SOLUTION

DS-2CD2747G2-LZS: quand l'IR n'est pas possible

Ces caméras de surveillance d'Hikvision associent deux technologies de la marque : l'intelligence artificielle (AcuSense 2.0) et la vision en couleurs la nuit (ColorVu 2.0). Les caméras de surveillance intégrant la technologie ColorVu sont équipées d'un objectif avec une grande ouverture F1.0 capable de capter beaucoup plus de lumière afin d'obtenir des images plus lumineuses avec une exposition plus équilibrée. Les caméras ColorVu ne possèdent pas de LED infrarouge.



mode infrarouge. Dans ce mode, la caméra affiche une image nette et précise en noir et blanc, et conserve la qualité d'image vidéo initiale, ce qui permet de maintenir la même efficacité d'analyse intelligente du champ de vision. »

De son côté, Philippe Hénaine, Manager Regional Sales France et Belgique chez i-PRO EMEA, ajoute : « Si aujourd'hui, quasiment toutes les caméras sont des solutions jour/nuit, il n'en a pas été toujours de même. Si on revient un peu en arrière, à la fin des années quatre-vingt dix, toutes les caméras étaient en noir et blanc, sans filtre infrarouge. Puis les fabricants ont tous développé des solutions en couleurs et des caméras jour/nuit avec des filtres IR escamotables. La technologie IR associée aux caméras est aujourd'hui une réponse technique bien maîtrisée à la nécessité de voir la nuit, mais qui requiert encore quelques précautions lors de l'installation et en matière de maintenance. »

■ Pour voir la nuit

Pour voir la nuit, les caméras IR sont une réponse pertinente. En effet, elles permettent nettement, même dans l'obscurité totale, d'identifier des individus à des distances pouvant at- ● ● ●



Les caméras de la série Q35 d'Axis Communications sont dotées d'un dôme blindé avec cloisonnement pour éviter les reflets de l'infrarouge.

RAILDOME®

freemotion8



FAIRE LA DIFFÉRENCE PAR LA PERFORMANCE

Gagnez du temps et maîtrisez les coûts d'installation et de maintenance.

Simple de mise en œuvre et ne nécessitant pas de compétences particulières très simple à déployer sur sa structure aluminium ou sur **tous types de rail vidéo existants**.

Freemotion 8 vous permettra d'obtenir une image très précise en **full HD** dans les moindres recoins et pourra s'intégrer dans votre architecture existante grâce à sa **compatibilité** avec les grandes marques VMS du marché.

Son système **silencieux** s'intègre parfaitement dans n'importe quel bâtiment et offre une **surveillance précise et discrète** grâce à son capotage miroir.



Pour vos projets, un conseil, une étude :
Contactez votre expert Raildome

05 65 70 49 79

Plus d'infos :



www.raildome.fr

2 QUESTIONS À

JULIEN FONTANA

Responsable commercial région IDF chez Hikvision France



Les caméras IR sont parfois perturbées par des reflets, des imperfections de la bulle dans le cas des dômes, par l'éblouissement même du projecteur IR. Comment peut-on résoudre ces problèmes ?

On privilégiera le recours à des caméras avec de l'IR déporté par rapport à l'objectif. Par ailleurs, on peut s'affranchir des contraintes de l'infrarouge, si c'est évidemment possible, en privilégiant le recours à des solutions qui apportent de la lumière à la zone filmée. Comme nous le proposons avec notre système ColorVu qui permet donc de se passer de l'IR en associant à la caméra une lumière blanche afin d'apporter de la lumière pour avoir des images en couleurs.

Les caméras IR requièrent-elles une maintenance particulière ?

Les projecteurs IR chauffent, et cette chaleur est très appréciée

par les petits insectes comme les araignées. Ainsi, il arrive dans les caméras dans lesquelles le projecteur IR n'est pas déporté que des araignées viennent y faire leur toile. D'où l'intérêt de déporter le projecteur IR. Il faudra donc prévoir un nettoyage régulier de la caméra pour enlever tout ce qui peut venir perturber ou parasiter son bon fonctionnement. On sera aussi très attentif lors des opérations de nettoyage de la bulle d'un dôme IR, car les rayures possiblement créées par un nettoyage trop agressif peuvent être à l'origine d'un éblouissement de la caméra puisque les IR vont venir s'y refléter. On ne peut que conseiller aux utilisateurs finaux et aux responsables de sites de prévoir un contrat de maintenance avec leur installateur pour que ce dernier se charge, au moins une fois par an, du nettoyage des caméras, salies par les poussières, les dépôts dus à la pollution, etc.

● ● ● teindre plusieurs dizaines de mètres. Sous certaines conditions. « L'intérêt de l'IR est de permettre de voir sans être vu, ajoute Philippe Hénaïne. Mais si on souhaite avoir un niveau de sécurité renforcé et être sûr de ce qu'on voit, on pourra y associer des spots d'éclairage à lumière visible ou décider de laisser la lumière allumée tout le temps. L'arbitrage se fait alors entre la volonté de voir en toute discrétion ou de dissuader éventuellement un maraudeur ou un intrus en éclairant la zone sous surveillance. » À ce sujet, il faut aussi garder à l'esprit qu'un projecteur IR consommera entre trois et quatre watts. À même niveau de consommation, un spot lumineux fournira plus de lumière.

Chez Hikvision France, Julien Fontana, responsable commercial région Île-de-France, ajoute : « Pour voir la nuit, les caméras infrarouges sont une excellente solution. Elles ont beaucoup progressé et elles sont moins complexes à gérer. Ainsi, chez Hikvision nous proposons différentes solutions techniques comme notre gamme Exir, à IR déporté de l'objectif, qui évite le halo blanc au milieu de l'image. Car le risque d'éblouissement de l'objectif de la caméra par l'IR ou la réverbération de l'infrarouge dans des défauts de la bulle d'un dôme dégrade la qualité de l'image filmée. »

■ Bien savoir ce que l'on veut faire

Il existe encore, chez certains, une certaine confusion entre caméras IR et caméras thermiques. Rappelons-le, elles ne sont pas destinées aux mêmes applications. « Avec les caméras IR, c'est la réflexion de l'IR qui crée l'image, explique Philippe Bénard, Business Development A&E chez Axis Communications. Dans le cas des caméras thermiques, on capte les ondes thermiques émises par les corps chauds. Elles sont très efficaces pour une protection périphérique d'un site, sur de longues distances, quelle que soit la luminosité. » Avant

« Les caméras IR requièrent encore quelques précautions lors de l'installation et en matière de maintenance. »

PHILIPPE HÉNAÏNE, MANAGER REGIONAL SALES FRANCE ET BELGIQUE CHEZ I-PRO EMEA

de préciser : « Une caméra optique avec un projecteur infrarouge ne doit pas être utilisée pour faire de la détection d'intrusion sur site car elle sera perturbée pas les conditions climatiques et la météo. »

La précision apportée par l'expert d'Axis est importante. En effet, en cas de pluie, de brouillard, etc., apparaîtront sur l'image de la caméra infrarouge des petites traînées blanches, voire un halo blanc devant la caméra qui sera dû au réfléchissement de l'IR sur le brouillard ou les gouttes d'eau. ● ● ●

CÔTÉ SOLUTION

WV-X6533LN : voir jusqu'à 350 m

Cette caméra PTZ extérieure, Full HD et zoom x40, est idéale pour visualiser jusqu'à 350 mètres en pleine nuit noire. Ses caractéristiques IP66 et IK10 lui permettent de résister aux conditions météorologiques difficiles et au vandalisme. Grâce au revêtement ClearSight qui permet le ruissellement de l'eau de pluie sur la vitre, les images seront toujours exploitables de jour comme de nuit même dans des conditions extrêmes.



LA PAROLE À

PHILIPPE BÉNARD

Business Development A&E chez Axis Communications

© DR



« ELLES PEUVENT ÊTRE PERTURBÉES PAR CERTAINS EFFETS INDÉSIRABLES. »

« Les caméras infrarouges nécessitent quelques précautions, et peuvent vite être perturbées par tout un tas d'effets indésirables, naturels ou pas. Par exemple, en cas de brouillard, de pluie, etc., l'IR va rencontrer immédiatement des obstacles, la lumière émise sera alors réfléchiée et vous n'obtiendrez qu'une image du halo du projecteur IR (comme les pleins phares de voiture la nuit par temps de brouillard). Chez Axis Communications, nous avons développé un outil, Optimized IR, pour des caméras et des situations spécifiques. Par exemple, pour nos caméras PTZ avec OptimizedIR, le faisceau IR s'adapte automatiquement et s'agrandit ou se rétrécit lorsque la caméra effectue un zoom avant ou un zoom arrière. La totalité du champ de vision est ainsi toujours illuminée de manière uniforme. Les LED IR sont également positionnées de manière extrêmement discrète. Nous avons également développé notre outil Laser Focus. Il s'agit d'un outil de mise au point automatique plus rapide et plus précise, même dans les conditions d'éclairage les plus difficiles. Cette technologie est très utile dans les situations où des personnes ou des objets doivent être identifiés rapidement et avec précision. »

La Wisenet XNV-9083R d'Hanwha Techwin est une caméra dôme IA extérieure à dôme antivandale IR 6MP. Elle intègre la technologie WiseIR d'Hanwha. Portée : jusqu'à 70 m.



© DR

INTEGRAL SYSTEME
La sûreté des bâtiments

OFFREZ-VOUS DE LA SÉRÉNITÉ

Experts dans la **SÛRETÉ DES BATIMENTS**
Nous proposons nos services aux **INSTALLATEURS**



Verrouillage électrique



Interphonie



Intrusion



Vidéo-protection



Automatisme



Contrôle d'accès

Distributeur **SPECIALISTE** du Courant Faible et **PRESTATAIRES** de Services, nous vous accompagnons dans la mise en œuvre de vos projets !



Une Offre **Globale** et un service **UNIK** pour vous faire gagner du temps !



contact@integral-systeme.fr 01 60 95 17 60 integral-systeme.fr • Suivez-nous sur   

vidéosurveillance



La caméra Hikvision DS-2DF8A436 est un dôme pour applications en intérieur doté d'ailettes qui évitent la réverbération de l'IR sur l'objectif de la caméra.

● ● ● Par ailleurs, la lumière est composée de photons, mais elle possède les propriétés d'une onde électromagnétique dont la longueur d'onde, comprise entre 400 et 780 Nm, correspond à la zone de sensibilité de l'œil humain. Le proche infrarouge allant jusqu'à 950 Nm. Un capteur de caméra optique dit jour/nuit est sensible de 400 à 950 Nm en libérant le filtre IR. Afin de déterminer le résultat final de l'image, il faut avant tout déterminer le niveau de luminosité de la scène. Celle-ci va influencer le choix des technologies mises en œuvre.

■ Des précautions à prendre

Les caméras infrarouges nécessitent une installation précise et une maintenance idoine car leur bon fonctionnement peut rapidement être perturbé par de



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

PHILIPPE HÉNAINE

Manager Regional Sales France et Belgique chez i-PRO EMEA



« LES CAMÉRAS IR REQUIÈRENT UNE CERTAINE VIGILANCE LORS DE L'INSTALLATION ET DE LEUR UTILISATION. »

« Chez i-PRO, nous avons intégré l'infrarouge à nos solutions un peu plus tard que nos confrères, car lorsque les premières caméras IR sont apparues, la durée de vie des LED était loin d'être suffisante. Nettement inférieure, même, à la durée de vie de nos caméras car les LED n'étaient pas conçues à l'époque pour être utilisées sur de longues durées. Par ailleurs, en matière de caméras infrarouges, il faut garder à l'esprit quelques contraintes. On ne peut pas, par exemple, simplement mettre une LED infrarouge derrière une bulle, car cela va créer des reflets parasites qui vont venir perturber l'image. Avec les caméras infrarouges, pour être sûr d'obtenir de bonnes images, il faut adapter les LED en fonction de la distance de l'objet sur la scène. C'est ce que nous proposons avec notre outil "Smart IR" qui permet d'analyser la scène et d'adapter l'IR à celle-ci. On sera aussi vigilants aux problèmes causés par les gouttes d'eau sur la bulle de la caméra. Pour apporter une réponse à cette problématique, nous proposons sur nos caméras un traitement spécial, le revêtement ClearSight, qui permet de faire ruisseler l'eau de pluie, facilitant ainsi la gestion de l'infrarouge. Ces limites posées, l'IR est aujourd'hui devenue une fonction quasiment standard sur presque toutes les caméras. D'une manière générale, le recours aux caméras IR nécessite une certaine vigilance et la connaissance de leurs limites. Par exemple, lorsqu'il y a des reflets dans l'image, la caméra va s'adapter au reflet. »

nombreux petits aléas, naturels ou pas. Ainsi, les projecteurs IR, situés autour de l'objectif de la caméra, attirent les petites bêtes qui apprécient la chaleur qu'ils dégagent. « Afin d'éliminer cela, on pourra déporter l'IR, ajoute Philippe Bénard. Mais cela à un coût car il faut ramener de l'alimentation au projecteur déporté ou tirer du câble POE. Par ailleurs, le projecteur IR étant déporté et autonome, il ne sera plus possible d'optimiser son fonctionnement... »

Par ailleurs, dans le cas des dômes dont les LED infrarouges sont à l'intérieur de la caméra, donc dans la bulle, les IR viendront se réfléchir sur ladite bulle. Perturbant encore le bon fonctionnement de la caméra.

Philippe Hénaïne ajoute : « Les caméras IR sont devenues courantes. Mais leur généralisation ne veut pas dire qu'elles s'imposent partout. Chez i-PRO, nous cherchons, autant que possible, à éviter l'IR pour faire en sorte que la caméra soit le plus longtemps possible en couleurs. On doit garder à l'esprit que l'IR est la solution à adopter uniquement lorsqu'aucune lumière n'est possible, naturelle ou artificielle. Enfin, il faudra nettoyer régulièrement et précautionneusement les caméras afin de ne pas rayer la bulle et ainsi risquer de créer des rayures qui éblouiront la caméra. » Ceci posé, si l'on conçoit bien sa vidéosurveil- ● ● ●

CÔTÉ SOLUTION

Wisenet XNP-6550RH chez Hanwha Techwin

Avec son zoom optique 55x, un capteur gyroscopique permettant une stabilisation efficace en cas de vent, une dénébulisation optique et des LED IR intégrées pour filmer en haute définition de nuit à une distance de 500 m, la Wisenet XNP-6550RH peut se targuer d'être la nouvelle référence des caméras PTZ pour la protection périmétrique et les vastes zones ouvertes.



« Une caméra avec un projecteur infrarouge ne doit pas être utilisée pour faire de la détection d'intrusion sur site. »

PHILIPPE BÉNARD, BUSINESS DEVELOPMENT A&E CHEZ AXIS COMMUNICATIONS



Ne perdez pas de vue votre objectif

- Intelligence artificielle
- Option de suivi automatique
- Qualité d'image haute résolution



Provision-ISR FRANCE | Contact : 01 85 90 03 90 | E.mail : info@provision-isr.fr

Nos distributeurs partenaires:



2 QUESTIONS À

LAURENT HONORÉ

Responsable avant-vente chez Hanwha Techwin France



Quelles sont les contraintes à prendre en considération lors de l'installation de caméras IR ?

Afin d'optimiser l'apport d'une caméra IR, lors de l'installation, il faut à tout prix éviter de placer tout type d'obstacles au premier plan tels que des arbres, un mur, etc. Il faudra aussi vérifier la distance et l'angle de couverture de l'éclairage infrarouge. Par ailleurs, la portée de vision nocturne va bien entendu dépendre du modèle et de la qualité de la caméra installée.

Proposez-vous des outils qui permettent d'optimiser le fonctionnement de l'éclairage IR ?

Les caméras Hanwha Techwin intègrent, selon les modèles, deux technologies permettant d'optimiser l'utilisation de l'éclairage infrarouge : WiselR et AdaptativeIR. Le WiselR, intégré aux caméras dôme et bullet de la gamme Wisenet X, permet aux utilisateurs d'ajuster le niveau IR des zones centrales et

latérales des images indépendamment pour différents environnements de surveillance, minimisant la sursaturation de la lumière causée par le mouvement des objets ou les reflets sur les murs. La caméra prend en charge le contrôle automatique de l'intensité IR et jusqu'à 150° de LED IR pour une surveillance fiable et claire de jour comme de nuit. De son côté, la technologie AdaptativeIR, intégré à nos caméras PTZ, ajuste l'angle des LED IR des caméras pour s'adapter au niveau du zoom et peut ainsi concentrer l'éclairage sur des objets situés jusqu'à 500 m. Les caméras équipées de cette technologie utilisent trois groupes de LED IR, calibrées pour garantir un éclairage suffisant à courte, moyenne et longue distance, pour identifier clairement des personnes et les plaques d'immatriculation des véhicules. Ces deux technologies offrent une manière très efficace, économe au niveau énergétique et écologique de veiller à ce que les caméras de vidéo sécurité puissent fonctionner au meilleur de leurs capacités, quelles que soient les conditions d'éclairage.

● ● ● lance et que l'on se pose les bonnes questions, il est tout à fait possible de s'équiper avec des caméras IR qui seront tout à fait efficaces, pour quelques centaines d'euros...

Autre point de vigilance : le passage de la couleur à l'infrarouge. En général, les caméras peuvent gérer automatiquement cette bascule quand les réglages de base ont été correctement effectués. Mais cette bascule peut être à l'origine de possibles perturbations dues, encore une fois, à des gouttes d'eau sur la bulle. Dans ce cas, le focus se fera sur les gouttes d'eau.

« Ce type de caméra requiert une bonne maîtrise chez l'installateur. Il faudra être très précis lors de son paramétrage. Ainsi, pour éviter les perturbations dues à la bascule de la couleur à l'IR, on pourra enregistrer un focus de jour et un focus de nuit », conseille Philippe Hénaine, de chez i-PRO EMEA. ■

« On sera aussi très attentif lors des opérations de nettoyage de la bulle d'un dôme IR. »

JULIEN FONTANA, RESPONSABLE COMMERCIAL RÉGION IDF CHEZ HIKVISION FRANCE

Surveillance de nuit sous la pluie



Pas de revêtement



Revêtement ClearSight

CÔTÉ SOLUTION

Caméra Q6315-LE: l'outil complet d'Axis

Idéale pour la surveillance en ville, cette caméra intègre un capteur 1/2 pouce très sensible à la lumière pour fournir des images claires et lumineuses et mieux gérer les ombres même quand les conditions d'éclairage sont difficiles. Avec l'éclairage IR et la fonctionnalité D/N, elle est parfaite pour la surveillance dans l'obscurité totale sans recourir à un éclairage supplémentaire. Grâce à son zoom optique 31x, son laser intégré et sa fonctionnalité de zoom rapide, elle permet de suivre facilement les objets qui se déplacent rapidement.





QUAND LA SÉRIE WISENET X FUSIONNE AVEC L'IA

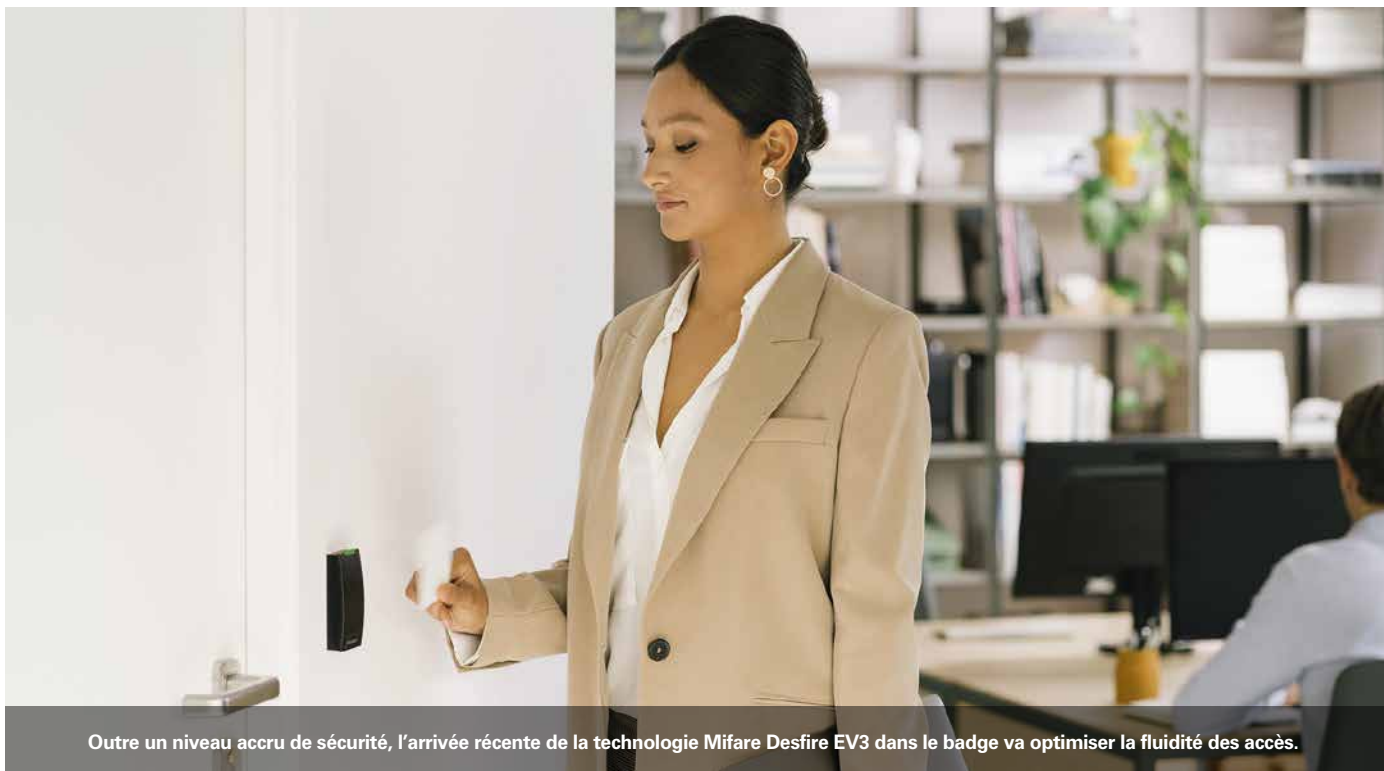
WISENET X series

**LA TECHNOLOGIE IA
À PRIX ACCESSIBLES**

- Détection d'objets basée sur l'IA - Personnes, Visages, Véhicules, Plaques d'immatriculation
- Traitement d'image amélioré basé sur l'IA - WiseNR11, WiseStream111
- Support de recherche IA pour Genetec, Milestone & Wisenet Wave
- Large gamme de caméras et de résolutions allant de 2MP à 4K
- Cybersécurité de haut niveau - UL CAP, FIPS 2.0, conformité NDAA



contrôle d'accès



Outre un niveau accru de sécurité, l'arrivée récente de la technologie Mifare Desfire EV3 dans le badge va optimiser la fluidité des accès.

© AssaAbloy

Les nouveaux badges sont arrivés !

Cet élément clé du contrôle d'accès garde toute sa pertinence, d'autant qu'il cumule les fonctions et se montre ultrasécurisé... sauf dans ses versions obsolètes qui rendent vulnérables de fait les systèmes de sécurité. Le parc des badges est donc en cours de renouvellement. Dans le même temps, les opérateurs sont invités à optimiser leurs connaissances sur ces produits porteurs d'une technologie devenue très complexe.

Pas question d'entrer dans une bataille badge vs smartphone, « le premier est certes challengé par d'autres technologies, reconnaissent Cédric Lampin et Julien Maury, respectivement responsable marketing et chef de produit hardware et sécurité chez Bodet Software. *Le badge garde beaucoup de sens dans l'entreprise, c'est le moyen simple de disposer d'un bon ratio entre qualité et service.* » De plus, il est privilégié par les clients éloignés de la technologie, selon les mots de Ludovic Fauvel, fondateur dirigeant d'Unicacces Groupe. En face, le challenger est freiné par l'impossibilité de contraindre un employé à l'usage de son propre smartphone. Et une fourniture en masse d'appareils reste du domaine de l'hypothèse... « *Le badge a la qualité d'être universel a contrario d'une flotte de*

smartphones, hétéroclites en termes de version et applicatifs, souligne Stéphane Abbou, directeur des ventes Digital Access Solutions chez Assa Abloy. *S'ajoute l'angoisse de la panne de batterie. L'économie escomptée en optant pour le badge dématérialisé est pondérée par le coût de l'abonnement au service.* » Sans compter le fait que « *le téléphone mobile dispose rarement d'antivirus,* rappelle Pierre-Yves Dudal, directeur général de



« *Le badge est le moyen naturel et prioritaire pour s'identifier dans l'entreprise.* »

CÉDRIC LAMPIN, RESPONSABLE MARKETING DE BODET SOFTWARE

LA CLÉ D'ACCÈS HYBRIDE DE DOM-METALUX

Le ClipTag combine déverrouillage mécanique et accès électronique. Clé et badge s'associent pour ne former qu'un sur le trousseau. L'aspect pratique est complété par les six clips de couleurs au choix qui facilitent l'identification des DOM ClipTags. Cette solution d'accès est compatible avec l'ensemble des appareils de l'écosystème de sécurité électronique ENiQ de DOM-Metalux (béquilles, cylindres et lecteurs muraux). Les clés de cylindres de séries RS et IX sont donc intégrées dans le dispositif. Pour sa part, le badge embarque les technologies Mifare (Desfire EV2 et Classic), ainsi que Hitag (S, 1 et 2) et EM4200. Le concept est adapté aux bâtiments tertiaires et résidentiels, aux ERP et plus largement aux impératifs liés aux immeubles de grande hauteur. En effet, les autorisations d'accès répondent aux différents organigrammes tout en permettant à tous les porteurs de la clé d'ouvrir les zones équipées d'un cylindre mécanique.



© DR

Scopus. *Il atteint un niveau de sécurité EAL4 quand certains badges sont à 5+.* » Ludovic Fauvel clôt le débat en voyant « les deux options amenées à coexister encore très longtemps. L'analogie est comparable au parallèle entre automobiles thermiques et électriques. Les options de contrôle d'accès dépendent aussi de l'appétence du client final. »

■ L'usage oriente l'option

L'environnement professionnel dicte aussi la nécessité du badge. « Un salarié en activité en salle blanche dans une usine de production de médicaments ou en atelier de découpe de viande dans l'agroalimentaire n'est pas en capacité de manier un smartphone, décrit-on chez Bodet Software, le port du badge s'impose. Pour évoluer dans des entrepôts et commander les portes automatiques, l'option la plus pratique est de coller un tag UHF sur le pare-brise

du chariot élévateur. » Dans un autre registre, Unicacces Groupe vient de livrer 5 000 badges à un conseil départemental du sud de la France. « Il n'était pas concevable d'imaginer une autre solution de contrôle d'accès pour un déploiement sur une telle échelle, justifie Ludovic Fauvel. Néanmoins, une dizaine de lecteurs pour badges dématérialisés équipent les bureaux de la direction. »

En marge de la technologie, « le badge s'impose comme un identifiant corporate » souligne Alain Louap, président de Salto Systems France. Un signe extérieur appréciable dans le ● ● ●

PAROLE D'EXPERT

ANNE-ISABELLE PARODI

Secrétaire générale de Spac (Smart Physical Access Control)



« LE BADGE PARTICIPE À LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA SÉCURITÉ. »

« Des badges en basse fréquence à 125 kHz sont encore en circulation, outre une capacité de mémoire nulle, ils sont inopérants en termes de sécurité. Le format de 13,56 MHz est aujourd'hui le minimum nécessaire mais pas suffisant. Certains badges sont copiables en quelques minutes et, avec des compétences numériques moindres que celles des hackers de haut niveau ! L'Anssi recommande le badge de technologie Mifare Desfire EV3 dont les données sont chiffrées en AES (Advanced Encryption Standard). Le lecteur récupère l'identifiant privé du badge et remonte au concentrateur qui contient la base de données. Aussi, il est indispensable que le système contienne des algorithmes non piratables pour éviter la moindre faille de sécurité. Il est important que l'installateur respecte les bonnes pratiques tout au long de la chaîne de valeur et se repose sur une offre de solution globale sécurisée ou certifiée par l'Anssi. »



Solutions de
téléphonie mobile
pour les applications
MtoM







Un abonnement unique Data/Voix/SMS pour toutes les applications courants faibles hors vidéo.

Le choix de **devenir revendeur** ou de laisser Mixio gérer les abonnements.

Portail web pour activation des lignes.
Compte installateur-revendeur pour gestion de parc.



Pour tout savoir, rendez-vous sur



3 QUESTIONS À

PIERRE-YVES DUDAL

Directeur général de Scopus



Scopus est spécialiste du badge depuis trente ans, comment évolue ce produit dans le domaine de l'identification ?

Hier, c'était une carte PVC plus confortable qu'une clé, mais un simple bip-bip sur une fréquence de 125 kHz en mode propriétaire, onéreux et sans aucune notion de sécurité. Aujourd'hui, c'est une Smart Card normée essentiellement ISO14443-A, selon le standard associé au contrôle d'accès. Celle-ci embarque un microprocesseur combiné à une mémoire accessible en lecture/écriture sans contact en 13,56 MHz. C'est d'ailleurs la capacité de mémoire qui fait varier le prix. Pour sa part, le microprocesseur intègre l'algorithme AES des plus sécurisés conformément aux préconisations de l'Anssi. Le badge se complexifie alors que son confort d'utilisation se démocratise. Il est aussi le symbole d'appartenance à une entité, son totem, certaines sociétés en imposent

le port apparent ce qui facilite grandement la reconnaissance des individus par les services de sécurité.

Vous évoquez la complexité croissante du badge, quelles solutions propose Scopus pour en faciliter l'appropriation par les entreprises ?

Ces dernières ne sont pas toujours en capacité de financer des études pour en configurer toutes les fonctionnalités possibles. Notre badge AiO, comme All in One, leur apporte une réponse adaptée. Il repose sur la technologie Mifare Desfire EV2 et EV3 et présente le niveau de sécurité très élevé EAL5+, celui d'une carte bancaire. Outre sa vocation de clé d'accès sécurisée, AiO est préconfiguré pour de multiples applications, comme la gestion du temps de travail, le contrôle d'accès logique, la restauration d'entreprise, la distribution des EPI, les casiers de consigne ou encore les e-services comme l'autopartage. L'entreprise personnalise AiO selon ses besoins, ainsi un paramétrage

complexe devient facilement accessible. Par ailleurs, Scopus propose sa plateforme TCM, comme Trust Card Manager, pour gérer en flux tendu – et sans personnel dédié – ses besoins en badges ; ceux-ci sont produits sur notre site de Mérignac, en Gironde. TCM s'adresse aux installateurs et intégrateurs pour simplifier la fourniture récurrente des badges de leurs clients, et également aux grands utilisateurs finaux souhaitant externaliser la production de leurs badges.

Avez-vous une récente référence client à citer ?

Le déploiement de 23000 badges pour le CHU de Bordeaux dans le cadre de la mutation de son système de contrôle d'accès. Celui-ci répond à un choix technologique très sécurisé et ces badges, destinés à une population très vaste, doivent intégrer de nombreuses applications (des pharmacies aux distributeurs automatiques de vêtements) tout en anticipant les besoins futurs.

● ● ● contexte de crise sanitaire qui a éloigné les employés du siège des entreprises tous ces derniers mois.

Mieux, « le badge a évolué de la simple fonction d'ouvre-porte vers des usages multiples, rappellent Cédric Lampin et Julien Maury de Bodet Software. Il permet d'interagir avec les services de l'entreprise auprès des ressources humaines pour le badgeage des temps de travail ou pour l'usage de la machine à café. » Alain Louap poursuit : « Chaque application a son propre logiciel qui, si l'arborescence est bien organisée, doit être fédéré dans un Card Management System (CSM). »

■ Comblent les failles de sécurité

« La sécurité marque l'évolution du badge, voire sa problématique, dit-on chez Bodet Software. Il faut muscler les systèmes pour préserver les données des entreprises et des personnes. » Comme le résume avec pédagogie Isabelle Sipel, directrice commerciale projets chez DOM-Metalux, « les premiers badges étaient équipés d'une piste magnétique, puis la technologie RFID a permis de lire en proximité une puce incluse dans le badge. La puce a évolué jusqu'à une version cryptée Mifare Desfire offrant plus de sécurité et de mémoire pour diversifier l'utilisation du support, plus seulement limité au contrôle d'accès. Fin 2021, le badge de technologie Mifare Desfire EV3 a été lancé. Il gagne en vitesse et distance de lecture accrues. » Et en sécurité ! « Il est indispensable de faire évoluer les technologies pour éviter de cloner les badges, insiste Stéphane Abbou d'Assa Abloy. Pour l'heure, il est encore tenable de préconiser du Mifare Desfire EV1, qui n'est pas, à ma connaissance, crackable. » Les limites sont repoussées en per-

manence pour Alain Louap. Aussi toute la chaîne du contrôle d'accès demande un strict respect des préconisations de l'Anssi (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information). Ce pour quoi milite Spac (Smart Physical Access Control) qui vient d'accueillir Evolis. L'entreprise française est « fournisseur de solutions décentralisées d'émission et de gestion de badges », décrit Ludovic Simonneau, Marketing Group Manager. L'arrivée d'un acteur à ce niveau de la chaîne est une nouveauté pour Spac, et justifié ainsi chez Evolis : « Des données confidentielles sont traitées pour la réalisation des badges d'accès et les imprimantes sont connectées à l'ensemble du système informatique



Les strictes conditions d'hygiène associées à certains environnements – ici l'industrie agroalimentaire – dictent l'usage du badge.

©Bodet Software

SUR LE TERRAIN

Des imprimantes Evolis à l'aéroport de Berlin-Brandenburg

Pour apporter une solution adaptée aux accès de ses zones sécurisées, l'aéroport international a installé plusieurs dizaines d'imprimantes Tattoo Rewrite, conçues par Evolis, afin de disposer facilement et instantanément de trois types de badges. Pour les visiteurs, une version présente une simple personnalisation graphique ne nécessitant pas d'encodage, l'autre version est dotée en sus de la personnalisation graphique, d'une puce encodée permettant l'accès à certaines zones restreintes. Enfin, une troisième option est destinée uniquement aux membres du personnel afin de remplacer un badge original perdu, oublié ou détérioré. Dans les trois cas, il s'agit de badges temporaires et réinscriptibles, ce qui évite le gaspillage.



(SI) de nos clients. Un enjeu de sécurité s'impose, aussi bien pour la protection des données que celle du SI. » D'ailleurs, le protocole de communication sécurisé SSCP (développé par Spac) est en cours d'intégration sur Primacy, l'imprimante emblématique du fabricant.

■ Opter pour un système ouvert

Un parc de badges obsolètes, copiables avec facilité... Pour de nombreuses sociétés il est temps de passer au niveau de sécurité supérieur. Reste à opérer les bons choix dans la migration. « La fréquence en 125 kHz, c'est fini ! lancent les représentants de Bodet Software. Reste qu'il y a encore du réassort à assurer en anciens lecteurs, toutefois à des prix lestés par la difficulté à trouver des composants électroniques dépassés qui ne bénéficient pas de la volumétrie des technologies récentes. Pour une nouvelle installation, nous préconisons des lecteurs avec antenne Mifare Desfire 2 et 3. Cette technologie incontournable n'enferme pas dans un système propriétaire. Il est important de trouver un fournisseur en capacité d'accompagner sur le long terme. » Ludovic Fauvel rappelle avec force qu'installateurs et fournisseurs ont « un vrai devoir de conseil, il ne s'agit pas de tirer les prix mais de proposer les solutions de sécurité adaptées au besoin du client. » Ce qui implique parfois de se former : « Les intégrateurs doivent justifier d'un niveau de compétences croissant, notamment en étant à jour des préconisations de l'Anssi, avertit Stéphane Abbou. Il est important d'investir dans les dernières technologies porteuses du plus haut niveau de sécurité. » ● ● ●

Contrôle d'accès sans fil Aperio®

Experience a safer and more open world

- Contrôle d'accès Online & Offline à moindre coût
- Pas de câblage
- Gamme complète pour tous types de serrures & portes
- Compatibilité avec toutes les technologies RFID standard, en lecture simultanée



assaabloy.com/fr/fr/contrôle-d-accès/aperio

contrôle d'accès

LA PAROLE À

BAPTISTE DUPART

Responsable commercial France chez STid



« LE NOMBRE CROISSANT DE MENACES D'INTRUSION NÉCESSITE L'USAGE DES TECHNOLOGIES RFID. »

« Le badge est la partie émergée de l'iceberg qu'est le système du contrôle d'accès. Moyen d'identification le plus répandu, il a considérablement évolué depuis vingt-cinq ans. Or, tous les badges "plastiques" ne se valent pas. Comme les systèmes d'exploitation des PC qui se succèdent pour corriger leurs failles de sécurité, des technologies telles que 125 kHz, Mifare Classic, viables à l'époque, sont désormais obsolètes, car aisément duplicables à l'insu de l'administrateur d'un site. Les conséquences sont alors désastreuses : vol de matériels, compromission des données, mise en danger de visiteurs et de collaborateurs... D'où l'usage des technologies sécurisées telles que Mifare Desfire EV2 et EV3. Car un système de contrôle d'accès doit assurer une sécurité homogène de bout en bout, et sa force se matérialise à travers son maillon le plus faible : le badge. Il y a une vraie prise de conscience des responsables de sécurité et une volonté de garantir une sécurité sans faille des installateurs. Leur métier devenant plus complexe, nous les accompagnons dans toutes les étapes de leur projet, au plus près de leurs problématiques terrain, notamment par une analyse des points d'accès, des technologies installées, des niveaux de sécurité et des usages, et par l'organisation de formations adaptées à leurs besoins. »



À ses solutions de contrôle d'accès (badge standard et sécurisé, smartphone Bluetooth, biométrie) proposées sous la marque Asgard, Unicacces Groupe associe des identifiants déclinés en divers formats. Bracelet silicone, porte-clé ou tag disque adhésif permettent aux porteurs de justifier de leur autorisation d'accès de manière ergonomique. Ces badges alternatifs évitent ainsi les manipulations pour les utilisateurs en établissements de soin ou pour les agents de propreté par exemple.



■ Mesurer la mémoire nécessaire

Le dirigeant de Salto invite les installateurs à l'analyse : « L'anticipation sur les besoins du client est fondamentale et dicte le choix en termes de capacité de mémoire du badge. » Discours similaire chez Assa Abloy : « Penser en amont la structure du badge en fonction des besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain. Prévoir le mapping et gérer le cryptage prennent du temps. » Tout comme la politique de migration vers un nouveau système... « Et cela implique des investissements, pour au final disposer d'une installation optimale », encourage Alain Louap de Salto. Concrètement, « lors de renouvellements des lecteurs, les câblages existants peuvent être conservés », rassure Julien Maury de Bodet Software. « Au besoin, le maître d'ouvrage effectue un diagnostic porte par porte », ajoute Stéphane Abbou, sachant qu'Assa Abloy dispose d'une offre de contrôle d'accès sans fil. « Le bon sens est de piloter une migration en installant des lecteurs en bitempérature avant de remplacer les badges ; ce qui contribue à étaler le budget », conclut le fondateur d'Unicacces Groupe, Ludovic Fauvel. ■

DÉNY SECURITY SÉCURISE LE STUDIO COWORKING À ROUEN

Depuis plusieurs années, les espaces de coworking connaissent une popularité croissante. Le Studio Coworking de Rouen, grâce aux solutions connectées de Dény Security, parvient à concilier sécurité des accès et mesures sanitaires. Munis de leur carte personnalisée, les clients n'ont qu'à pointer le badge magnétique contenant leurs autorisations d'accès devant le lecteur mural Logyca antivandalisme situé à l'entrée de l'immeuble, et les cylindres Optimal Lock avec contrôle d'accès – sortie libre installée sur la porte d'entrée du studio ainsi que sur les portes des bureaux fermés pour les déverrouiller. Fonctionnant en mode off line, la programmation des badges s'effectue simplement via une application dédiée sur smartphone. La personne habilitée au sein du Studio Coworking peut ainsi aisément activer/désactiver les cartes en cas de perte ou de fin d'abonnement. Autre atout, si un vol est commis dans l'enceinte de l'établissement, l'application permet de consulter l'historique détaillée des entrées (heure, accès, etc.). Conçus en Inox pour être faciles à nettoyer avec un produit virucide, et disponibles avec une finition bactéricide, les cylindres Optimal Lock constituent aussi une solution rassurante dans un contexte de crise sanitaire, tant pour les membres que pour les propriétaires.



DOMConnect®



L'ouverture vers une solution globale de contrôle d'accès

Le design et la fiabilité des appareils DOM ENiQ® vous ont convaincus. DOMConnect® vous permet d'intégrer nos produits dans les solutions logiciels tiers.

Le principe : une connexion simple et rapide sans câblage grâce à DOM Bridge, qui sert d'interface entre nos produits et votre solution software de gestion de contrôle d'accès.

Configuration online



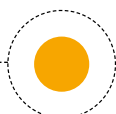
Disponible également en version OSS DOMConnect®



Scannez pour en savoir plus
support-com@dom-europe.com

Détection et extinction incendie

Connectés, portables, écoresponsables, mobiles... les moyens de détection et d'extinction incendie peuvent s'adapter à toutes les contraintes des établissements. Petit aperçu.

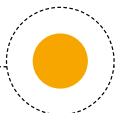


RADIO R SCAN+ – CHUBB SÉCURITÉ

DÉTECTION CONNECTÉE



Radio R Scan+ est une gamme de produits de détection incendie connectés en mode radio qui présente deux points forts : un système « 0 câble », qui limite l'impact visuel de l'installation ; un système dit « adressé » qui permet de localiser précisément le détecteur ayant signalé un départ de feu après une détection de fumée ou de chaleur. L'interface radio ME200GRFE peut communiquer avec 32 dispositifs radio (détecteurs et/ou déclencheurs manuels). Directement alimentée par le bus adressé, elle est elle-même adressée via deux roues codeuses. Équipée de deux isolateurs de court-circuit, elle se raccorde sur le socle standard de la gamme I.Scan +. Le détecteur R. Scan+M, quant à lui, est un détecteur combiné adressable par radio. Son niveau de sensibilité est de 6,5 %/m. Communication via réseau Mesh. ●

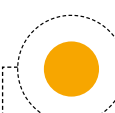


FIRETEMP – FIREMOB

SOLUTION MOBILE DE DÉTECTION INCENDIE

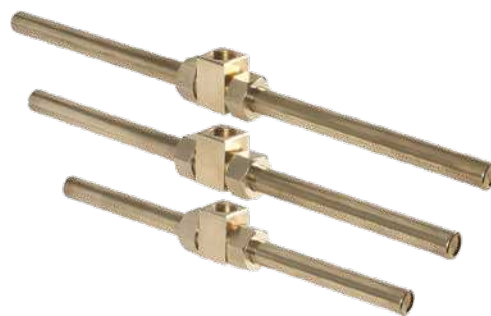
FireTemp de Firemob est une solution flexible intégrant une centrale de détection incendie mobile sur roulettes. Le fonctionnement est identique à une installation fixe : la centrale est positionnée dans un endroit stratégique, les détecteurs sont fixés sur des perches mobiles, les alarmes sont renvoyées vers la centrale via la technologie radio et si le SSIAP n'est pas sur place, l'alarme peut être transmise via le réseau GSM au PCS. Le système entièrement modulable comprend, entre autres :

- Un tableau de détection incendie Mezzo2 adressable 140 points dans un châssis métallique étanche aux poussières et ventilé avec porte vitrée.
- Un détecteur optique de fumée radio EN 54-25.
- Un détecteur manuel et des détecteurs de recharge première intervention.
- Une DEFBox pour envoi d'alarmes sur SMS/E-mail et accès au portail Web Sentinel.
- Un émetteur radio équipé de connecteurs rapides, une perche télescopique de 5,40 m, un avertisseur sonore et lumineux, etc. ●

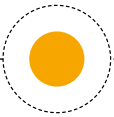


SINORIX – SIEMENS

ÉTEINDRE UN INCENDIE SANS BRUIT



Siemens a développé une technologie silencieuse pour l'extinction incendie en milieu informatique. Le système d'extinction par gaz inerte Sinorix permet ainsi de réduire le bruit généré par les diffuseurs de gaz. Il repose sur une buse spécifique (dite buse silencieuse), un allongement du temps d'émission de 60 s à 120 s (la règle R13 de l'Apsad l'autorise dorénavant) et une régulation du débit de gaz émis (à l'aide d'une vanne régulée). Avec ce système, le processus d'extinction est pensé de telle manière que le niveau de bruit est réduit de façon importante dans une plage de 13 à 20 dB tout en gardant son efficacité pour la diffusion du gaz. Une vanne de type régulée qui permet d'éliminer la crête de débit au début de la décharge et de réduire ainsi le niveau sonore dans une plage de 2 à 4 dB complète l'installation. ●



F-500 – ISOGARD

EXTINCTEUR PORTATIF POUR FEUX DE BATTERIES LITHIUM-ION

En charge, les batteries lithium-ion les plus simples peuvent déjà générer une surchauffe voire une explosion. Avec les batteries à plusieurs cellules, le risque est encore accru car les cellules voisines peuvent prendre feu et mettre à risque toute la batterie en générant des températures pouvant dépasser 1000 °C/1832 °F. De plus, des dommages mécaniques ou des sources de chaleur externes peuvent encore accroître le risque d'incendie. Pour pallier ces risques, Johnson Controls a développé un nouvel extincteur portatif au sein de sa gamme Isogard : le F-500. Cet extincteur fournit une protection supérieure reposant sur le refroidissement des surfaces surchauffées, la pénétration élevée de l'agent extincteur dans les matériaux inflammables, et l'encapsulation des combustibles liquides et des gaz de fumées potentiellement toxiques. ●



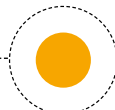
SPRINKBOX – AXIMA CONCEPT

SOLUTION CONNECTÉE POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

La solution de sécurité incendie connectée SprinkBox est un boîtier électronique intégré directement sur l'installation sprinkleur qui permet de collecter les données grâce à un ensemble de sondes et de capteurs et ainsi d'améliorer la fiabilité de la sécurité tout en anticipant les pannes et l'usure de l'installation.

Conçue à 100 % par les équipes d'Engie Axima, l'offre SprinkBox permet une réactivité accrue et un meilleur suivi des opérations de maintenance sur les installations neuves ou existantes grâce à :

- La consultation des données à distance en temps réel.
- La notification instantanée des dysfonctionnements ou alarme incendie.
- La suppression définitive des bandes manographiques papier (objectif zéro papier).
- L'archivage et analyse des données sécurisées de votre installation.
- La réduction des coûts de maintenance en anticipant pannes et usure. ●



SMOKECATCHER – ARAANI

ALERTE RAPIDE

SmokeCatcher est un détecteur de fumée à alerte rapide pour environnements intérieurs critiques. Grâce à l'ajout du système d'analyse vidéo SmokeCatcher à une caméra de sécurité visuelle, la présence de fumée est détectée en quelques instants, même à grande distance. Ce système se révèle particulièrement utile dans les lieux où les systèmes de détection de fumée s'avèrent défectueux en raison d'une détection lente ou d'un nombre trop élevé de fausses alarmes. Il convient dans des environnements où sont présents des produits chimiques, de la poussière, des vapeurs. SmokeCatcher est adapté aux bâtiments hauts de plafonds dans lesquels la fumée peut difficilement atteindre les détecteurs traditionnels. La source de fumée est immédiatement repérée et localisée sur le dispositif de vidéosurveillance. Entièrement intégré à la caméra, le système n'est pas installé sur le serveur et n'utilise pas la bande passante. ●





Tout terrain et jouissant d'une autonomie très élevée, les robots – comme le Thalamus distribué par Scopex – peuvent aujourd'hui remplacer aisément des agents de sécurité pour surveiller les enceintes de très grands sites industriels ou OIV.

© DR

Les robots travaillent tout le temps !

Autonomes, capables de patrouiller longtemps et sur de grandes distances, tout en embarquant une charge utile plus importante que les drones, les robots terrestres pourraient bien devenir, à court terme, les auxiliaires incontournables des agents de sécurité.

« **C**ontrairement aux drones, les applications possibles des robots terrestres sont aujourd'hui bien identifiées, explique Renato Cudicio, président de Glocal Robotics Europe. À l'inverse, les drones sont encore perçus comme des solutions pâtissant d'un certain nombre de contraintes – autonomie, conditions météo pouvant perturber le vol, réglementation, limitation de la charge utile, etc. – qui font que leur possible utilisation dans le cadre de missions de surveillance ou de lutte contre l'intrusion sur des grands sites sensibles, en soutien des agents de sécurité déployés sur le terrain, est encore assez complexe. »

Un point de vue que partage Fabien Lastreto, responsable département protection périmétrique chez Scopex : « Le recours aux drones est soumis à une réglementation et à des contraintes techniques qui font que, malgré leur pertinence en matière de sûreté, ils ne constituent pas encore, pour certains utilisateurs finaux et prestataires de sécurité privée, une alternative fiable aux agents de sécurité. »

■ Des atouts évidents

Dans un secteur d'activité qui peine à recruter et où les missions confiées aux agents de sécurité ne sont pas toujours des plus valo-

risantes, les robots de surveillance peuvent venir, aisément, remplacer, pour certaines missions, le personnel humain, tout en s'intégrant dans une infrastructure sécuritaire existante. Le robot observe à 360°, voit la nuit avec sa caméra thermique, opère en continu sur le terrain par tous les temps... Par ailleurs, il décharge



Le robot autonome de Wycà Robotics est équipé d'une caméra 360° à vision nocturne, d'un zoom optique, de haut-parleurs... L'opérateur peut le contrôler à distance.

les agents de tâches simples et répétitives, voire dangereuses et surtout ingrates comme de vérifier l'état de barrières sur un chemin de ronde pendant onze mois de l'année... « Certains grands sites sensibles, industriels ou publics, ont des périmètres très importants qui dépassent parfois la dizaine de kilomètres, ajoute Renato Cudicio. Assurer des rondes régulières sur de tels sites est très fatigant et contraignant pour des agents de sécurité. À l'inverse, un ou des robots terrestres, jouissant d'une autonomie supérieure à la dizaine d'heures, peuvent aisément effectuer des rondes régulières, quel que soit le temps, les conditions météo. Et grâce à sa puissance de calcul interne associée à ses modules d'intelligence artificielle, le robot sait, après une phase d'apprentissage, détecter, par exemple, un trou dans une clôture ou un objet posé devant une enceinte. Par ailleurs, les robots sont capables aujourd'hui d'embarquer une charge utile plus importante que les drones, que ce soit un kit de premier secours ou un capteur industriel très spécifique. »

Chez Scopex, distributeur du robot Thalamus, le constat est le même : « Thalamus peut tourner sur un site entre 10 et 14 heures, pour effectuer des rondes, sans se fatiguer, quel que soit son environnement, grâce à son châssis tout terrain, souligne Fabien Lastreto. En outre, il faut insister sur le fait qu'un robot terrestre peut être beaucoup plus dissuasif qu'un agent de sécurité. Ne serait-ce qu'en embarquant un gyrophare, une sirène... ou tout autre moyen permettant de signaler au maraudeur ou à l'intrus qu'il a été détecté ou qu'il entre dans une zone sécurisée. » ● ● ●

LA PAROLE À

FABIEN LASTRETO

Responsable département protection périmétrique chez Scopex



« NOTRE ROBOT EST UN SUPER RONDIER. »

« La robotique suscite un réel intérêt, avec des fortunes diverses. Dans certains cas, le marché n'était pas assez mature, dans d'autres, les contraintes techniques et les coûts des robots

ont découragé des utilisateurs. Mais, grâce à l'évolution de la technologie et à la maîtrise des coûts, les robots terrestres comme le Thalamus suscitent l'intérêt. Il peut "travailler" de 10 à 14 heures d'affilée et aller n'importe où, même sur des terrains difficiles. C'est en fait un "super rondier", robuste et dissuasif, qui permet de surveiller et de sécuriser de très vastes périmètres. Il s'agit d'une vraie réponse aux besoins des acteurs de la sécurité privée ou de certains utilisateurs finaux qui veulent basculer vers une solution technologique en matière de surveillance. Pour réduire les coûts induits par la surveillance humaine et réaffecter les agents à des missions plus valorisantes, où la capacité de discernement de l'humain fera la différence. »

Parce que l'analyse vidéo est notre métier...

EVITECH
Our eyes never close...



PROTECTION DE SITES SENSIBLES

Compatible toutes caméras

Performances Garanties

Cybersécurité ANSSI Niveau Renforcé

JAGUAR V4.1: Algos + IA



evitech.com



intrusion

2 QUESTIONS À

RENATO CUDICIO

Président de Glocal Robotics Europe



© DR

Quelles sont les principales différences entre un robot terrestre de surveillance et un drone ?

Drones et robots ont des applications évidentes en matière de sécurité, de surveillance et de détection. Cependant, les limites intrinsèques du drone font qu'il ne constitue pas encore, selon moi,

une réponse réellement efficace à certaines problématiques du monde de la sûreté. À l'inverse, le robot terrestre est désormais identifié comme un outil réellement efficace, apportant une vraie plus-value, à certaines prestations de sécurité. Il peut, par exemple, grâce à ses capacités plus grandes en matière de charge utile et d'intégration de technologie de pointe comme l'intelligence artificielle, analyser, par lui-même, de manière autonome – après une phase d'apprentissage évidemment, des données pour ensuite ne transmettre à l'opérateur que des alertes ou alarmes, sans consommer de la bande passante.

Les robots pourront-ils un jour complètement remplacer l'humain ?

L'humain doit rester au centre du système et au bout de la chaîne de la sécurité. Cela dit, les robots sont d'ores et déjà des technologies qui doivent être intégrées aux prestations de sécurité afin de permettre à ce secteur de valoriser ses services et de confier à ses agents des missions à plus forte valeur ajoutée que la simple ronde ou présence sur site.



■ Un précieux auxiliaire de la sécurité humaine

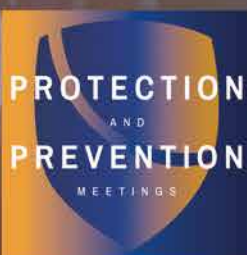
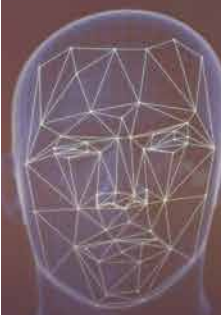
« Les robots constituent donc aujourd'hui, et les tests que nous réalisons actuellement le prouvent, une alternative crédible et efficace aux limites de la sécurité humaine, insiste le président de Glocal Robotics Europe. Une fois intégré à l'organisation "sûreté" du site – tant humaine que technologique, un robot pourra, lors de sa ronde par exemple, recueillir des informations et les transmettre, après traitement, à l'agent de sécurité. Il pourra également être envoyé très rapidement sur zone en cas de détection d'une intrusion, d'une menace ou d'un incident, pour fournir des images et des données à l'agent. »

Par ailleurs, on le sait tous, la sécurité privée a du mal à recruter des agents. Problème d'autant plus pressant que se profilent des événements, Coupe du monde de rugby et JO de Paris, qui vont fortement mettre à contribution la sécurité humaine et ses tech-



Le robot E-Guardian du Français Ubecom ne pèse que 68 kg. Il se déplace jusqu'à 15 km/h, peut couvrir une surface de plusieurs hectares et jouit d'une autonomie de 8 heures.

LE SALON ONE TO ONE
MEETINGS DE LA PROTECTION
ET LA PRÉVENTION INNOVANTE
POUR LA MAÎTRISE ET LA GESTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS



WWW.PROTECTION-AND-PREVENTION-MEETINGS.COM

22, 23 & 24 MARS 2022

PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

ILS SONT DÉJÀ INSCRITS



Après la 6^{ème} édition, pour répondre aux enjeux du marché, Security/Safety & Prevention Meetings évolue et devient Protection & Prevention Meetings pour sa 7^{ème} édition.





© DR

CÔTÉ SOLUTION

Un patrouilleur quadrupède

Distribué par Scopex, Vision 60 de Ghost Robotics est un robot quadrupède autonome, pour la surveillance des bâtiments, des entrepôts et des sites sensibles de taille moyenne. Il peut aussi effectuer des missions d'inspection et de levée de doute à l'intérieur des bâtiments comme en extérieur. Il peut être équipé de différents capteurs.

nologies. Or, tous les professionnels de la sécurité privée s'accordent pour reconnaître qu'il va falloir recruter et former entre 15 000 – fourchette basse – et 20 000, – fourchette haute – agents, hommes et femmes. Il ne semble pas incohérent d'imaginer qu'il ne soit pas certain que le moment venu, la sécurité privée puisse déployer les effectifs nécessaires. « Face à la pénurie d'agents formés qui se profile en vue de la prochaine Coupe du monde de rugby qui se déroulera en France en 2023 ou des futurs Jeux olympiques et paralympiques de Paris dans deux ans, les robots vont sans doute être mis à contribution. Non pas pour sécuriser les stades ou les sites olympiques, mais pour permettre à la sécurité privée de redéployer un certain nombre de ses agents affectés à des sites industriels ou autres, à la sécurisation des stades et au contrôle du public », conclut Renato Cudicio. ■

LA PAROLE À

SERGE CREBASSA

Directeur commercial chez Wyca Robotics



© DR

« ASSISTER L'AGENT DE SÉCURITÉ DANS SES MISSIONS. »

« Le robot de Wyca Robotics est un véhicule autonome qui se déplace en indoor dans des environnements complexes. Il vient assister l'agent de sécurité dans des missions à l'intérieur des bâtiments (atelier, entrepôt, grande surface). Il lui évite d'être exposé aux éventuels dangers et d'arpenter des locaux tout au long de la nuit. Il est capable d'alerter son opérateur qui intervient alors à distance avec un joystick. Pour se localiser et éviter les obstacles, son système de navigation fait appel à l'IA qui analyse les informations perçues par les caméras 3D et les capteurs. Ses acheteurs décident de l'intelligence de ses missions. Il peut être équipé d'une caméra, d'un dispositif de détection de départ de feu, d'un détecteur de gaz... Il est en première ligne : l'agent, ainsi protégé, est plus efficace. »

LE POINT DE VUE DE

STÉPHANE VANDENBORGH

Cofondateur d'Ubecome



© DR

« POUR DES MISSIONS DE SURVEILLANCE ET DE MAINTENANCE. »

« Entièrement conçu, développé et fabriqué en France près de Roubaix, E-Guardian peut assurer des missions de surveillance et d'aide à la maintenance. Nous l'avons pensé pour réduire le coût d'acquisition de ce type de solution et accélérer le délai du retour d'investissement. Le robot en lui-même ne coûte pas très cher puisque dans sa version la plus simple, son prix est de 22 000 euros. Notre objectif, en appliquant cette stratégie, est de faire en sorte que l'argent investi pour se doter de notre robot soit consacré aux détecteurs et outils qui l'équiperont : Lidar, caméra thermique, caméra 4K, micro d'écoute, haut-parleur... L'association du Lidar, de caméras 3D et de ses roues odométriques lui permet de se repérer seul dans son environnement, sans devoir recourir au GPS. Il peut aussi embarquer de l'IA, grâce à une caméra 4K, pour détecter par exemple un trou dans un grillage. Équipé d'un routeur 4G/5G, E-Guardian est capable de communiquer en 5G, ce qui permet une connexion et un pilotage à distance. »

SCOPEX
DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



Robot autonome
de surveillance
THALAMUS

GLOBAL
ROBOTICS

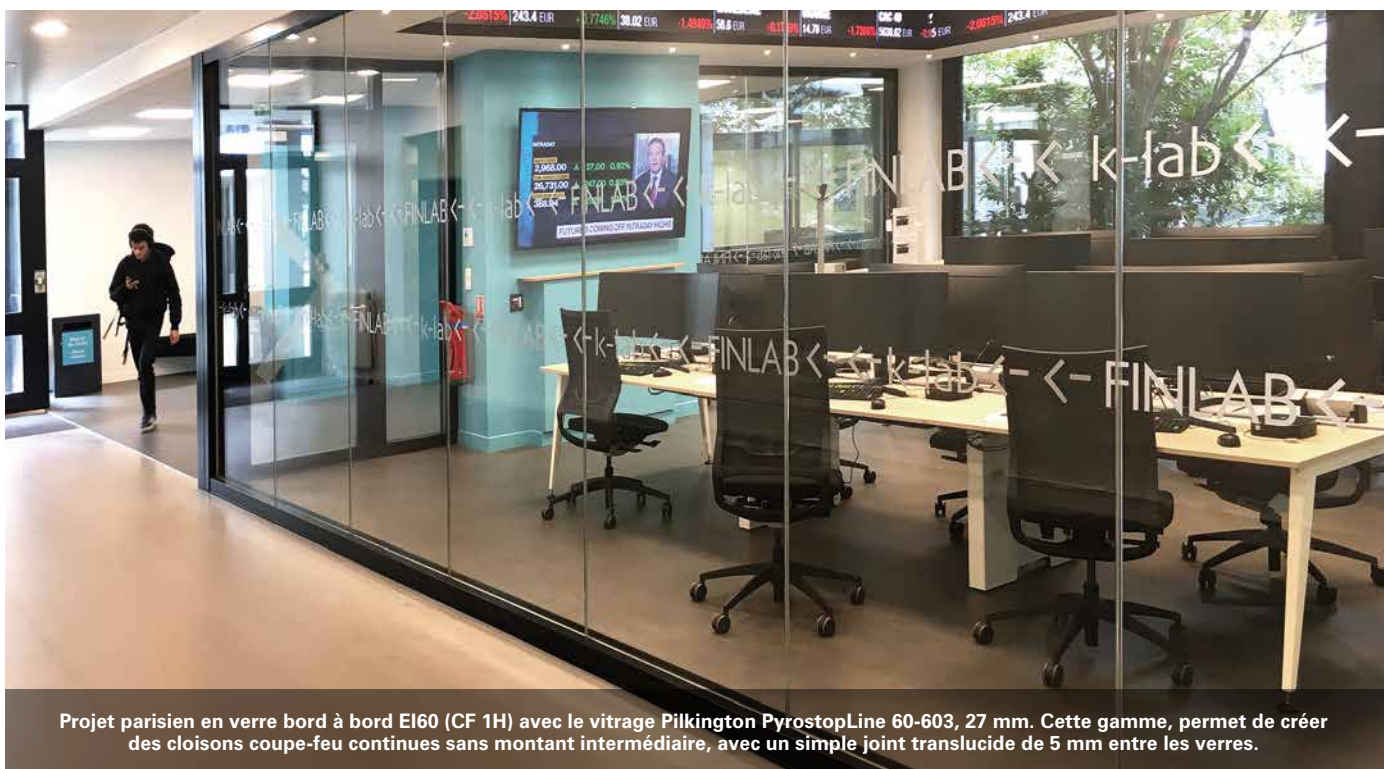
Venez le découvrir sur notre stand N07
au salon Protection & Prevention Meetings
les 23 et 24 mars à Cannes



CONTACTEZ SCOPEX AU
02 97 36 54 18

INFO@SCOPEX.FR
WWW.SCOPEX.FR





Projet parisien en verre bord à bord EI60 (CF 1H) avec le vitrage Pilkington PyrostopLine 60-603, 27 mm. Cette gamme, permet de créer des cloisons coupe-feu continues sans montant intermédiaire, avec un simple joint translucide de 5 mm entre les verres.

© DR

Verres coupe-feu : la haute technicité au service du compartimentage

Éléments incontournables de la protection incendie d'un bâtiment (ERP, IGH, etc.), les verres coupe-feu ou pare-flammes sont des produits nécessitant beaucoup de R&D. Ne serait-ce que pour répondre aux exigences des architectes.

Les verres coupe-feu sont des verres techniques classés selon leurs performances et leur utilisation finale. Ainsi, la résistance au feu d'un verre prend en considération trois critères de base :

- La stabilité mécanique: le verre doit conserver pendant et après le test auquel il est soumis une capacité de séparation parfaite.
- Pare-flammes : le verre doit assurer une certaine étanchéité. C'est-à-dire qu'il doit interdire tout passage de flammes, de fumées ou de gaz inflammables.
- Isolation thermique: dans ce cas, la

hausse de température du côté du public ou des personnes amenées à évacuer le site ne doit absolument pas dépasser 140 °C en moyenne ou 180 °C en n'im-

porte quel endroit pour des températures comprises de l'autre côté du verre, lors des tests, entre 821 °C après 30 minutes et 925 °C après 60 minutes.

TROIS CLASSEMENTS : E, EI, EW

Exigences	Classification (norme NF EN 13501-4)
Pare-flammes (étanchéité aux gaz, flammes et fumées)	E + durée en min
Pare-flammes avec rayonnement thermique limité (intégrité de base + rayonnement thermique limité)	EW + durée en min
Coupe-feu (intégrité de base + isolation thermique)	EI + durée en min

PAROLE D'EXPERT

MARC AMAH

Responsable technique et marketing chez Pilkington



© DR

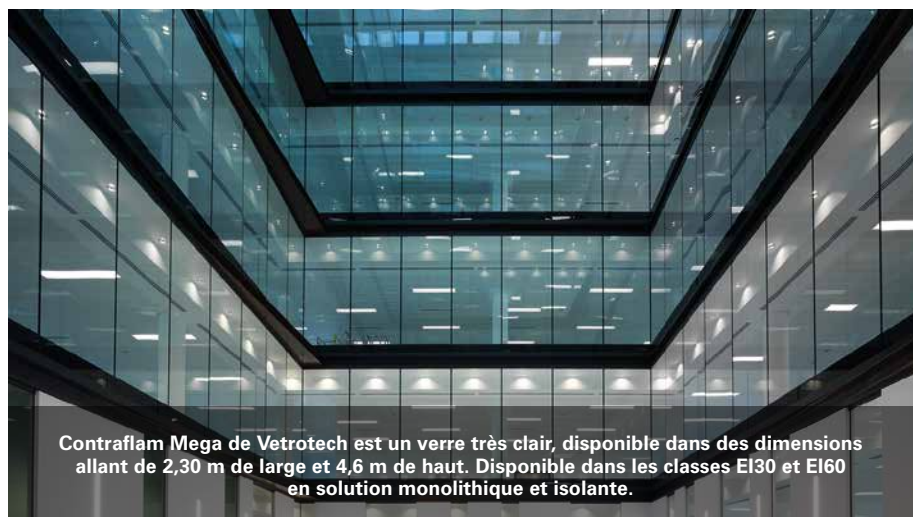
« NOUS PROPOSONS UNE GAMME COMPLÈTE S'ADAPTANT À TOUS LES BESOINS. »

« Pilkington est à l'origine du procédé du "verre flotté" ou "Float Glass" inventé en 1950 par Sir Pilkington. Ce procédé révolutionnaire, également utilisé dans la fabrication des verres techniques comme les solutions coupe-feu ou pare-flamme, permet de fabriquer des verres parfaitement plats et transparents. Nous avons développé et testé une gamme complète avec nos solutions Pyroclear, Pyrodur et Pyrostop. Chacune jouit de caractéristiques particulières afin de répondre aux besoins des architectes, des bureaux d'études, etc. Par exemple, notre verre Pyrostop (classé de EI30 à EI180) est un verre multifeuilleté à intercalaires intumescents qui jouera le rôle d'une barrière thermique des plus efficaces en cas d'incendie. Il absorbe l'énergie du feu pendant un laps de temps donné. Même avec des températures dépassant 1 000 °C du côté du feu, la face opposée du vitrage Pyrostop peut être touchée quelque temps sans danger. Le verre Pyrodur (EW30 et EW60), quant à lui, a été conçu avec une technologie similaire à celle utilisée dans Pyrostop. Il s'agit donc également d'un verre multifeuilleté comportant un ou plusieurs intercalaires intumescents qui permettent de manière très efficace de réduire considérablement la transmission du rayonnement thermique côté opposé au feu par rapport à d'autres produits verriers. Enfin, notre solution Pyroclear est un verre trempé de sécurité spécialement développé pour des applications exigeant une résistance au feu E30. Il se caractérise par une excellente capacité à résister aux contraintes thermiques provoquées par une forte élévation de la température. »

Les résultats de verres lors des tests d'essais permettent de classer selon la norme NF EN 13501-4 en trois catégories : E : stabilité au feu ; EW : stabilité au feu avec limite de rayonnement de chaleur ; EI : stabilité et isolation au feu. « Cette classification est très importante et doit être celle prise en considération en matière de verres coupe-feu, explique Marc Amah, responsable technique et marketing chez Pilkington, filiale du japonais NSG Group. Même si, en France, certains utilisent encore les termes de "pare-flammes" et "coupe-feu" quand on parle de ce type de moyens de compartimentage. Par ailleurs, et cela doit être souligné, le verre n'est jamais testé seul. Les tests et essais se font toujours avec les éléments qui seront associés au verre : joints, porte, vis, etc. »

■ Un élément constitutif du compartimentage

En France, le code de la construction et de l'habitation s'applique à tous les bâti-



Contraflam Mega de Vetrotech est un verre très clair, disponible dans des dimensions allant de 2,30 m de large et 4,6 m de haut. Disponible dans les classes EI30 et EI60 en solution monolithique et isolante.

© Vetrotech Saint-Gobain/Sean Conboy

ments. C'est ce règlement qui détermine les moyens de compartimentage à mettre en place afin de limiter autant que possible la propagation du feu, des fumées et des gaz, tout en permettant au

public et aux salariés d'évacuer le site et aux pompiers d'intervenir. « Le compartimentage est donc très important dans un bâtiment et, compte tenu du recours général des architectes aux produits verriers, le verre coupe-feu ou pare-flammes joue un rôle primordial dans ce compartimentage, ajoute Marc Amah. Par exemple, un verre classé EI30, EI60 ou plus, c'est-à-dire jouissant de caractéristiques assurant une isolation thermique de 30 minutes, 60 minutes, etc., permettra aux personnes présentes dans le bâtiment d'emprunter les chemins d'évacuation situés de l'autre côté du feu en toute sécurité, sans être exposés à la chaleur. »

CÔTÉ SOLUTION

Lunax : une porte sans encadrement chez Vetrotech



© Vetrotech Saint-Gobain/K. Khalfi

Le système Lunax se présente sous la forme d'une porte EI30 et EI60, sans encadrement, disponible en version un ou deux vantaux. Cette porte est particulièrement appréciée pour des installations dans des locaux à l'esthétisme soigné comme dans les immeubles haussmanniens.

■ Des verres ultratechniques

Si à l'œil, un vitrage, une baie coupe-feu ou pare-flammes ressemble ● ● ●

LA PAROLE À

CLAUDE LEVRESSE

Directeur commercial et technique France chez Vetrotech (Groupe Saint-Gobain)



© DR

« NOS VERRES SE CARACTÉRISENT PAR LEUR MULTIFONCTIONNALITÉ. »

« Vetrotech propose une offre complète de verres PF et CF. Par exemple, notre gamme de verres trempés Pyroswiss E30, à haute résistance avec sens du feu indifférent ; ou notre gamme Vetrolam, classée EW30 et 60, également en verre trempé, avec un seul sens du feu, dont la déclinaison Vetrolam Climaplus peut être utilisée en façade pour assurer une isolation thermique et solaire. Ces deux gammes jouissent du classement 1C1, le degré le plus élevé de résistance à l'impact des verres. Nous avons aussi développé une offre de verres associés à des intercalaires intumescents (respectueux de l'environnement) : Contraflam et Contraflam Lite jouissant, pour le premier, d'un classement allant de EI30 à EI120 et, pour le second, d'un classement allant de EW30 à EW120. Il s'agit de verres qui, outre leur résistance au feu, sont multifonctionnels puisqu'ils peuvent, par exemple, assurer une protection thermique, acoustique, pare-balles... À noter également que la gamme Contraflam jouit d'un classement 1B1 en matière de résistance aux impacts. Ces deux gammes sont stables aux UV. »

● ● ● à n'importe quel autre baie ou vitrage, les verres en question sont des produits ultratechniques, nécessitant R&D, études et tests. Et les fabricants maîtrisant ces procédés sur le marché français ne sont pas si nombreux. Par exemple, dans le cas d'un verre pare-flammes, on associera au verre feuilleté (plusieurs feuilles de verres) des gels intumescents entre les feuilles de verre dont la mission sera de gonfler en cas de feu et d'assurer la résistance du verre. « Il s'agit de solutions assez complexes à concevoir et à développer car il faut, outre les caractéristiques de résistance

au feu, d'étanchéité et/ou d'isolation thermique, prendre en compte d'autres contraintes comme l'esthétisme du bâtiment, auquel tiennent beaucoup leurs architectes ou des vitrages de grandes dimensions pouvant dépasser les trois mètres de hauteur, comme notre gamme trempée Pilkington Pyroclear », souligne l'expert de Pilkington.

La technicité des verres est entretenue par la demande des architectes qui agissent comme de véritables prescripteurs sur ce marché. Claude Levresse, directeur commercial et technique France chez Vetrotech (Groupe Saint-

Gobain) rappelle : « Il nous arrive très régulièrement de développer et de tester des solutions sur mesure afin de répondre à des demandes particulières émanant des architectes et de bureaux d'études. Ainsi, les architectes nous demandent de plus en plus souvent de solutions multifonctionnelles, associant résistance au feu, protection thermique et acoustique, haute sécurité et esthétique. C'est très stimulant pour notre bureau de R&D et notre département Test & Certification. » ■

CÔTÉ SOLUTION



© DR

Pyrobel-T : le verre XXL de AGC Glass

Pyrobel-T, le verre résistant au feu aux dimensions XXL, convient parfaitement pour les aéroports, les centres commerciaux et les salles de sport. Il s'agit d'un verre très clair qui est disponible dans des dimensions allant jusqu'à 2 mètres de large et 4,5 mètres de haut. Le verre Pyrobel-T peut être combiné à toutes les couches d'isolation thermique et de protection solaire d'AGC Glass.

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

FRANCK VALIN

Sales & Marketing Manager Fire Resistant Glass South Europe chez AGC Glass



© DR

« RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES ARCHITECTES. »

« Le marché français des verres résistants au feu est un des plus importants d'Europe. C'est un marché sur lequel il faut être réactif et savoir répondre aux demandes des architectes qui veulent de plus en plus de surfaces vitrées. Grâce à nos neuf centres de découpes répartis en France qui stockent l'ensemble de notre gamme, nous pouvons proposer à la demande, nos différents verres pour nos partenaires métalliers et menuisiers. Notre gamme est composée de verres Pyrobel et Pyrobel-T classés de EW30 à EI180. La demande des architectes soutient l'innovation. Ainsi, nous avons développé une gamme Pyrobel Vision Line (classée EI30 à EI120), un vitrage collé bord à bord avec seulement un joint silicone translucide de 4 mm entre chaque vitrage ! Notre verre Vision Line Corner permet également de réaliser des cloisons EI à facettes (angles variables de 90° à 180°). Enfin, dernière nouveauté qui complète notre gamme, le Pyrobel-T. Constitué de verres trempés, associés à des gels intumescents, nous pouvons dorénavant le proposer dans des dimensions XXL à savoir 2 m x 4,50 m. Cette gamme est classée EW30 à EW120 et EI30 à EI60. »

**Avec
annuaire-securite.fr
trouvez le
bon prestataire!**

**NOUVEAU
SITE!**

psm
PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE
L'annuaire des prestataires de la Sécurité et de la Sécurité

Je recherche un prestataire par catégorie, par région, par département...

Je contacte les prestataires par email, j'accède à leur site internet pour plus d'informations...

Je m'inscris sur annuaire-securite pour être référencé...

Anti-intrusion, Bureaux d'études Ingénierie, Contrôle d'accès, Distributeurs, Formation, Installateurs, Intégrateurs, Prestataires de services de sécurité, Sécurité incendie, Syndicats, Associations, Institutionnels, Vidéosurveillance

MARKETPLACE + de 150 produits !

- Trouvez un distributeur près de chez vous.
- Contactez un installateur un intégrateur...
- Découvrez les équipements de sécurité (vidéosurveillance, contrôle d'accès, alarmes...) que proposent les Fabricants.

Si vous souhaitez faire figurer votre entreprise dans cet annuaire, merci de nous contacter au **01 45 23 33 78** ou à **info@protectionsecurite-magazine.fr**



Le dispositif sécuritaire d'un port de plaisance doit être réfléchi globalement et en cohérence. En effet, les atouts respectifs des différentes technologies disponibles se complètent.

© Anthony Arnaud / Fxabay

À chaque port de plaisance son arsenal de solutions

Un environnement naturel corrosif, des accès maritimes et terrestres, une ouverture sur la ville... à partir de données récurrentes, tout port de plaisance demande une étude au cas par cas pour sa sécurisation, avant de se voir proposer des réponses technologiques précises.

Les embarcations sont par définition abritées dans les ports, toutefois, ceux-ci demeurent des espaces grand ouverts. Y compris vers des terres étrangères... Il n'est pas surprenant qu'un spécialiste de la surveillance vidéo relève une vague d'installations de caméras dans les ports du nord de l'Hexagone depuis trois ou quatre ans. En marge du phénomène des migrations illégales, Frédéric Chaumeil, directeur d'EPSI, souligne que « les voleurs ont compris l'existence d'un potentiel au sein des ports de plaisance. » Jean-Christophe Surmont, responsable commercial région Nord-Ouest chez Hikvision, détaille : « Des vols d'accastillages, de produits électroniques, de GPS... » Matthieu Guilloto, délégué général de l'Association des ports de plai-

sance de l'Atlantique, poursuit : « Les vols doux sont un véritable fléau, qui touche jusqu'aux semi-rigides. Dans un port, en cas de dommage à un bateau, comme un vol ou un incendie, la charge de la preuve reposera sur son propriétaire et son assureur. Il incombe donc aux plaisanciers d'en assurer eux-mêmes la sécurité. » Ainsi, un assureur comme Generali propose une garantie Plaisance incluant le vol des biens et du moteur.

■ La preuve par la vidéo

« Un propriétaire mettra plus volontiers son bateau dans un environnement protégé, souligne Philippe Bénard, Business Development Manager A&E chez Axis. De plus, dans l'hypothèse où un bateau, mal amarré ou mal piloté, heurte son voisin de ponton, une vidéo apportera un élément de preuve, bien venu en cas de litige. » Sans parler de l'effet dissuasif des caméras sur les malfaiteurs...



Ici, les colonnes infrarouges Maxiris de Sorhea ont été réalisées sur mesure (la dimension maximale possible étant de 5 m de haut) pour coller aux impératifs du relief. Cette solution est compatible avec le Maxibus Universel qui permet notamment de disposer d'un historique horodaté des événements d'alarmes.

La typologie des donneurs d'ordres en termes d'équipements de sécurité est diverse, « capitaineries, préfectures maritimes, sociétés privées de gestion de port, énumère Frédéric Chaumeil. Il peut s'agir aussi de sociétés de gardiennage qui proposent à leurs clients des prestations spécifiques, notamment en sécurité électronique ». Philippe Bénard distingue « la marina qui est un lieu clos et le port de plaisance ouvert. Certains plaisanciers considéreront comme une intrusion la présence d'une caméra. Dans le même temps, la location de bateaux en Airbnb génère du trafic. Le contrôle d'accès et même de l'interphonie ou de la visiophonie apporte alors davantage de sécurité. Outre le respect de la vie privée, s'ajoutent d'autres contraintes, comme l'éventuelle affluence touristique liée à la localité. La présence d'un parking demande des caméras en capacité de lire les plaques d'immatriculation. Les problématiques étant variables, les solutions sont donc à ajuster à chaque cas. »

■ Les caméras pallient les aléas de la visibilité

Jean-Christophe Surmont est au diapason. « L'endroit précis du port à couvrir induit une réponse technologique adaptée. Face à l'investissement du client, nous avons un devoir de résultat à partir d'un catalogue de caméras à associer au Video Manager System. Ainsi, on répondra à la demande de comptage à l'entrée du port avec une caméra thermique offrant, en toutes conditions atmosphériques, une meilleure visibilité qu'un modèle standard. Pour cet usage, les caméras Hikvision dômes PTZ série DF bénéficient d'un stabilisateur d'image adapté aux installations en hauteur et ventées. Pour surveiller de nuit un ponton mal éclairé, la



De part et d'autre de l'entrée de ce port ouvert sur l'Atlantique, des caméras dômes PTZ série DF Hikvision sont implantées. Grâce au dispositif GIS/OIS, l'image est stable même dans ce contexte d'installation en hauteur. La haute résolution associée au DarkfighterX offre une excellente vision de nuit jusqu'à 0.001 Lux.

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

FRÉDÉRIC CHAUMEIL
Directeur d'EPSI



« RADAR ET CAMÉRA NE SONT PAS EN CONCURRENCE, MAIS AU CONTRAIRE À ASSOCIER. »

« En moins de dix ans, le radar à onde continue a beaucoup évolué et acquis une maturité. EPSI, pour sa part, est arrivé sur le marché il y a trois ans avec une offre de fabrication française. L'application de cette technologie dépasse l'usage militaire et se démocratise. De la protection d'un poste électrique à celle d'une concession automobile en passant par un champ de truffes ! L'émission des ondes est agnostique de toutes conditions météorologiques, brouillard, vent, neige ou température de l'eau. De plus, notre matériel répond à la norme IP67, il est donc robuste et adapté au milieu maritime. L'installation s'effectue très simplement. L'absence de composants électroniques et de pièces mécaniques (notamment rotatives, sujettes à l'usure) limite la maintenance. Un petit modèle de radar couvre deux hectares, la surface atteint 55 hectares pour les plus puissants. La fonction du radar est de détecter et de classifier la cible (homme, animal, etc.), la suite du scénario dépend de l'intégration, de la transmission de l'alarme au télésurveilleur ou au téléphone portable du rondier. La caméra prend le relais pour la levée de doute. En effet, radar et caméra sont complémentaires et non concurrents. »

technologie ColorVu permet de conserver la colorisation. En cas d'intrusion, celle-ci aidera à la réquisition d'un élément supplémentaire pour l'identification à partir de la base de stockage des images. »

■ Le radar identifie par tous les temps

Insensible aux conditions météorologiques, le radar détecte les cibles même

en plein brouillard et les classe. « Le flux vidéo est transmis uniquement en cas d'alerte, la levée de doute étant assurée par la caméra ou un drone automatique, selon le choix de l'intégrateur, décrit Frédéric Chaumeil. Souvent installé en hauteur à plus de 50 m, le radar à onde continue est utilisé pour la surveillance de nuit des zones d'amarrage des bateaux, et pour leur comptage à l'en- ● ● ●

CÔTÉ SOLUTION

La longue portée chez Axis

Sur le pont de l'Øresund reliant Copenhague (Danemark) à Malmö (Suède), des caméras Q6215-LE d'Axis sont installées. Cette caméra réseau robuste est spécialement conçue avec des fonctions d'orientation, d'inclinaison et de zoom de haute précision ainsi qu'un IR longue portée pour une surveillance à grande distance. Elle peut reconnaître et identifier des cibles dans de vastes zones ouvertes même par faible luminosité ou dans l'obscurité totale. Elle équipe des ports, des aéroports et des autoroutes.



3 QUESTIONS À

MATTHIEU GUILLOTO

Délégué général de l'Association des ports de plaisance de l'Atlantique

Votre association déploie-t-elle une politique unique face aux risques éventuels ?

Chaque autorité portuaire est souveraine, la gestion peut être départementale, communale ou dépendre d'une régie autonome. En marge du respect de la sécurité au travail des employés des services des ports (pêche, plaisance, carénage), des recommandations existent. Comme l'installation d'échelles de sécurité sur les pontons et quais, en particulier si leurs abords sont très fréquentés (restaurants, commerces, etc.), tous les trente mètres (voire cinquante mètres) et signalées en rouge. Elles doivent être propres et sans algues. De plus, les plaisanciers sont incités à laisser leurs échelles de bain libres de mouvement, accessibles et signalées en rouge : elles peuvent sauver une vie. Chaque ponton devrait disposer d'au moins une bouée de sauvetage, et chaque quai d'une tous les trente à cinquante mètres.

Le port est un espace ouvert, comment prévenir les risques d'intrusion ?

L'autorité portuaire n'est pas tenue à la garde des embarcations mais à la surveillance, et ce dans le cadre d'une simple obligation de moyens et non de résultats. Des mesures préventives d'accès aux pontons sont donc déployées. Avec de la vidéosurveillance comme à Port la vie, en Vendée où cinq caméras couvrent 90 % des pontons. Bon nombre de ports sécurisent l'accès aux pontons (verrouillés 24 heures sur 24) via des codes ou des badges, c'est le cas à Jard-sur-Mer, La Rochelle ou Saint-Jean-de-Luz. D'autres assurent une sécurité 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, au port de plaisance de La Rochelle avec du personnel employé par le port lui-même. En revanche, à Saint-Denis-d'Oléron la mission est confiée à une entreprise privée en saison. Certains ports font appel à la police municipale pour des rondes.

Quels sont les autres dispositifs de sécurité mis en œuvre ?

L'incendie est le cauchemar de tout gestionnaire de port. Le feu s'y propage rapidement en raison des matières composites des bateaux, le sens du vent y contribue, enfin ce n'est pas un endroit naturel pour l'intervention des pompiers. La prévention est assurée en collaboration avec le Service départemental d'incendie et de secours. Les extincteurs, identifiables sur le plan du port, ne sont jamais distants de plus de 200 m. Le danger de submersion requiert de la vigilance. En 2017, notre association a élaboré le guide «Préparation au risque tempête», préconisations après la tempête Xynthia. Par ailleurs, du matériel absorbant est destiné aux épisodes de pollution. J'ajoute que le port de plaisance de La Rochelle, via l'Appa, a participé, avec le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux, à l'élaboration d'un guide sur la lutte contre les pollutions accidentelles portuaires et paru en 2018.

● ● ● *trée du port. Alternatif en attendant une installation fixe, le radar mobile offre aussi, en période estivale, un renfort spécifique. En effet, si la capacité du port est saturée, des bateaux sont amarrés à des bouées. Moins protégés des courants ou de la houle qu'au port, ils sont susceptibles de se détacher devenant des corps morts à la dérive que le radar mobile va immédiatement détecter.» Si l'achat d'un radar émane du gestionnaire du port ou de la capitainerie, le nouveau*

service de location proposé par EPSI intéresse les sociétés de sécurité privée pour un usage temporaire.

■ La solution infrarouge précise et robuste

Depuis une quinzaine d'années, Sorhea équipe de nombreux ports militaires à partir de la technologie infrarouge. La discrétion est de mise quant à leur localisation... «*Le marché des ports de plaisance reste à développer*, reconnaît Ayméric Caradec, directeur produit chez Sorhea. *Nous disposons de solutions qui ont fait leur preuve en milieu marin donc exigeant. Ainsi, la résistance des enveloppes plastiques des colonnes autonomes So-Beam S est classifiée IP65. Leur installation sans câblage s'adapte aux besoins de détection d'intrusion. Ces colonnes sont disponibles en quatre dimensions de 40 cm à 3 m de hauteur avec une portée infrarouge de 80 m et une portée radio de 300 m en champ libre. Pour leur part, les colonnes Maxiris sont déclinables jusqu'à 5 m de hauteur, voire davantage en surmesure. Conçues pour le littoral, elles peuvent bénéficier d'une double*

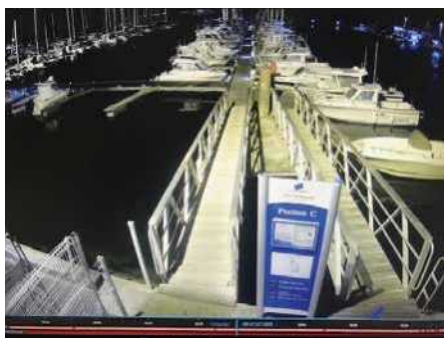
CÔTÉ SOLUTION

Une mise en œuvre simple

Le radar mobile permet de répondre à des besoins saisonniers. Ici le radar de détection périmétrique PSR-500 d'EPSI, efficace de jour comme de nuit, sous la pluie et dans le brouillard. Il est capable de détecter une intrusion de 0,2 à 110 km/h. Sa portée est de 500 m. Son étanchéité répond à la norme IP67. Enfin, son utilisation n'est pas soumise à une demande d'autorisation d'émettre préalable.



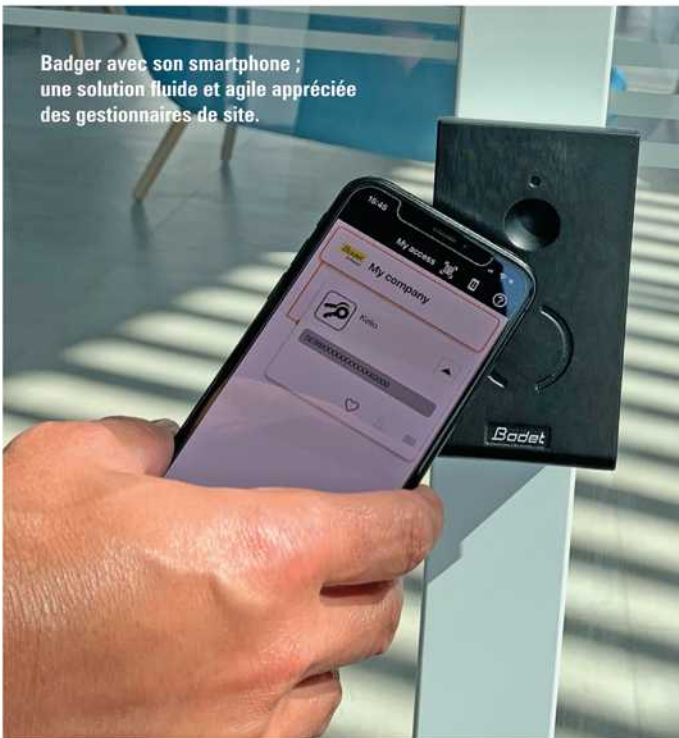
© DR



Vue de nuit sur un ponton d'un port breton avec une caméra fixe varifocale Hikvision Darkfighter 0,002 lux.

© DR

Badger avec son smartphone ;
une solution fluide et agile appréciée
des gestionnaires de site.



Badger avec un smartphone : une solution agile !

Devenu incontournable au quotidien, le smartphone s'invite dans l'univers du badgeage de contrôle d'accès. Grâce aux technologies BLE / NFC, tout smartphone moderne peut désormais héberger un badge d'accès virtuel. Quels sont les atouts de ce nouveau badge ?

Engagée depuis quelques années, la digitalisation des solutions de badgeage en entreprise a connu une accélération durant la période Covid-19. Ce fut le cas chez Bodet Software, éditeur et fabricant français de solutions de contrôle d'accès. Son responsable marketing, Cédric Lampin, détaille : « La crise du Covid-19 a joué un rôle de catalyseur à l'usage des technologies BLE (Bluetooth Low Energy) et NFC (Near Field Communication). Ces protocoles sont nativement intégrés aux smartphones. Ils permettent à un mobile d'accueillir un badge virtuel sécurisé. Dès lors, en présentant son téléphone devant un lecteur compatible BLE/NFC, un collaborateur peut franchir un portail sécurisé ou déclencher l'ouverture d'un accès. »

Le badge virtuel BLE/NFC présente en effet de nombreux atouts : dématérialisé, il peut être activé sur n'importe quel smartphone via l'envoi d'un simple e-mail et l'acceptation du porteur du téléphone. La distribution des badges est facilitée, même pour les organisations multisites. Une nouvelle recrue est enregistrée dans le système d'accès de l'entreprise dès son premier jour de travail, pour une sécurisation optimale. Côté sécurité, les badges sont proposés par Bodet Software en partenariat avec Orange Business Services, lequel garantit l'infalsifiabilité du dispositif. Enfin, l'utilisation de badges virtuels peut vite représenter une économie de coûts. « Avec des badges RFID format carte, le coût des badges perdus, cassés, ou non-rendus peut vite grimper ! Avec un badge virtuel, on ne paie qu'à l'utilisation », explique Cédric Lampin. Des atouts forts pour les organisations en recherche d'agilité !

PAROLE D'EXPERT

JULIEN MAURY

Chef de produit Hardware et Sécurité



« LES BADGES PHYSIQUES ET VIRTUELS VONT COHABITER DEMAIN DANS LES ENTREPRISES »

Le badge virtuel sur smartphone apporte une flexibilité inédite dans les entreprises. Mais, il reste des situations où il est délicat à utiliser : environnements excluant les téléphones (chambres froides, hôpitaux...), pas de remise de téléphone professionnel, etc. Il paraît peu probable que les badges virtuels remplacent tous les badges à court terme. L'option la plus durable consiste donc à adopter un système de lecteurs d'accès qui puisse supporter plusieurs modes de badgeage simultanément : RFID, code, BLE/NFC, biométrie. Bodet Software a fait ce choix de concevoir des lecteurs ultra-polyvalents pour accompagner l'évolution de l'usage des badges d'accès en milieu professionnel.

Plus d'information
sur le badge virtuel
Bodet Software :

Bodet
Software

www.bodet-software.com

► N° Indigo 0 825 81 44 00

En partenariat avec

orange Business
Services

NAUTICSPOT DÉCLINE LA SÉCURITÉ EN MODE DIGITAL

La start-up montpelliéraine Nauticspot a développé SafeMarina dont la vocation est d'offrir un environnement intelligent, sécurisé et clé en main aux gestionnaires de ports. Concrètement, le dispositif propose une sélection de caméras assorties d'un logiciel utilisant l'IA en collaboration avec Milestone Systems. Grâce aux fonctionnalités de SafeMarina, les utilisateurs contrôlent le franchissement de zones définies et le port du masque, ou encore détectent des comportements suspects et mesurent la fréquentation des quais. La jeune pousse dispose également à son catalogue de l'application Nauticspot (photo) destinée aux agents portuaires ainsi qu'aux plaisanciers et visiteurs du port. Conçue dans un esprit collaboratif, elle permet de signaler et de localiser tout incident et toute incivilité sur le port. Cette application est proposée en marque blanche, à noter que « Port de SaintTropez » est déjà adopté !

Par ailleurs, Nauticspot a mis au point une solution de supervision des mouillages et des places. Celle-ci repose sur l'association d'un capteur de présence breveté (ShellSpot) installé à chaque place du port, avec des bouées de mouillage connectées et des caméras. Grâce à ce réseau, les ports connaissent en temps réel les places disponibles, fluidifiant ainsi le trafic des plaisanciers. Ces dispositifs équipent déjà les ports de Menton (06), le port Heraclea (Cavalaire-sur-Mer, 83), le port de Carnon (34) et celui de La Grande-Motte (34).



© DR

● ● ● *enveloppe: le premier capot casse la force du paquet de mer et le second crée la vraie étanchéité. Pour surveiller un portail ou un accès sur un périmètre ciblé, le détecteur double technologie Pyramid associe hyperfréquence et infrarouge passif. Le produit répond aux exigences du milieu marin avec son enveloppe classée IP65 et sa technologie est insensible aux conditions météorologiques.* »

■ La sécurité et l'intendance en pilotage 2.0

R-marina tisse une solution réseau couverte main pour les ports de plaisance depuis 2011. Une soixantaine d'entre eux utilise au quotidien cette offre digitale. « Le concept s'est développé à partir du besoin précis du port du Havre pour la connexion de ses bassins », rappelle David-Pierre Mangiapan, directeur commercial de NGE Connect, société détenant la marque déposée R-marina. Il explique: « Souvent, les informations réseau remontent à la capitainerie de manière verticale par plusieurs canaux: la vidéo de sécurité aussi bien que le trafic internet des plaisanciers. R-marina se veut une solution digitale transversale fédérant tous les besoins du port de plaisance. Ces contraintes complexes sont ainsi traitées de façon simple et unifiée. À la clé, un gain de temps et des coûts maîtrisés grâce à une solution enfin opérable par des équipes dont l'informatique n'est pas le métier. Cette solution permet de piloter de multiples applications comme le Wi-Fi, l'affichage dynamique, la gestion des consommations énergétiques, la gestion des accès, les capteurs de qualité environnementale... ainsi que toutes les solutions de sécurité déjà en place ou à venir. En effet, nous proposons d'intégrer la vi-



© DR

déoprotection à partir d'une sélection de caméras esthétiques et résistantes. Le contrôle d'accès est inscrit dans le dispositif à partir de digicodes, de badges physiques ou dématérialisés sur smartphone. Sur l'interface du logiciel R-marina (R-smart) un profil est créé pour chaque plaisancier, afin de lui accorder ou non des accès (pontons, sanitaires, parking, etc.)

et des services (Wi-Fi, énergie, etc.), parfois jusqu'à une interconnexion au niveau des titres de transport urbain. À noter que certains ports de plaisance souhaitent que leur bassin soit ouvert à tous, a contrario d'autres qui préfèrent y limiter la circulation du public. » ■

Sur le port de Cannes, la colonne So-Beam de Sorhea est actuellement déclinée dans son format en 40 cm de hauteur (deux cellules infrarouges) et en version autonome. Les informations sont transmises par ondes radio au poste de surveillance. L'objectif est d'apporter une solution de gestion des places disponibles sur le port. Le principe est en cours d'évaluation.

LA PAROLE À

PHILIPPE BÉNARD

Business Development Manager A&E chez Axis Communications



© DR

« EN BORD DE MER, LA PARTIE MAINTENANCE EST TRÈS IMPORTANTE. »

« L'environnement maritime est naturellement agressif, ce qui induit de fortes contraintes dans le choix des équipements. Outre la caméra, toute la chaîne de l'installation – y compris les accessoires de fixation – doit répondre à une certification contre la corrosion à l'instar de Nema 4X.

La norme garantit la résistance à l'eau comme aux poussières ou à la glace. Sur une vitre, toute goutte d'eau de mer laisse une trace de sel. Dans ces conditions, pour les caméras, les vitres plates assorties d'un essuie-glace sont à privilégier aux vitres bulle. Cela limite les nettoyages. »

Utilisez Votre Système Vidéo *en Valorisant Des Informations Intelligentes & Utiles*

Les données volumineuses peuvent être difficiles à gérer et à utiliser si elles ne sont pas présentées dans un format facile à.. :

- Comprendre
- Analyser
- Appliquer

Z1 Dashboard analyse ces données et les présente dans des tableaux de bord organisés, faciles à utiliser avec des rapports qui incluent des :

- Graphiques
- Diagrammes & Tableaux

Z1 Dashboard

vous donne les moyens de découvrir vos tendances et de mieux comprendre vos activités et vos situations pour mieux les utiliser dans vos développements.



Guide ANNUEL d'Achat

www.protectionsecurite-magazine.fr

RETROUVEZ PLUS DE PRESTATAIRES,
LEURS ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
SUR LA PLATEFORME

e-protectionsecurite-magazine.fr

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique,
merci de nous contacter sur
info@protectionsecurite-magazine.fr
ou au 01 45 23 33 78

DÉTECTION - ALARME

AE&T
www.aet.fr/fr/

BY DEMES FRANCE
www.bydemes.com

BOSCH
www.boschsecurity.fr

FICHET SECURITY SOLUTIONS FRANCE
www.fichetgroup.fr

FOXSTREAM
www.foxstream.fr

HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr

IZYX SYSTEMS
www.izyx-systems.com



Alarme et Domotique

www.kseniasecurity.com

Ksenia Security France SAS
1 rue Georges Stephenson
78180 Montigny-le-Bretonneux

LEGRAND
www.legrand.fr

MAGNETA
www.magneta.fr

MWS
www.mws.fr

OPTEX
www.optex-europe.com/fr

PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr

RISCO GROUP
www.riscogroup.com

SCHNEIDER ELECTRIC
www.se.com

SCUTUM
www.scutum.fr

SEPTAM
www.septam.fr

SERIS SECURITY
seris.fr/fr

SERVIACOM
www.serviacom.fr

SORHEA
www.sorhea.com

SURTEC
www.surtec-alarme.com

SYNCHRONIC
<http://www.synchronic.fr>

TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr

ZENITEL
www.zenitel.com/fr

VIDÉOSURVEILLANCE

AASSET SECURITY
www.aasset-security.fr

ACAL BFI
www.acalbfi.com

ARECONT VISION
www.arecontvision.com

AVIGILON CORPORATION
www.avigilon.com

AXIS COMMUNICATION
www.axis.com/fr

BOSCH
www.boschsecurity.fr

CAMTRACE
www.camtrace.com

CISCO SYSTEMS
www.cisco.com

COMPUTAR / GANZ
www.cbc-cctv.com



CASD
Solutions de vidéoprotection

296 Rue de la Béalière
38113 Veurey Voroize
Tél. +33 (0) 4 76 72 80 59
Fax. +33 (0) 4 76 72 90 24
casd@casd.fr - www.casd.fr

D-LINK
www.dlink-com/fr

DAHUA
www.dahuasecurity.com/fr

DELTA SECURITY SOLUTIONS
www.chubbdelta.fr

DIGIFORT
www.digifort.com

DIGITAL BARRIERS
www.digitalbarriers.com

EET EUROPARTS FRANCE
<http://fr.eetgroup.com>

ERYMA SÉCURITÉ SYSTÈMES
www.eryma.com

EVITECH
www.evitech.com

EXAVISION
www.exavision.com



www.flir.com

FOXSTREAM
www.foxstream.fr

FRANCOFA EURODIS
www.francofa-eurodis.fr

GENETEC
www.genetec.com

GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com

HANWHA TECHWIN
www.hanwha-security.eu/fr

HIKVISION
www.hikvision.com

HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr

IDIS EUROPE
www.idisglobal.com

INDIGO VISION
www.indigovision.com

JVC PROFESSIONAL FRANCE
www.pro.jvc.com

MERIT LILIN
www.meritlilin.com

MILESTONE SYSTEMS-FRANCE
www.milestonesys.com

MOBOTIX
www.mobotix.com

MYFOX
www.myfox.pro

OPTEX
www.optex-europe.com/fr



Now you can see!

30 rue de Lamirault
77090 COLLEGIEN

info@provision-isr.fr
Tél. 01 85 90 03 90
www.provision-isr.com

PANASONIC
<http://business.panasonic.fr>

PELCO
www.pelco.com

PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr



Parc du Tumulus
12 130 Pierrefiche d'Olt
05 65 70 49 79

www.raildome.fr

RSI VIDEO TECHNOLOGIES
www.videofied.com

SAMSUNG TECHWIN EUROPE
www.samsungsecurity.fr

SCUTUM
www.scutum.fr

SEAGATE
www.seagate.com

SERVIACOM
www.serviacom.fr

SONY
www.sony.fr/pro/products/videosecurity

STIM
www.stim.fr

SVD - SYSTÈMES VIDEO DIGITAL
www.exertis-connect.fr

SYNOLOGY
www.synology.com/fr-fr/

TAMRON FRANCE
www.tamron.eu/fr

TEB
www.teb-videosecurite.com

TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr

VANDERBILT INTERNATIONAL
www.vanderbiltindustries.com



Mail:
salesvivotekfrance@vivotek.com
www.vivotek.com

VISEO
www.vizeo.eu
WESTERN DIGITAL FRANCE
www.wdc.com/fr/

**IDENTIFICATION
CONTRÔLE D'ACCÈS**

ABIOVA
www.abiova.com
ABUS FRANCE
www.abus.com
ACIE SECURITE
http://acie securite.com
AIPHONE
www.aiphone.fr
ALCEA
www.alcea.fr
ARD
www.controle-acces.fr
ASSA ABLOY FRANCE
www.assaabloyopeningsolutions.fr
AVIGILON
www.avigilon.com

Bodet
Software
Boulevard du Cormier
CS 40211
49302 Cholet Cedex
0 825 814 400
www.bodet-software.com

BOSCH
Des technologies pour la vie
32 avenue Michelet
93400 Saint Ouen
Tél. 0 825 12 8000
Tél. 0 825 12 8000
fr.securitysystems@fr.bosch.com
www.boschsecurity.fr

CASTEL
www.castel.fr
DAHUA
www.dahuasecurity.com
DAITEM
www.daitem.fr
DEISTER ELECTRONIC FRANCE
www.fr.deister.com
DIRICKX GROUPE
www.dirickx.fr

DoorBird
+33 4 83 58 11 07
www.doorbird.com
INTERPHONES
VIDÉO IP

EAGLE EYE NETWORK
www.een.com

ERYMA
www.eryma.com
FOXSTREAM
www.foxstream.fr
GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com
HID GLOBAL
www.hidglobal.com
HIKVISION
www.hikvision.fr
HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr
HOROQUARTZ
www.horoquartz.fr

iLOQ
Making life accessible
27 rue du Chemin Vert
75011 Paris
01 81 80 14 30
france@iloq.com
www.iLOQ.com

INTEGRAL SYSTEME
contact@integral-systeme.fr
01 60 95 17 60
integral-systeme.fr

IZYX SYSTEMS
www.izyx-systems.com

izyx
systems
Tél. 03 88 75 32 32
info@izyx-systems.com
www.izyx-systems.com
FABRICANT INNOVANT
Solutions de contrôle d'accès
et de sécurité électronique.

LOCKEN
www.locken.fr

milestone
Milestone Systems France
9, Avenue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
+33 1 84 02 10 80
www.milestone.com

MYFOX
www.myfox.pro

NEDAP FRANCE
www.nedap.info

PAXTON
www.paxton-access.com
PRASTEL
www.prastel.com
PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr
REXEL
www.rexel.fr
RISCO
www.riscogroup.com
SALTO SYSTEMS FRANCE
www.saltosystems.com/fr
SCOPUS
www.scopus.fr
SCUTUM
www.scutum.fr

SEPTAM
www.septam.fr
SERIS SECURITY
www.seris.fr
SERVIACOM
www.serviacom.fr
SIEMENS
www.siemens.fr/
buidingtechnologies
SIMONS VOSS TECHNOLOGIES
www.simon-voss.com/fr

SEWOSY
Fabricant
13b rue Saint-Exupéry
ZA de l'Aérodrome - CS20152
F-67503 Haguenau Cedex
Tél. : +33(0)3 90 59 02 20
Fax : +33(0)3 90 59 02 19
www.sewosy.com

STANLEY SECURITY
www.stanleysecurity.fr

STID
www.stid.com

SYNCHRONIC
www.synchronic.fr

SVD
www.svd-france.com

TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr

TAGMASTER FRANCE
fr.tagmaster.com

UHLMANN & ZACHER
www.uundz.com

UNIACCESS
www.uniaccessgroup.com

VANDERBILT INTERNATIONAL
www.vanderbiltindustries.com

ZENITEL
www.zenitel.com/fr

LUTTE CONTRE LE FEU

AVISS
www.aviss.fr
BOSCH
www.boschsecurity.com/fr/fr

La 1^{ère} Marketplace sur la Sécurité et la Sûreté!
e-protectionsecurite-magazine.fr

COOPER SAFETY FRANCE
www.cooperfrance.com
DEF
www.def-online.com
DUBERNARD
www.dubernard.fr
EATON FRANCE
www.eaton.com/fr
EUROFEU
www.eurofeu.fr
GROUPE GORGE
www.groupe-gorge.com
MYFOX
www.myfox.pro
PYREXX
http://pyrex.com/detecteurs-de-fumee
SERVIACOM
www.serviacom.fr
SLAT
www.slat.com
TYCO FIRE PROTECTION
www.tyco.fr
ZETTLER
www.zettlerfire.com
CNPP
www.cnpp.com
DEKRA INDUSTRIAL
www.dekra-industrial.fr
EXAVISION
www.exavision.com
SOCOTEC
www.socotec.fr
SCUTUM
www.scutum.fr

**PROTECTION
PÉRIMÉTRIQUE**

FOXSTREAM
www.foxstream.fr
GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com
HYMATOM
www.hymatom.fr
OPTEX
www.optex-security.com
OREP
www.orep-securite.com
SORHEA
www.sorhea.com/fr
UTC CLIMATE, CONTROLS & SECURITY
www.ccs.utc.com/ccs/en/worldwide

SERRURES

IZYS SYSTEMS
www.izyx-systems.com
SALTO SYSTEMS
www.saltosystems.com
UHLMANN & ZACHER
www.uzfrance.fr

DRONES & ROBOTS

ACAL BFI FRANCE
www.acalbfi.fr
AZUR DRONES
www.azurdrones.com/fr

quoi de neuf ?

INTRUSION

All in One by My Scutum : les nouvelles technologies pour tous

Avec All in One by My Scutum, le groupe français veut clairement proposer aux marchés du résidentiel et des PME-PMI une solution tout en un et les dernières technologies en matière de télésurveillance et vidéosurveillance qui leur permettent d'accéder à un niveau de sécurité jusqu'à maintenant réservé à certains.

Scutum a donc développé une offre dédiée associant pour la première fois sur ce marché des détecteurs et de la vidéosurveillance pilotés à distance par une même centrale, sous la forme d'une offre packagée : All in One by MyScutum.

Conçue pour être agile et s'adapter aux besoins de chacun, cette offre regroupe dans une même offre les fonctionnalités intelligentes des alarmes et des caméras.

Intelligence artificielle

MyScutum s'appuie sur les toutes dernières technologies comme l'intelligence artificielle pour assurer aux utilisateurs des fonctionnalités performantes incluant, entre autres : l'analyse d'image, la détection intelligente de mouvement et la caractérisation pour une réponse optimale.

Répondant ainsi aux nouveaux usages mobiles, MyScutum restitue instantanément toutes les données (photos, vidéos) sur l'application smartphone pour un visionnage en temps réel des images captées, et offre également les capacités de piloter, d'enrichir son service et sa gamme d'objets connectés.

MyScutum commercialise dès à présent une offre « tout en un » allant de l'installation à l'intervention sur intrusion en passant par la maintenance pour répondre aux besoins d'utilisateurs désirant bénéficier de prestations de sécurité premium pour leurs domiciles ou leurs entreprises. Les alarmes sont gérées dans trois centres de télésurveillance Scutum, basés en France.

> Le pack contient :

- Des caméras extérieures et/ou intérieures.
- Une alarme avec détecteurs selon les besoins de l'utilisateur.
- Un détecteur de fumée, un détecteur d'inondation, etc.

> Les offres MyScutum sont vendues en formule « tout compris » par abonnement mensuel.

> La gamme MyScutum est composée de 14 produits.

→ www.myscutum.fr

3 QUESTIONS À

CÉDRIC WILLIAMSON

Directeur de la Business Unit Résidentiel chez Scutum et DG de Kiwatch by Scutum



MyScutum combine alarme et vidéosurveillance de premier niveau. En quoi est-ce une nouveauté pour ce type de solution ?

Avec MyScutum, nous proposons un service évolué qui ne propose pas uniquement du monitoring vidéo. Nous y ajoutons pour la première fois de l'intelligence artificielle, dans notre propre cloud, afin d'offrir à nos utilisateurs la possibilité de faire avec MyScutum de l'analyse vidéo. Application qui jusqu'à maintenant était plutôt réservée à certains marchés professionnels. Notre volonté avec MyScutum est de donner accès aux marchés du résidentiel et des PME-PMI, à des services et des applications intégrant les dernières technologies. Le tout conçu, développé et fabriqué par un acteur français, disposant de ses propres centres de télésurveillance.

Comment assurez-vous la distribution et la vente de MyScutum ?

Les utilisateurs peuvent soit entrer directement en relation avec notre centre d'appels à Marseille, soit se procurer la solution auprès d'installateurs spécialisés courant faible ou courant fort. Tout en sachant qu'ils pourront librement constituer le contenu de leur pack – nous proposons 14 produits dans la gamme MyScutum – selon leurs besoins, les contraintes de leur site, etc.

Cette offre est-elle destinée uniquement au marché français ? Comment va-t-elle évoluer ? Allez-vous y inclure prochainement de nouveaux services ?

Nous allons commercialiser MyScutum via nos filiales au Benelux, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis où nous sommes présents depuis l'année dernière. La solution est évidemment amenée à évoluer avec le développement d'une part, de nouveaux services en matière de géolocalisation, par exemple, et, d'autre part, en intégrant dans notre offre de nouveaux produits comme des caméras autonomes en énergie.

© DR



VIDÉOSURVEILLANCE

Tri-Guard : les caméras au service de la lutte contre l'intrusion

Le spécialiste mondial de la vidéosurveillance, Uniview, enrichit ses solutions de lutte contre l'intrusion avec sa gamme Tri-Guard qui se caractérise par l'intégration de fonctionnalités comme la Smart Intrusion Prevention (SIP), le ColorHunter et l'Active Deterrence dans une seule caméra IP afin de lui permettre, non seulement d'alerter l'opérateur ou l'exploitant du site en cas d'intrusion dans le champ de détection de la caméra, mais aussi de lui fournir des images de qualité, même dans des conditions de faible luminosité. Par ailleurs, les caméras de la gamme Tri-Guard sont dotées d'un outil de dissuasion active, un stroboscope, qui se déclenche en cas d'intrusion. Tandis qu'un haut-parleur intégré émet des sons différents selon les situations.

> La caméra peut fonctionner selon trois modes différents :

- Le mode IR affiche la scène en noir et blanc.
- Le mode lumière chaude qui permet de garder la scène en couleurs.
- Le mode double lumière qui, si rien ne se passe, conserve l'image en noir et blanc. En revanche, en cas d'intrusion, la caméra bascule automatiquement en mode couleur.

Autre atout de cette caméra : son outil SIP filtre les fausses alarmes et classe les objets et intrus – voitures, individus... – afin de permettre à l'opérateur de se concentrer uniquement sur les « cibles » intéressantes.

À noter également : grâce à sa conception à double éclairage, la caméra peut capturer plus de détails pour améliorer la précision de la prévention intelligente des intrusions (SIP) la nuit. De plus, les lumières, toujours allumées, ont également un effet dissuasif. Enfin, son micro bidirectionnel et son haut-parleur permettent d'interpeller et de dialoguer avec la personne présente dans la zone de détection ou avec l'intrus.

➔ <https://global.uniview.com>



SÉCURITÉ PHYSIQUE

Serrure i5200 M+DOCT pour coffre-fort

Afin de répondre à la demande concernant la technologie du pêne oscillant pas adaptée, ou moins pratique à mettre en œuvre, Idips a développé une serrure électronique avec un pêne dormant motorisé. La détection de la position du pêne motorisé est assurée par des capteurs à effet Hall, plus performant qu'un capteur optique. Équipée d'une carte électronique avec régulateur intégré et d'une protection contre les inversions de polarité et surtension, cette serrure peut être pilotée par

les centrales d'alarme existantes aujourd'hui.

Les commandes de la serrure peuvent être effectuées par un contact à impulsion ou bien par un contact maintenu, ce qui permet de s'adapter à n'importe quel système d'alarme.

La fermeture peut être immédiate ou temporisée, de 10 secondes à 10 minutes.

La serrure intègre une fonction contact de porte qui permet de contrôler la fermeture du pêne suivant la position de la porte du coffre.

La serrure peut être bloquée à distance par une commande du système d'alarme qui interdit toute ouverture sans accord préalable.

➔ www.idips.com



quoi de neuf ?

SÉCURITÉ PHYSIQUE

Nouvelle porte blindée Diamant 10



Certifiée A2P BP1, la porte blindée Diamant 10 de Picard Serrures intègre tous les équipements requis par le CNPP pour offrir un excellent niveau de résistance antieffraction. Fabriquée en France, sur-mesure, dans des matériaux à la solidité éprouvée (bâti en acier double épaisseur), elle affiche une épaisseur de 82 mm (contre 40 à 45 mm pour une porte standard) et dispose : d'une serrure à cinq points de fermeture, elle-même certifiée A2P* dont le verrouillage de l'ensemble s'effectue en un seul tour de clé ; d'un cylindre de haute sécurité fourni avec ses clés brevetées incopiables et livrées avec une carte de propriété numérotée pour une reproduction sécurisée.

➔ www.picard-serrures.com

CARACTÉRISTIQUES

- Deux pions anti-dégondage.
- Pênes rotatifs antisciage de 22 mm de diamètre.
- Garantie 10 ans.

INTRUSION

Le détecteur Tri-Tech pour réduire les fausses alarmes

Hikvision vient d'ajouter à sa gamme de produits d'alarme AX Pro le détecteur Tri-Tech extérieur et son module de caméra dédié (en option). Ce système de détection d'intrusion offre une meilleure image, une détection plus précise et une conception modulaire pratique, tout cela pour améliorer les capacités du système d'alarme pour les propriétaires et les petites entreprises. Le détecteur Tri-Tech utilise trois capteurs : un PIR en haut, un microfréquences et un autre PIR en bas. Cela signifie qu'il peut détecter à différentes hauteurs, avec une zone de détection réglable sur 15 m à 90°, donnant une identification plus précise de ce qui déclenche réellement l'alarme. La technologie brevetée Independent Floating Threshold (IFT) permet aux détecteurs d'ajuster automatiquement et dynamiquement leurs seuils

en fonction de l'infrarouge ambiant et du bruit de fond. Cela réduit essentiellement les fausses alarmes causées par les interférences de bruit de fond.

Le détecteur utilise une compensation de température numérique pour ajuster automatiquement le seuil d'alarme en fonction de l'environnement.

➔ www.hikvision.com

CARACTÉRISTIQUES

- Le module de caméra en option fournit une vérification GIF, permettant à «l'opérateur» de voir une image d'un «incident» pour une vérification visuelle. Le module a un objectif de 2,0 mm avec un angle réglable et peut fournir jusqu'à 20 images aux formats VGA/QVGA/QQVGA.
- Immunité aux animaux jusqu'à 30 kg.
- Étanche à la norme IP65.
- Double EOL intégré.
- Sensibilité automatique.



DRONES

Chasseur de drones mobile 360°

IPS Intelligent Video Software propose une solution de protection périmétrique supplémentaire : la détection d'objets volants sans pilote.

Le chasseur de drones mobile « SecuriLocate Drone Wingman Pro » de Securiton permet de détecter les objets volants ou les télécommandes dès que le pilote les allume. En effet : étant donné que les drones sont connectés à la télécommande par radio, les antennes directionnelles peuvent intercepter les signaux transmis et localiser les deux positions. Une application associée visualise les emplacements, les distances, les zones d'alarme et les niveaux de menace sur les appareils mobiles. Par ailleurs, les localisations peuvent être transmises à des personnes de contact afin d'informer les agents de sécurité et déclencher des interventions. Le Wingman Pro scanne les environs en continu jusqu'à 16 heures. Il protège également contre l'observation aérienne indésirable. Le système fonctionne à l'intérieur et à l'extérieur, même en cas de mauvaise visibilité par conditions météorologiques défavorables. L'appareil portable au format mallette convient également pour les événements.

→ www.ips-analytics.com



© DR

VIDÉOSURVEILLANCE

Caméra panoramique avec technologie IR

La caméra panoramique infrarouge conforme NDAA PNM-9031RV d'Hanwha Techwin Europe permet aux opérateurs de surveiller en continu une vaste zone, sans chevauchements ni angle mort. Avec le modèle PNM-9031RV, les opérateurs ont besoin de moins de caméras pour surveiller les événements. Grâce à ses quatre objectifs, ils forment une image panoramique en 15 Mpx au format 3:1 (6720 x 2240). Cela en fait une option très économique pour les entreprises cherchant une vidéo sécurité infrarouge de qualité. WiselR intègre des illuminateurs IR ainsi que des zones indépendantes permettant l'ajustement automatique et manuel.

La surveillance n'est ainsi pas interrompue en condition de basse luminosité. L'IR peut éclairer à une distance de 20 mètres pour les quatre objectifs de la caméra. La caméra présente un angle de vue de 192° à l'horizontale et de 65° à la verticale. Il intègre un système WDR à 120 dB. La caméra panoramique peut transférer des événements à d'autres caméras.

Ces vidéos sont complétées par un système d'assemblage automatique des vidéos, fournissant ainsi une seule vue ininterrompue de ce qui se passe dans une vaste zone.

Les opérateurs peuvent définir des zones d'intérêt sur lesquelles se concentrer via des canaux virtuels capables de déclencher des alertes grâce à l'analyse vidéo intelligente (IVA).

Les systèmes d'analyse vidéo intégrés à la caméra panoramique PNM-9031RV sont : la détection de mouvement, la détection de perte de mise au point, les lignes virtuelles, la détection des entrées/sorties, la détection audio, la cartographie d'activités et les apparitions/disparitions.

→ www.hanwha-security.eu



© DR

c'est vous qui le dites !

« À nous d'être innovants et créatifs. On ne peut pas tout attendre des donneurs d'ordres. »

SALVATORE FURNARI

Président du groupe Héraclès H2S



© DR

Salvatore Furnari fait partie de la nouvelle génération des entrepreneurs de la sécurité privée. Il ne se résigne pas à ce que son métier se limite à vendre des missions au moindre coût.

Si la pandémie a évidemment eu des conséquences sur notre activité, notre diversification dans l'événementiel, le luxe, les risques spéciaux et à l'international, nous a permis de compenser notre baisse brutale d'activités pour la sécurisation des événements, sportifs ou autres, avec nos autres marchés. Cette crise a de ce point de vue été révélatrice des faiblesses d'une partie de notre profession qui, parce que trop dépendante d'un seul type de marché, n'a pas pu maintenir son activité. Or, dans nos métiers, l'anticipation du risque est primordiale. L'anticiper pour nos clients, mais aussi pour nous-même. Ne pas garder cela à l'esprit nous expose à des désagréments.

■ Nous devons travailler différemment

À l'instar de mes confrères, je constate que nos métiers pâtissent d'un manque d'attractivité. Nous avons beaucoup de mal à recruter. Au lieu de se contenter de stigmatiser certains donneurs d'ordres – publics et privés – qui sont toujours dans la logique perverse du moins-disant, demandons-nous aussi ce que nous pouvons faire pour valoriser nos offres de prestations, de services et les missions confiées à nos agents. Il nous faut, d'abord, travailler sur la formation de nos collaborateurs. Un agent de sécurité lors d'un événement sportif ou culturel, par exemple, est souvent la première personne au contact du public. Il doit donc jouir de compétences qui lui permettent d'accueillir ce public correctement, tout en étant capable d'assurer sa sécurité. On ne peut pas espérer donner à nos métiers la place qui doit être la leur sans fournir un gros effort pour former les managers encadrant les agents de sécurité. Or, trop souvent, ni les agents ni leurs managers ne sont formés comme ils devraient l'être. Par ailleurs, où est l'intérêt de former

150 agents de sécurité alors que la formation correcte et digne de ce nom de 10 ou 15 membres du « Middle Management » permet de faire en sorte que les prestations soient assurées comme elles doivent l'être ?

■ La technologie pour réduire les coûts

Les professionnels de la sécurité humaine doivent absolument raisonner désormais en termes de technologie. On ne pourra pas revaloriser nos métiers et confier à nos agents des missions valorisantes sans avoir recours aux technologies. Un exemple : il y a peu, nos équipes devaient assurer la sécurité d'un site doté de 21 portes de secours. Quel intérêt aurions-nous eu à proposer à notre client le déploiement de 21 agents ? Nous avons réussi à les convaincre d'accepter une prestation mixant moyens humains et technologies qui, grâce à des caméras installées pour surveiller les accès et capables d'envoyer une alarme si nécessaire, a permis de ne déployer que trois agents : un, derrière un mur d'écrans et deux devant intervenir sur les zones de détection... Nous ne pouvons plus nous contenter de déplorer certaines habitudes qui nuisent à notre activité. À nous d'être innovants, créatifs et persuasifs afin de faire comprendre qu'une sécurité digne de ce nom a un coût. Intégrer des technologies dans nos métiers est le meilleur moyen de changer le regard que portent sur nos métiers certains donneurs d'ordres. ■

SALVATORE FURNARI ■ 2017 Rachat de la première société en France et création du groupe ■ 2019 Rachat d'une société et création de Héraclès, protection rapprochée et premières missions à l'étranger au Moyen-Orient.

■ 2020 Rachat d'une société d'équipement et création de filiales spécialisées en technologie et équipements. ■ 2021 Rachat d'une société en Côte d'Ivoire et création de Héraclès West Africa.

L'information dont vous avez besoin est ici!

protectionsecurite-magazine.fr

Toute l'actualité de la Sécurité et de la Sûreté

- Infos
- Archives
- Annuaires
- e-salon
- Dossiers techniques
- ...

**NOUVEAU
SITE
INTERNET!**

The screenshot shows the website's header with the logo 'psm PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE' and the tagline 'Toute l'actualité de la Sûreté et de la Sécurité'. Navigation links include 'Recherche', 'Mon compte', 'Magazine', 'Newsletter Gratuit!', and 'Moi partie'. A 'SABONNER' button is also visible. Below the header is a horizontal menu with categories: 'Sûreté - Sécurité', 'Sécurité privée', 'Anti-intrusion & Alarmes', 'Vidéosurveillance', 'Identification & Contrôle d'accès', 'Drones & Robots', and 'Sécurité incendie'. A featured article banner for 'Contrôle d'accès à technologie induction pour tous les environnements' by LOCKEN is displayed. The main content area features an article titled 'À LA UNE' with the sub-headline 'IDENTIFICATION & CONTRÔLE D'ACCÈS | 6 OCTOBRE 2021' and the main headline 'Traak associe biométrie et géolocalisation'. A small portrait of a man is shown next to the article text. A 'MAGAZINE' section on the right offers a 'Sommaire' and a link to 'cliquez ici' for the digital edition.

NE CHERCHEZ PLUS! TROUVEZ!



e-protectionsecurite-magazine.fr

La seule plateforme du secteur de mise
en relation entre acheteurs et vendeurs !

NOUVEAU!

Visitez la 1^{ère} Marketplace sur la Sécurité et la Sûreté, choisissez tranquillement le matériel ou produit dont vous avez besoin et contactez directement le fabricant !



1

Vous sélectionnez les catégories de produit que vous recherchez : vidéosurveillance, identification, contrôle d'accès, détection, alarme.....

2

Vous sélectionnez les produits selon vos critères de recherche.

3

Vous consultez tranquillement les fiches techniques des produits, visionnez les vidéos de démonstration, les documentations techniques, les catalogues, faites en direct des demandes de devis...

Si vous souhaitez faire figurer vos produits sur cette plateforme, merci de nous contacter : info@protectionsecurite-magazine.fr